LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi le 10 septembre 1965 / saint Nicolas de Tolentino / 81e année, no 209 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux demain / minimum 55 / maximum 65

Projet de regroupement municipal au nord de l'île Jésus • En page 3

Radiodiffusion: révolution financière et administrative

Trois ingénieurs américains enquêtent à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (PC) — Trois ingénieurs américains, spécialistes en air comprimé, sont arrivés à Trois-Rivières, hier, afin d'enquêter sur les causes de l'explosion qui a fait 12 victimes, mardi, en détruisant un caisson sur le chantier de construction du pont devant relier la ville de Trois-Rivières à la rive sud du St-Laurent.

Un porte-parole de la compagnie Dufresne MacNamara Engineering Ltd., qui effectue les travaux de construction des piliers du pont, a révélé que les experts américains tenteront de découvrir si l'explosion a été causée par une défectuosité dans le système d'air comprimé.

Ces ingénieurs sont : MM. General Sverdrup, ingénieur-conseil spécialisé dans les ponts, de St. Louis, Missouri ; D. Moorehouse, ingénieur-conseil spécialisé dans les fondations, du New Jersey, et M. Blaylock, de San Diego, Californie, ingénieur-civil spécialisé dans les recherches sous-marines.

M. John Newell, ingénieur-conseil spécialisé dans l'emploi de l'air comprimé, de New York, doit rejoindre aujourd'hui les trois autres experts.

La compagnie Dufresne-MacNamara a également fait savoir qu'elle avait invité un spécialiste dans les explosions, présentement à l'emploi de la CIL, à Montréal. L'identité de celui-ci n'a pas été communiquée, mais on a révélé qu'il était également attendu à Trois-Rivières, aujourd'hui.

On retrouve deux cadavres

Au cours de la journée d'hier, deux des disparus ont été ramenés à la surface. Il s'agit de M. Normand Cloutier, 24 ans, de Mont-Carmel, et de M. Raymond Hamel, âgé de 40 ans, de Repentigny. Ce der-

Voir INGENIEURS, en page 2

Une encyclique demain sur l'Eucharistie

CITE DU VATICAN. — Une encyclique sur l'Eucharistie, tel sera le document pontifical dont la parution est prévue pour demain. Ce document est à mettre en rapport, croit-on, avec certaines tendances hétérodoxes qui se sont manifestées au cours des derniers temps dans certaines contrées et auxquelles Paul VI lui-même a fait allusion dans ses discours.

On s'attend donc que le Souverain Pontife, dans cette encyclique, réaffirmera solennellement et avec force la doctrine de l'Eglise sur le mystère eucharistique et sur la présence réelle du Christ dans le pain consacré.

téléphoto UPI

Le rapport Fowler est publié

Sous des dehors attrayants, écrit d'une plume alerte, le rapport de la Commission Fowler sur la radio-télédiffusion n'en est pas moins mordant envers la radio-télévision d'Etat et les postes privés. Le président de la commission, M. R.M. Fowler, de Montréal, (à gauche) remet ici au secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, le premier exemplaire du rapport.

Le rapport Fowler recommande :

- *Transfert du siège de Radio-Canada à Montréal, dans l'est*
- *Régie des ondes, pour les secteurs public et privé*

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le comité d'étude sur la radiodiffusion s'est livré à un "déboulonnage" en règle de la Société Radio-Canada et a proposé une véritable révolution administrative et financière de tout le système canadien de la radiodiffusion.

Dans un rapport de 450 pages qui vient d'être présenté au gouvernement, le comité condamne en un style vigoureux et parfois même agressif le tâtillonnage et l'à peu près qui ont présidé ces dernières années et particulièrement depuis 1957 au parachèvement du système de radiodiffusion.

Les principales recommandations du comité sont :

— L'abolition du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et son remplacement par une Régie des ondes qui serait responsable devant le parlement des secteurs privé et public de la radiodiffusion.

— L'abolition du conseil d'administration de Radio-Canada et la réorganisation de l'organisme qui deviendrait subordonné à la Régie canadienne des ondes.

— L'abandon du siège social de Radio-Canada à Ottawa — on vient tout juste de le terminer au coût de près de 3 millions — et son transfert à Montréal.

— Une transformation complète des plans pour les gigantesques installations de Montréal et de Toronto.

— L'établissement de nouvelles méthodes de financement de Radio-Canada aussi bien pour les dépenses d'exploitation que pour les dépenses d'immobilisations.

— Le remplacement de toutes les émissions télévisées de l'avant-midi par des programmes de télévision scolaire.

En outre, sans en faire une recommandation formelle, le comité suggère que devant l'incapacité des réseaux privés de collaborer pour mettre de l'ordre dans leurs affaires, le gouvernement recommande aux intéressés de faire de CTV une fondation sans but lucratif fonctionnant dans l'intérêt public.

Favoriser une meilleure programmation

Tout au long du rapport, les membres du comité, MM. R. M. Fowler, Marc Lalonde et G. G. E. Steele, ne manifestent qu'un seul souci, mais il est constant : favoriser dans tout le système l'établissement d'une meilleure programmation.

"Ce qui est le plus important dans la radiodiffusion, disent-ils dès la première ligne du rapport, c'est le contenu des émissions ; le reste est secondaire."

Suit la plus vigoureuse critique qu'on ait jamais lue sur la programmation des secteurs privé et public et sur l'administration de ce dernier.

Tout y passe. La programmation du réseau privé est qualifiée au passage de banale et de vulgaire.

A un moment donné, en parlant de Radio-Canada, il est question d'économies de bouts de chandelles et de chinoiseries administratives.

"Ailleurs, il est question du "verbiage pompeux" des dirigeants de la Société d'Etat lorsqu'ils tentent d'expliquer le fonctionnement de l'organisme qu'ils dirigent.

Dans un paragraphe sur les relations entre Radio-Canada et le BGR on parle "des membres déterminés sinon belliqueux de la direction et du conseil d'administration de Radio-Canada."

Lorsqu'il est question de la formation du personnel de Radio-Canada, on raconte comment la Société a relégué loin dans l'ordre de ses priorités la compétence du personnel.

"Nous avons beaucoup de

Voir FOWLER, en page 2

Pearson : gouvernement majoritaire, conservateur ou libéral

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre du pays veut que les élection générales produisent un gouvernement majoritaire, qu'il soit libéral ou conservateur.

S'est ce qu'a déclaré à midi, M. Pearson, au cours d'une rencontre avec les jounalistes durant laquelle il a répondu à bâtons rompus aux questions des membres de la tribune parlementaire.

Il a précisé que c'est le nécessité d'un gouvernement fort qui l'avait poussé à déclencher des élections générales et que le pays ne pourrait faire face aux problèmes qui s'annoncent sans un gouvernement majoritaire.

M. Pearson a déclaré qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de M. Marchand au moment où il parlait aux journalistes.

Avez-vous l'intention de le nommer ministre avant le 8 novembre ? a risqué un journaliste.

"M. Marchand n'est pas encore candidat", fut la seule réponse de M. Pearson.

Revenant plus tard à la nécessité d'un gouvernement majoritaire, il a fait sienne une pompeuse déclaration de M. Diefenbaker dans laquelle le chef conservateur préconisait lui aussi dans ses années sombres un gouvernement fort.

Pourquoi une direction puissante

M. Pearson a expliqué pourquoi le pays avait besoin d'une direction puissante.

"Nous faisons face à des problèmes importants, a-t-il rappelé. Les négociations avec les provinces doivent être menés d'une position plus confortable, C'est également le cas pour la mise au point d'un système d'assurance-santé. Le cabinet devra effectuer des réformes dans des secteurs importants de l'administration publique. La commissions Carter publiera à l'automne son rapport à la suite

Voir PEARSON, en page 2

Autres informations en page 13

Expo: parc d'amusement de $25 millions que Montréal acquerrait après 1967

par Raymond Masse

Le point saillant de l'assemblée que le conseil municipal de Montréal tiendra le 29 septembre concernera l'aménagement d'un parc d'amusement au coût minimum $25,000,000 dans le secteur "Est" de l'île Ste-Hélène agrandie, à l'occasion de l'Expo 1967.

Le parc sera d'envergure. Baptisé "La Ronde", il occupera tout le secteur sis à l'Est du pont Jacques-Cartier, secteur qui comprend l'ancienne île Ronde maintenant reliée à l'île Sainte-Hélène.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé que le conseil sera appelé à ratifier une entente par laquelle la Ville s'engagera à acquérir, à certaines conditions, le parc qui sera construit par la "Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967".

Selon M. Saulnier, les gouvernements fédéral et provincial ont déjà autorisé la Compagnie canadienne de l'expo à réaliser le projet, "sujet à l'approbation de la ville de Montréal", et à augmenter son budget d'investissement.

Il faut évidemment comprendre que le conseil municipal de Montréal autorisera la Ville à payer "un huitième" du coût d'aménagement du parc d'amusement qui peut devenir "permanent".

D'après M. Saulnier, "les plans de construction prévoient une variété très riche et de très bon goût d'installations qui pourront constituer un parc d'amusement comme ceux en exploitation à Copenhague (le "Tivoli") où à Disney Land."

Les points de l'entente, qui sera soumise à l'approbation du conseil municipal d'ici trois semaines, sont les suivants a dit M. Saulnier : "Pendant l'exposition, le parc d'amusemnet sera exploité par la Compagnie canadienne de l'Expo et partiellement par la Ville. Une fois l'exposition terminée, la Ville fera l'acquisition du parc à la lumière de l'expérience d'une exploitation durant les deux années suivantes."

Il faut également comprendre que la Ville est toujours propriétaire des iles utilisées pour l'Expo 1967.

En acquérant le parc d'amusement, la Ville acquerrait les installations. Et le prix serait basé sur les actifs dépréciés ou sur la valeur économique des installations.

Hier soir, M. André Champagne, directeur du service des parcs, et d'autres personnes ont quitté Montréal en route vers Copenhague. M. Saulnier fera de même dès ce soir.

Les cultivateurs acceptent sous condition les offres de Lesage

CHICOUTIMI. (PC) — Les cultivateurs de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean ont voté à l'unanimité hier soir en faveur de l'acceptation conditionnelle de l'offre gouvernementale relative à un paiement de compensation égale au deux-tiers des "dommages réels" survenus aux récoltes de 1964.

Les cultivateurs maintiennent toujours cependant que les pertes doivent être évaluées à $5,000,00. Le premier ministre Jean Lesage avait, de son côté, été sceptique, estimant que les dommages ne pouvaient être évalués à plus de $3,000,000.

Les 750 délégués des 57 sections régionales de l'Union catholique des fermiers ont dit qu'ils étaient prêts à accepter l'offre gouvernementale pourvu que leurs techniciens et leurs représentants puissent travailler avec les enquêteurs du gouvernement pour l'évaluation des dommages.

Les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé qu'ils verseront une somme de $2,000,00 représentant les deux tiers du montant de l'évaluation gouvernementale. Les fermiers ont précisé, jeudi soir qu'ils seraient prêts à accepter la somme de $3,400,000, qui représente les deux tiers de leur propre évaluation à $5,000,000.

M. Jean-Marie Couet, secrétaire régional de l'Union, a précisé que l'Union n'a pas fixé de date limite pour la réponse du gouvernement parce que les cultivateurs croient que la pression de l'opinion publique devrait suffir pour provoquer une réponse rapide.

Les USA songent à retirer leurs bases de France et à transférer en Allemagne le siège de l'OTAN

WASHINGTON (UPI, AFP) Les autorités américaines révèlent aujourd'hui que les Etats-Unis envisagent des projets en vue de retirer le quartier général et les bases de l'OTAN de France si ce pays persiste dans sa détermination de se séparer de l'alliance.

Ces projets sont actuellement soumis à l'examen de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne de l'Ouest et de quelques autres des quinze pays qui forment l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) — organisme fondé en 1949 pour tenir lieu de bouclier contre le communisme en Europe.

Le nouveau siège de l'OTAN serait vraisemblablement en Allemagne de l'Ouest, disent les autorités américaines qui espèrent par ailleurs qu'avec le temps les divergences qui existent entre la France et les Etats-Unis vont finir par s'atténuer d'ici à ce que le pacte de 20 ans qui a constitué l'OTAN ne devienne caduc, soit dans trois ans. On conserve à Washington l'espoir que les choses s'amélioreront, que le président de Gaulle conserve le pouvoir ou non.

Dans les milieux autorisés, aux Etats-Unis, on persiste à ne pas croire sérieusement que la France puisse éventuellement se retirer de l'OTAN. Si elle le faisait, elle se trouverait à renoncer automatiquement à la clause de protection mutuelle contenue dans l'article 5 du traité et qui enjoint tous les membres de l'alliance de considérer une attaque dirigée contre l'un d'eux comme une agression commise à l'égard de tous.

On croit comprendre que les Etats-Unis ont fait savoir, en des termes choisis, au président de Gaulle que la défense de l'Europe ne saurait être conçue en dehors d'une formule intégrée, et que, par conséquent, les Etats-Unis ne signeraient pas un traité séparé de défense bilatérale avec des nations se trouvant à l'écart du "parapluie" de l'OTAN.

Les observateurs sont d'avis que le fait que les Etats-Unis rendent publics des projets de réaménagements au sein de l'Alliance indique que l'administration Johnson s'apprête à prendre le contre-pied de la stratégie française qui soutient qu'elle ne peut se soumettre à des décisions collectives.

M. Johnson réplique

Dans une déclaration faite immédiatement après la conférence de presse du président de Gaulle hier, le président Johnson a dit que l'Alliance atlantique se devait de survivre, mais il a réitéré son accord en faveur d'une révision de traité de manière à ce qu'il satisfasse "les légitimes aspirations de toute la communauté".

Le président a également donné des précisions en ce qui a trait aux tâches confiées à son nouvel ambassadeur auprès de l'OTAN, M. Harland Cleveland. L'ambassadeur aura pour mission de renforcer et de diversifier les rôles politique et nucléaire de l'Alliance atlantique.

On dit à Washington que la nomination du nouvel ambassadeur, survenant peu après la conférence de presse du général de Gaulle n'est que pure coïncidence, les remarques ne constituant pas d'ailleurs une réponse au président de la République française.

Les trois buts exposés par le président sont les suivants : 1 — Le renforcement de l'OTAN. "Cette alliance est la pièce centrale d'un système mondial que nous avons érigé pendant 20 ans pour protéger le monde libre; l'OTAN a rempli son rôle en tant qu'instrument de dissuasion; il est important que l'OTAN soit forte si nous voulons atteindre un accord solide avec l'URSS."

M. Johnson a tenu à noter que, naturellement, chacun des membres de l'OTAN juge cette alliance selon sa propre perspective. Il a ajouté que "cette alliance de l'Occident est plus importante que chacun de ses membres". Nous devons maintenir sa force et la moderniser continuellement",

2—Le renforcement de l'OTAN comme instrument de coopération politique : "J'ai demandé à M. Cleveland d'examiner les moyens par lesquels tous les membres pourront continuer, dans le cadre de l'OTAN, la procédure de la consultation politique sur un grand nombre de questions mondiales."

L'amélioration de la défense nucléaire collective : "Ce but aura priorité pendant les mois à venir. J'ai demandé à M. Cleveland d'assurer nos amis

Voir OTAN, en page 2

L'Allemagne répond à de Gaulle : L'OTAN est impensable sans structures communes

— page 35

Wide World Photo

"FATHER DIVINE" EST MORT

Le "dieu Noir" est mort la nuit dernière, à Philadelphie, à la suite d'une attaque cardiaque. "Father Divine" était le chef spirituel d'une secte qu'il avait lui-même fondée. Au moment de sa mort, il était entouré de ses 18 secrétaires et de sa femme, Montréalaise de naissance. (Voir en page 35).

LE PAVILLON DU QUEBEC A L'EXPO

Le premier ministre du Québec a inauguré, hier, les travaux de construction du pavillon québecois à l'Expo. Ce pavillon, comme on le voit, sera entièrement vitré. Le soleil y pénétrera le jour et, l'édifice diffusera sa propre lumière à l'extérieur, le soir. (Voir en page 2)

PARTIE PARFAITE DE KOUFAX

Souriant, le lanceur gaucher SANDY KOUFAX, des Dodgers de Los Angeles, montre ici les balles pourtant bien régulières mais contre lesquelles les frappeurs des Cubs de Chicago n'ont vu que du feu hier soir. Koufax a lancé une partie parfaite et est devenu le premier lanceur dans les majeures à lancer quatre parties sans point ni coup sûr. Il a de plus retiré 14 frappeurs au bâton pour porter son total à 332. (Voir en page 23)

Marchand, Pelletier et Trudeau ont accepté en principe

par Françoise Côté

La confrontation décisive entre l'équipe Marchand-Pelletier-Trudeau et les chefs de file des libéraux fédéraux du Québec, s'est ajournée un peu avant trois heures ce matin sur une décision de "principe", relative à la candidature libérale de M. Marchand et de ses co-équipiers dans l'élection fédérale du 8 novembre.

Autres informations sur les élections en page 21

Rien n'a été divulgué au sujet de cette décision, cependant, un simple fait semble indiquer que cette décision serait affirmative. En effet, une source fiable chez les libéraux a révélé que les trois membres de l'équipe doivent rencontrer à déjeuner aujourd'hui leurs interlocuteurs de la veille, soit les ministres Guy Favreau, Maurice Lamontagne et Maurice Sauvé ainsi ue l'organisateur en chef, M. Bob Giguère, en vue d'autres pourparlers.

Rejoint tôt ce matin, M. Marchand s'est refusé à tout commentaire et au sujet de la réunion et du déjeuner. Il s'est contenté de dire qu'il fera une déclaration lors d'une conférence de presse convoquée à 4 heures cet après-midi, à l'hôtel Mont-Royal.

Une atmosphère de mystère a entouré cette réunion ultime des chefs libéraux avec l'ancien chef syndicaliste, M. Jean Marchand, qui devait présenter les co-équipiers qu'il veut engager avec lui dans la politique fédérale. M. Marchand s'est depuis quelques semaines refusé catégoriquement à entrer seul dans la politique.

Rendez-vous secret

Arrivé au début de la soirée à l'hôtel Mont-Royal, M. Marchand a avoué aux journalistes qu'il ne connaissait pas encore le lieu de la rencontre avec les chefs libéraux, ren-

Voir MARCHAND, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 34, 36 à 41
Bandes dessinées / 42
Décès, Naissances, etc, / 41
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 22
Les patrons / 30
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 35
Radio et Télévision / 14, 15
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 23 à 26
Tribunaux / 7
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Voire médecin / 17

Darabaner est envoyé à son procès

QUEBEC. (DNC) — Moise Darabaner devra se présenter devant la Cour d'assises, au palais de justice de Québec, à la session d'automne, pour y subir son procès sous quatre accusations de complot et de fraude pour une valeur de $115,000.

En rendant sa décision, hier matin, à la suite de l'enquête préliminaire de l'homme d'affaires de Québec et de Montréal, impliqué dans ce que l'on croit être le plus vaste réseau de fraudes et d'incendies criminels jamais vu au Canada, le juge en chef de la Cour des sessions de la paix de Québec, M. Thomas Tremblay, a refusé tout cautionnement à l'accusé, en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire trop grave ayant apparemment des ramifications très étendues, et qu'en l'occurrence il préférait rester du côté de la prudence.

L'un des principaux faits nouveaux, dans cette affaire qui a éclaté au grand jour le 13 août dernier, est l'entrée en scène de Me René Letarte, de Québec, et de Me Antonio Lamer, de Montréal, qui ont tous deux demandé à la Cour que leurs noms soient ajoutés au dossier Darabaner. Fait également à noter, Me Gérard Levesque et Me Noël Dorion, qui ont comparu auprès de l'accusé durant l'enquête préliminaire, étaient absents de la Cour au moment où Me Letarte et Me Lamer ont fait savoir au tribunal qu'ils étaient maintenant attachés à cette cause.

Me Anatole Corriveau, qui représente la Couronne avec Me Roch Lefrançois, a alors demandé si Me Levesque et Me Dorion se retiraient du dossier.

Me Letarte a simplement répondu qu'il avait été mandaté pour représenter l'accusé devant le tribunal, qu'il représentera également d'autres accusés dans cette affaire, Gaston Cadrin et Marc-André Dubois.

Me Lamer s'est contenté de demander que son nom soit porté au dossier.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 55
MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa, Estrie :** Nuageux sauf quelques éclaircies, averses et orages épars cessant ce soir ; demain, généralement nuageux, sauf quelques éclaircies. Vents du sud de 15 milles avec rafales de 30 jusqu'à ce soir, puis vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Sherbrooke, 55 et 65 ; Ottawa, 45 et 60.

Laurentides et Mauricie ; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuageux et pluvieux, aujourd'hui ; orages épars après-midi. Chaud, brises légères ; demain, généralement nuageux, averses, moins chaud, vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 25. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, La Tuque et Chicoutimi, 45 et 55 ; Québec, 55 et 60.

Gilbert Croteau accusé d'avoir troublé la paix

M. Gilbert Croteau, âgé de 46 ans, chiropracticien, chef d'un nouveau parti municipal, a comparu ce matin devant le juge Roland Langlois, de la Cour municipale, sous l'accusation d'avoir troublé la paix devant chez lui, en criant, et sous celle d'avoir nui au travail des policiers qui accomplissaient leur devoir. M. Croteau, qui est domicilié au 4725 rue St-Denis, a proteste de son innocence aux diverses accusations portées contre lui par les policiers.

Il était accompagné, à la rampe des accusés, d'un individu domicilié à Ste-Agathe, le long de la route rurale no 1, M. Robert Ouellette, que les policiers avaient appréhendé en même temps, hier soir, en face du 4725 rue St-Denis. Ouellette était également accusé ce matin d'avoir troublé la paix en criant.

Les deux accusés furent appréhendés vers 10 h. 30 p.m., par les policiers Jean-Louis Hogan et Pierre Blouin et par le lieutenant N. Latour.

Voici le texte contenu dans le rapport des policiers : "Ayant été appelés pour un trouble quelconque en face du 4725, rue St-Denis, l'accusé (M. Croteau) nous a dit de faire notre devoir, car il avait pris nos numéros matricules. Il ne cessait de crier pendant que nous donnions des informations à Mme Croteau qui avait fait venir la police pour sa protection et celle de ses enfants".

Quant à la deuxième accusation, les policiers déclarent dans leur rapport : "Lors de l'arrestation de M. Robert Ouellette, en face du 4725 rue St-Denis, l'accusé est intervenu dans le travail des policiers en tentant de le libérer".

L'autre prévenu, Robert Ouellette, était accusé d'avoir troublé la paix de la même façon que M. Croteau. Les deux hommes subiront leur procès le 14 septembre prochain. Les cautionnements ont été fixés par le juge Langlois à $25 sous chaque chef d'accusation.

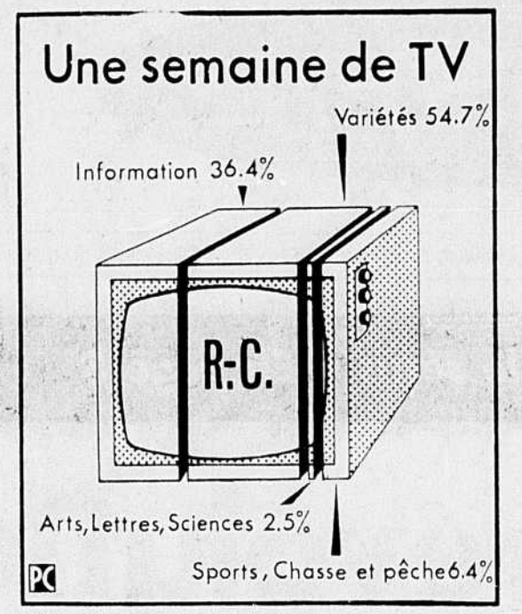

Prédominance des programmes légers

Ce graphique indique le pourcentage du temps consacré aux différents genres de programmes télédiffusés au cours d'une semaine-type de la saison d'hiver. Ce graphique a été préparé par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à l'intention du comité d'enquête Fowler sur la radiodiffusion. Pour les besoins de la cause, on a choisi la semaine du 1er au 7 mars 1964 et les chiffres mentionnés ne valent que pour les stations du réseau français de Radio-Canada. (PC graphique)

Johnson appuie les cultivateurs du Saguenay et dénonce le gouvernement

RIVIERE-DU-LOUP. (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Daniel Johnson, a vigoureusement dénoncé, hier soir, à Rivière-du-Loup, la politique agricole du gouvernement Lesage. Il a affirmé qu'on ne pouvait pas reporter le blâme sur les cultivateurs comme ceux de la région du Saguenay—Lac-St-Jean, qui manifestent actuellement leur mécontentement par suite du refus des gouvernements de leur venir en aide pour leurs pertes de récoltes.

M. Johnson inaugurait alors sa tournée de huit jours en Gaspésie et plusieurs centaines de personnes étaient venues l'accueillir.

"Ca fait cinq ans que les cultivateurs attendent des solutions pour remédier à leurs problèmes. Près de 80 p.c. d'entre eux n'ont pas un revenu annuel de $2,500. Le gouvernement actuel n'a rien d'autre à leur offrir qu'un rapport éventuel d'une commission royale d'enquête sur l'agriculture, rapport qui sera déposé en 1967. C'est tout ce qu'ils auront fait, les libéraux, pour l'agriculture en ce temps", a-t-il dit.

Il a affirmé que si les fermiers avaient l'assurance-récolte, telle que prônée par l'Union nationale, il ne se produirait pas des situations comme il en existe actuellement à Chicoutimi et ailleurs.

Tournée d'organisation

M. Johnson a tenu à préciser qu'il n'avait pas entrepris une tournée en Gaspésie pour s'occuper de la politique fédérale, mais plutôt pour rencontrer les organisateurs de son parti, afin qu'ils s'organisent à temps pour les prochaines élections provinciales.

"Nous aurons des élections provinciales dans moins d'un an et le parti de l'Union nationale sera reporté au pouvoir", a-t-il dit, ajoutant que le parti libéral avait remporté l'élection de 1960 sous de fausses représentations et qu'il avait été reporté au pouvoir en 1963 grâce à l'affaire des faux certificats.

Hier après-midi, le chef de l'U.N. s'est rendu à Trois-Pistoles, à une trentaine de milles de Rivière-du-Loup, où il a rencontré une cinquantaine d'organisateurs du parti dans ce comté, dont le candidat défait aux dernières élections, Me Gérard Lebel.

Il a demandé à ses partisans de s'organiser poli par poll, section par section, afin que le comité envoie à l'Assemblée législative un député U.N. "Il y a 20 libéraux élus qui n'ont pas les moyens de perdre 500 votes", a-t-il dit.

M. Johnson a rappelé que le député libéral de Rivières-du-Loup, le ministre Alphonse Couturier, ne l'avait emporté, en 1963, que par 202 voix de majorité sur son adversaire, M. Lebel.

Aucune surprise

Par ailleurs, il a mis en doute la récente déclaration du premier ministre, M. Jean Lesage, à l'effet qu'il a été surpris à l'annonce d'élections fédérales dès cet automne. "Je reviens d'un voyage dans les Maritimes, et tout le monde, tous les premiers ministres provinciaux étaient au courant", a affirmé le chef de l'opposition.

Il a expliqué que sa tournée de huit jours dans la Gaspésie était la première d'une série projetée de visites qui le mèneront dans les 108 comtés de la province.

Aujourd'hui, M. Johnson se rendra à Matane, où il rencontrera un groupe d'organisateurs de ce comté. Puis, cet après-midi, il sera à Cap-Chat et à Ste-Anne-des-Monts, où il tiendra une assemblée publique dans la soirée.

Cardin : Kierans aurait dû s'enquérir de la situation véritable

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin s'est déclaré "révolté" à la lecture des articles parus dans la presse et selon lesquels le ministre provincial du Revenu, M. Eric Kierans a déclaré que le gouvernement fédéral avait entravé la lutte entreprise par le Québec contre le monde interlope.

Dans un discours qu'il a prononcé mercredi à Montebello, Québec, M. Kierans a déclaré que le ministère fédéral de la Justice s'était montré négligent et indifférent relativement à l'application de la loi sur les faillites.

Dans sa réplique, M. Cardin déclare notamment que son ministère a collaboré aux efforts entrepris par le gouvernement provincial pour mettre un terme à l'activité du réseau des faillites frauduleuses même s'il s'agit là d'une question relevant principalement de la juridiction provinciale.

Il a déclaré que son ministère était en train de mettre au point "des modifications provisoires" à la loi sur les faillites en vue "de régler les principaux sujets de plainte".

Les syndics

On étudie également la possibilité de faire une revision approfondie de la loi.

M. Cardin note d'autre part que son ministère est en train de "vérifier l'aptitude des syndics" et a déjà pris des mesures destinées à améliorer les structures administratives de la Cour des faillites du district de Montréal, qui a été l'objet de critiques dans le rapport qui a été récemment remis au gouvernement du Québec.

"Si M. Kierans a véritablement tenu les propos qu'on lui prête, il est regrettable qu'il n'ait pas pris la peine de s'enquérir de la situation véritable."

Le ministre de la Justice ajoute qu'on a toujours tenu pour établi qu'il appartenait aux provinces de voir à la suppression des "faillites frauduleuses" cependant que le rôle du gouvernement fédéral se limitait essentiellement à la surveillance des syndics de faillite.

Depuis 1959, le surintendant fédéral des faillites a adopté plusieurs mesures en vue d'assurer une application efficace de la loi. D'autre part, la Gendarmerie royale du Canada a enquêté sur l'activité de plusieurs syndics et en a poursuivi plusieurs en justice, qui ont perdu leur permis par la suite.

FOWLER

SUITE DE LA PAGE 1

peine à comprendre cette étrange conception des besoins prioritaires, écrivent les membres du comité. Nous aurions cru que dans une grande organisation en voie de développement rapide, la formation adéquate des empolyés doit être un des premiers objets de préoccupation et un des premiers à figurer au budget."

"D'une manière générale, parmi le personnel de Radio-Canada comme à l'extérieur, on semble douter que l'organisation actuelle soit propre à promouvoir l'efficacité, à prévenir le gaspillage et à maintenir le moral du personnel. Radio-Canada manque de cohésion, d'unité et d'esprit de corps, les communications internes ne se font pas avec spontanéité et confiance. La complexité de la procédure administrative y entrave l'exercice de l'autorité dont elle retarde et gêne considérablement les décisions."

Des démissions spectaculaires bientôt ?

La déconfiture de Radio-Canada est telle qu'hier soir, dans les couloirs du parlement, on ne se gênait pas pour dire qu'il serait presque normal d'assister d'ici quelque temps à des démissions spectaculaires au puissant organisme d'Etat.

Ceci dit, le comité reconnait quand même que Radio-Canada joue et doit continuer de jouer dans le système de radiodiffusion du pays un rôle de leadership.

Quant au BGR, il en prend lui aussi pour son rhume. Le comité dénonce son incohérence et son incompétence dans la mise au point et l'application des règlements sur la teneur canadienne des émissions.

Il blâme le BGR du chaos qui règne actuellement dans le domaine de la radiodiffusion. "Le Bureau n'a pas eu recours aux pouvoirs qu'il possédait incontestablement de par la loi sur la radiodiffusion."

"Du fait de ce chaos, écrit le comité, les problèmes de la radio-télévision sont ainsi immédiatement portés sur la scène politique et le régime de radio-télévision et le gouvernement s'exposent à des accusations d'ingérence politique."

Le comité consacre un chapitre aux rapports entre le système de radio-diffusion et le parlement.

Il propose que le parlement inscrive dans la loi sur la radio-télévision canadienne les buts du système de radiodiffusion et que ces buts soient encore explicités dans un livre blanc sur la politique générale du gouvernement en la matière.

Il précise que le parlement devrait s'en tenir à cela et à l'étude des rapports annuels du président de la Régie des ondes. "Le parlement ne devrait pas se préoccuper des détails d'administration et de programmation."

La Régie des ondes

La Régie des ondes serait responsable au parlement et sa tâche le plus importante serait, en collaboration avec le ministère des Transports, de distribuer les permis d'exploitation.

L'expérience du BGR ayant failli à cet égard, la Régie édicterait non plus des normes générales, mais elle imposerait à chaque station désirant une licence des obligations conformes à sa situation financière, géographique, etc.

Les règlements du BGR n'ayant jamais été respectés, le comité propose que la Régie ait des pouvoirs de sanction pour s'assurer du respect de la loi.

Mais c'est à l'organisation de Radio-Canada que le comité a consacré le plus de temps.

Il commence par blâmer la Société d'Etat d'avoir entamé des réformes à la sauvette alors que le comité complétait ses travaux.

Puis il aborde les réformes.

Le conseil d'administration disparaît. Un directeur général et un gérant général prendraient charge des destinées de l'organisme. L'une des conditions de leur nomination serait une connaissance relative du français et de l'anglais (ce que se sont empressés de dénoncer plusieurs journalistes anglo-saxons dès la publication du rapport).

Ces deux personnages s'adjoindraient un directeur du réseau français et un directeur du réseau anglais, les deux réseaux continuant d'être administrés séparément.

Le comité recommande la création d'un service des ventes et insiste pour que Radio-Canada maintienne à 25 pour cent du marché de la télévision et 4 pour cent du marché de la radio ses revenus commerciaux.

"L'incompétence fleurit à R.-C."

Au chapitre du personnel, le comité ne se gêne pas pour dire que l'incompétence fleurit à Radio-Canada et qu'il y a un moyen bien simple d'y remédier. Il suffirait d'élaborer une politique du personnel, puis de profiter simplement du roulement pour vider peu à peu l'organisme de ce que M. Réal Caouette appelait jadis dans les débats télévisés "le bois mort", "la pourriture", etc.

Enfin, les membres du comité préconisent le rattachement du service international directement à la Société Radio-Canada, au moins sur le plan administratif.

Une des principales recommandations du comité tient au déplacement du siège social à Montréal. Les trois hommes en viennent à cette conclusion parce qu'ils prétendent que Radio-Canada a failli à sa tâche de présenter l'une à l'autre les deux cultures du pays. Il attribue cet échec notamment au fait que le siège social n'était pas dans un milieu où les deux cultures viennent en contact étroit.

"Nous ne voyons pas là un choix difficile. Montréal l'emporte nettement. Montréal est une ville aux ressources culturelles abondantes et sans cesse grandissantes et les deux cultures nationales s'y côtoient de plus près que dans toute autre ville canadienne."

Quand aux projets de regroupement à Montréal, le comité estime qu'ils ne tiennent pas compte de la réalité et recommande que de nouveaux plans soient entrepris immédiatement.

Quant aux projets de rayonnement de Radio-Canada, le comité recommande qu'il y soit mis fin immédiatement dans les centres qui sont déjà desservis par des stations affiliées.

"Le besoin le plus pressant, celui qui doit avoir priorité dans les plans d'expansion du système de la radio-télévision canadienne, est l'extension du service à toutes les régions du Canada qui n'en ont aucun et à tous les Canadiens soit de langue française soit de langue anglaise qui n'ont pas de service dans leur propre langue."

Plan quinquennal de financement

Le mode actuel de financement de Radio-Canada l'obligeait à faire chaque année son pèlerinage au parlement.

Le comité condamne cette formule et propose pour la remplacer que le financement soit assuré selon un plan quinquennal.

Radio-Canada a déjà annoncé qu'il lui en coûterait $802 millions en frais de toutes sortes d'ici 1970. Après étude et d'un trait de plume, le comité réduit ces besoins de $116 millions.

A l'avenir, le comité propose que les dépenses d'immobilisations soient financées à même l'ouverture par le gouvernement d'un crédit de $200 millions dans lequel la Société puiserait pour fins d'immobilisations après avoir reçu l'autorisation de la Régie des ondes.

Les dépenses d'exploitation, plus de $600 millions, seraient financées par une subvention fixe équivalant à $25 par foyer possédant un appareil de télévision. La nature de la subvention pourrait être revisée en 1971, et par suite, à l'expiration de chaque période quinquennale.

Le comité attache finalement une grande importance aux services que la radiodiffusion peut rendre dans le domaine de l'éducation. Il propose à cet égard que toutes les émissions du matin soient prohibées pour permettre la transmission de programmes scolaires. Il propose également pour conseiller les organismes scolaires, la création d'un conseil consultatif national formé de représentants du secteur privé et du secteur public.

Une entreprise fédérale-provinciale

Conscient du fait que l'éducation est une responsabilité provinciale et la radiodiffusion une responsabilité fédérale, le comité conclut que la radiodiffusion devrait "être nécessairement une entreprise fédérale-provinciale ; les provinces doivent déterminer et faire connaitre leurs besoins et leurs projets en général ; il reviendra ensuite à la Régie des ondes de planifier l'utilisation des ondes de la façon la plus logique et la plus économique possible sans empiéter sur les droits de provinces."

Et plus loin le comité écrit : "Il serait bon d'accorder à l'avenir des permis de radiodiffusion à des institutions d'enseignement ou à des sociétés, même si elles sont possédées entièrement ou en partie par des gouvernements provinciaux, à la condition que la Régie des ondes soit assurée que le requérant n'est pas soumis à un contrôle ministériel direct."

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

contre prévue à 8 heures. Le lieu devait lui être communiqué par téléphone plus tard.

M. Marchand fut rejoint peu de temps après par M. Pierre-Elliot Trudeau, avec qui il a dîné à sa chambre d'hôtel. C'est un peu après huit heures que les deux hommes ont quitté le Mont-Royal et se sont rendus à pied à l'hôtel Windsor.

Au Windsor, MM. Marchand et Trudeau ont rencontré les ministres libéraux à la suite vice-royale, où ils devaient être rejoints à 11 heures par M. Gérard Pelletier, qui rentrait d'un voyage à Winnipeg.

Les pourparlers se sont poursuivis jusque vers 3 heures du matin. Avant la rencontre, les observateurs estimaient qu'il devait rester plusieurs points de désaccord à régler entre les interlocuteurs.

La candidature de M. Marchand

Depuis quelques mois, la candidature de M. Marchand a été l'objet de plusieurs rumeurs. Les libéraux ont fait de nombreuses démarches auprès de l'ancien président de la CSN pour l'inciter à se joindre à eux. Cependant M. Marchand a affirmé que, pour lui, il ne s'agissait pas seulement de décider d'entrer en politique mais de prendre les moyens de s'assurer d'une action efficace.

Au début de la semaine il déclarait : "Il s'agit pour moi de prendre une décision pour faire équipe avec des hommes qui représentent une génération avec laquelle je vais travailler".

Quant à MM. Pelletier et Trudeau, ils n'ont pas été approchés directement par le parti libéral, mais furent proposés à ce dernier par M. Marchand qui les désiraient comme co-équipiers.

Les observateurs croient que M. Marchand pourrait être candidat dans un comté de la région de Québec, mentionnant en particulier deux comtés présentement d'allégeance créditiste, celui de Québec-est et de Québec-Montmorency.

Pour MM. Pelletier et Trudeau, il s'agirait de comtés montréalais. On a parlé de ceux d'Hochelaga et de Maisonneuve-Rosemont, où les députés libéraux actuels n'auraient pas l'intention de se présenter de nouveau devant leurs électeurs.

INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nier était marié et père de cinq enfants.

Les deux corps ont été retrouvés entre midi et 1 h. 20 hier après-midi. Ils étaient coincés entre les cellules d'acier, à quelques pieds sous l'eau.

Les deux ouvriers travaillaient à l'extérieur du caisson au moment de la tragédie. On présume qu'ils furent projetés entre les cellules d'acier sous la force de la détonation.

Au cours de la journée d'hier, les équipes de chercheurs ont démantelé la tête des 24 cylindres qui forment le caisson, tentant de frayer un chemin vers les endroits où pourraient se trouver les autres victimes.

Même s'il n'existe plus la moindre possibilité de retrouver vivant l'un des neuf autres disparus, la police a révélé que les plongeurs et les ingénieurs continueront leurs recherches tant "que tous les disparus n'auront pas été retrouvés".

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

de l'OTAN du désir constant des Etats-Unis de trouver des moyens plus satisfaisants de faire face à ce problème fondamental. L'association des nations atlantiques n'est pas le centre unique de pouvoir dans notre monde, mais cette association est la plus libre et la plus puissante. Notre but constant est de coopérer avec nos amis pour nous assurer que cette puissance soit administrée avec un sens des responsabilités au service de la liberté sur tous les continents."

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

duquel il faudra agir. Le comité sur les structures fiscales terminera ses travaux en 1967 et cela donnera lieu à la remises en question de tout ce domaine d'activité gouvernementale. Enfin il faut mettre sur pieds la machinerie nécessaire à la convention collective chez les fonctionnaires. Ce sont toutes des tâches qui exigent un gouvernement froit."

Cet appel à un gouvernement fort n'est-il pas un défi à M. Lesage ? a demandé quelqu'un. — Pas du tout, a répondu le premier ministre.

"Et comment est votre santé à la veille de cette campagne" ?, a risqué un autre.

"De quoi ai-je l'air?", a répondu M. Pearson.

"Défiez-vous M. John Diefenbaker à un débat télévisé au cours de la campagne?".

"Il a lui-même rejeté cette idée lors de la dernière campagne", a dit M. Pearson.

Inauguration de la campagne, le 21

M. Pearson a confirmé que la campagne officielle du parti fédéral débuterait à Ottawa le 21 septembre alors que tous les candidats libéraux seront réunis au Château Laurier pour recevoir de M. Pearson les vues du parti sur les grandes questions qui seront soulevées durant la campagne et parmi lesquelles l'unité nationale aura une place de choix.

Le premier ministre a refusé de commenter le rapport Fowler.

Quand les journalistes ont demandé à M. Pearson s'il comptait se retirer de la vie publique durant son prochain mandat s'il en obtient un, il a dit qu'il rêvait souvent d'obtenir un sursis et de se retirer dans la tour d'ivoire du monde académique pour revenir à ses premières amours : l'enseignement de l'histoire.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

Parfois, le V.O. semble encore meilleur
...aujourd'hui, par exemple!
Joseph E. Seagram & Sons Limited
Montreal, Canada

Pour votre maison ou votre chalet, assurez-vous du MODELE, du CONFORT, de la DUREE et de la SOLIDITE avec une
CONSTRUCTION PRÉFABRIQUÉE
EN BILLOTS DE CEDRE ROUGE DE L'OUEST
PAN-ABODE
Brevet canadien no 491373 et autres en instance

- Construction solide, durable.
- Style traditionnel
- D'éraction facile
- A prix raisonnable
- Finance de banque
- Modèle hors série si désiré
- Habitable à l'année comme chalet d'été, cabine, résidence ou motel, etc.
- Evitez tout désappointement; préparez-vous dès maintenant.

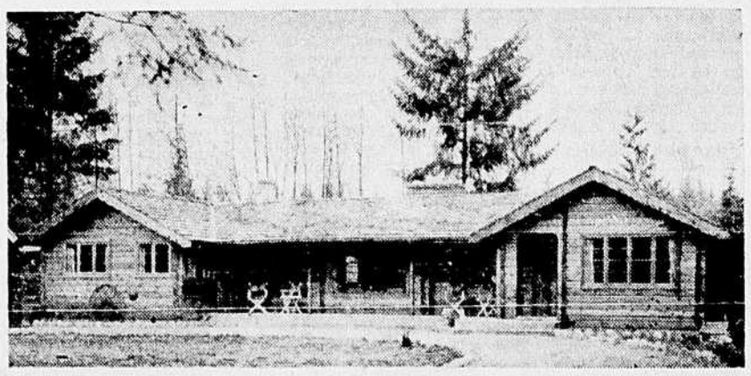

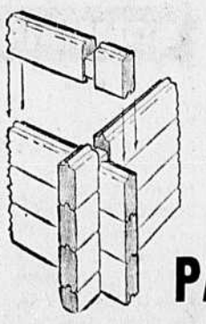

IMPORTANT

Nos habitations sont exclusives. Avant d'acheter, ne manquez pas de venir voir nos maisons si vous ne voulez pas être désappointé plus tard. Visitez nos modèles à Chomedey. Ouverts chaque jour excepté le dimanche. Ceci ne vous oblige aucunement mais pourrait vous être utile.

MODELE DE CONSTRUCTION — Dans la construction Pan-Abode, ce sont les murs qui supportent le tout. Ils sont en madriers embouvetés de 3" ou 4" placés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont machinés avec précision à tolérance sévère afin de s'emboiter parfaitement et sont maintenus ensemble par un joint solide.

Pour autres renseignements et pour recevoir notre brochure gratuite sans aucune obligation de votre part, expédiez ce coupon à

Ces habitations sont fabriquées par
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585 rue Fraser, Vancouver, C.-B.
Demandez la brochure GRATUITE

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595 boul. Labelle, Chomedey
Téléphone : 688-4460

PAN-ABODE (QUEBEC SALES) Limited
2595, boul. Labelle, Chomedey L. PR.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des traducteurs de Montréal)
Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences. Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 16 septembre, à 7 h., au McConnell Engineering Building. (Droit d'examen : $2.00).
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrivez au Département d'Extension ou téléphonez à 844-6311, local 304.

SOLDE D'ENTREPÔT
32 MAISONS À SOLDER
AU BAS PRIX INCROYABLE DE $1,095
Rég. $1495
MIL QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS
SEULEMENT $7 par semaine
LE "RANCHER" DE LUXE
MAISON 5 PIECES GENRE CHALET
Un bas prix jamais connu jusqu'ici

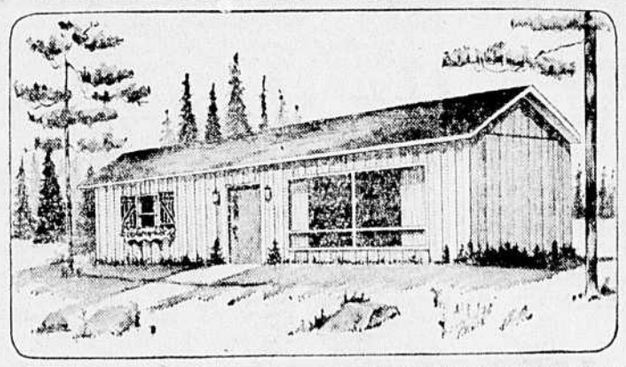

LE RANCHER, dessiné par un architecte
NOMBRE D'AUTRES MODELES EN MONTRE
Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
LIVRAISON IMMEDIATE OU SUR DEMANDE
Incluant :
- Fenêtres régulières à 3 canneaux, en aluminium
- Solage d'une qualité supérieure à la moyenne
- Divisions intérieures
- Construction extra solide
- Bardeaux d'asphalte de 210 lb (Barett)

STANDARD STRUCTURAL WOOD
COMPANY LIMITED
La construction supérieure est notre spécialité
6018 CH. COTE-DE-LIESSE — 744-5501
Face à l'immeuble de la Corporation du gaz naturel du Québec sur le chemin de l'aéroport de Dorval (non loin du Holiday Inn). Prenez la sortie 21 du boul. Métropolitain et continuez vers l'ouest direction aérogare de Dorval durant un demi mille.
LE PLUS IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS PREFABRIQUEES AU QUEBEC
OUVERT EN SEMAINE DE 9 A.M. A 9 P.M.
SAM. ET DIM. DE 10 A.M. A 9 P.M.
TRANSPORT A NOTRE SALLE DE MONTRE SI DESIRE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 209

Fusion de six municipalités au nord de l'île Jésus ?

Ste-Thérèse (ville), Ste-Thérèse (paroisse), Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion formeraient une seule ville dans la région des Mille-Iles.

par Thomas Duhaime

L'île Jésus, sans contredit, aura été la zone-pilote qui a permis au gouvernement d'axer sa politique de regroupement municipal.

Résultat : fusion massive de quatorze municipalités et création de la ville de Laval.

A leur tour, six municipalités de la région des Mille-Iles : Ste-Thérèse-ville, Ste-Thérèse-paroisse, Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion songeraient sérieusement à se fusionner pour ne former qu'une seule agglomération urbaine de près de 40,000 âmes.

L'idée d'un tel projet, qui n'est pas tellement neuve d'ailleurs, a dominé continuellement, hier, les délibérations d'une journée d'étude groupant les membres du conseil municipal et les représentants de la Chambre de commerce de la ville de Ste-Thérèse.

Par ordre, les discussions ont porté sur la formation d'un organisme de publicité, la création d'un commissariat industriel et d'une commission d'urbanisme — les deux à l'échelle locale et régionale, sur le rouage administratif d'une ville du 20e siècle, et . . . sur le regroupement municipal dans la région des Mille-Iles.

Sur ce dernier point, si tout le monde semblait d'accord pour envisager le problème avec beaucoup de réalisme, il faut dire que les dirigeants de la Chambre de commerce se sont engagés dans cette voie avec beaucoup plus de détermination que les autorités municipales de Ste-Thérèse.

Un encouragement authentique

Soulignons immédiatement que la présence du sous-ministre des Affaires municipales M. Jean-Louis Doucet, à ce colloque, qui a pris l'allure d'une réunion "au sommet" (toutes proportions gardées), a certainement été un stimulant pour les participants.

Assailli de questions, principalement en ce qui concernait le point dominant des délibérations, M. Jean-Louis Doucet a déclaré que le ministère des Affaires municipales avait fait ses preuves jusqu'ici, citant le cas récent de la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus.

M. Doucet a même souligné qu'actuellement un projet identique de fusion était préconisé pour certaines municipalités de la rive sud.

Se limitant à ces énoncés de fait, il a quand même établi clairement que toute municipalité qui en ferait la demande, qu'il s'agisse d'une simple annexion ou de la fusion intégrale de plusieurs villes voisines, recevrait un accueil favorable.

Enthousiasme et réticence

Tandis que plusieurs membres de la Chambre de commerce se prononçaient presque catégoriquement en faveur d'un mouvement d'ensemble devant promouvoir le projet de regroupement des municipalités de la région des Mille-Iles, le maire de Ste-Thérèse, M. René-A. Robert, y est allé avec plus de réticence.

"Je suis certainement favorable au regroupement municipal, a-t-il déclaré, mais il faudrait éviter des prises de position irrévocables," laissant entendre par là qu'une action trop hâtive pourrait compromettre un tel projet.

Le maire Robert a mentionné qu'en avril dernier la ville de Ste-Thérèse s'était vu refuser la collaboration de la municipalité de Ste-Thérèse-paroisse, qui a rejeté carrément le projet d'annexion qui lui avait été proposé.

L'établissement de la compagnie General Motors dans les limites de Ste-Thérèse (paroisse) est largement à la base de ce mouvement qui vient de prendre vie : prévoir la planification économique et l'urbanisation ordonnée des six municipalités comprises dans ce secteur de la région des Mille-Iles.

La ville de Ste-Thérèse (près de 15,000 âmes), étant le centre le plus important de cette agglomération urbaine, a donc décidé, en collaboration avec la Chambre de commerce, de promouvoir la formation d'une commission destinée à accélérer l'étude du problème du regroupement des municipalités concernées et à en hâter la réalisation . . . si elles sont toutes d'accord, bien entendu.

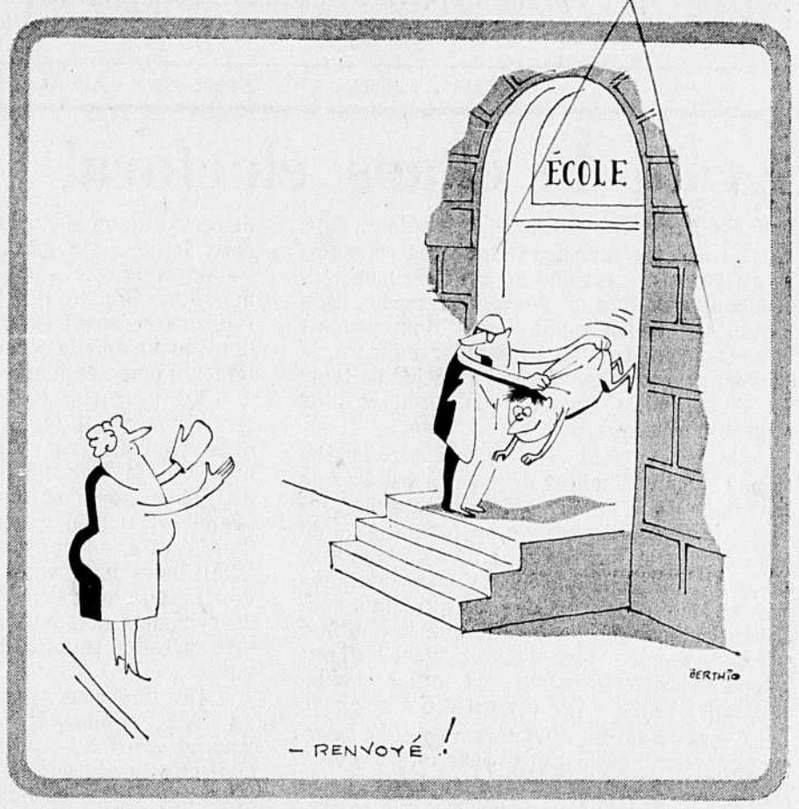

12,000 étudiants à la rentrée, à l'Université de Montréal

Quelque 12,000 étudiants ont entrepris leur année académique hier à l'Université de Montréal. Le recteur de l'institution, M. Roger Gaudry, a souhaité la bienvenue aux étudiants des diverses facultés en commençant par ceux inscrits à la faculté des Sciences sociales. Ces derniers sont près de 1,300, ce qui constitue un chiffre record pour cette faculté.

"Les étudiants ne fournissent qu'un cinquième du budget de l'U. de M."

— le recteur, M. Roger Gaudry

par Bernard Morrier

Les sommes versées par les étudiants à l'Université de Montréal sont loin de correspondre au budget administratif et au coût des projets d'expansion de l'institution.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le recteur de l'université montréalaise, M. Roger Gaudry, alors qu'il souhaitait la bienvenue aux quelque 1,300 étudiants (chiffre record) inscrits à la faculté des Sciences sociales.

Il a précisé que les frais de scolarité versés par les universitaires équivalaient au cinquième environ du budget de l'institution. "C'est donc dire que l'Etat paie le reste, qu'il vous soutient, a poursuivi le recteur, et qu'il est évidemment dans son intérêt de former des jeunes qui rempliront les cadres de la société de demain."

Rappelant ensuite que le nombre d'étudiants augmentait d'environ 1,200 par année, et qu'il se chiffrerait à environ 15,000 d'ici trois ou quatre ans, M. Gaudry a souligné les problèmes immenses et croissants que le manque d'espace créera à l'Université de Montréal.

Deux nouveaux pavillons

"Pourtant, a-t-il dit, l'université a le devoir social de recevoir le plus d'étudiants possible, et nos problèmes d'espace seront en partie résolus par la construction prochaine de deux édifices nouveaux, soit le pavillon de Droit et celui des Sciences sociales. Constructions, s'est-il empressé d'ajouter, qui pourront être réalisées à la condition que le gouvernement poursuive sa politique d'octrois".

M. Gaudry a d'autre part fait remarquer qu'il n'y a pas qu'au Québec que les universités manquent d'espace, mais que le problème est mondial. "En Grande-Bretagne, a-t-il rappelé, on compte 13 fondations d'universités ou de collèges universitaires au cours des cinq dernières années. Or, chaque fois il a été question de manque d'espace."

A la rentrée, hier, quelque 12,000 étudiants se trouvaient inscrits aux différentes facultés de l'Université de Montréal, et l'on comptait quelque 1,000 professeurs, dont 550 à plein temps, 300 à temps partiel et les autres comme surnuméraires.

Messe du St-Esprit le 15 septembre

La messe du St-Esprit aura lieu, cette année, le mercredi 15 septembre à 4 h. 45 de l'après-midi, au Grand Salon du Centre social.

Jusqu'ici cette messe, qui marquait le début de l'année académique à l'Université de Montréal, relevait de l'administration de l'institution et revêtait ainsi un caractère officiel et administratif.

A la demande des aumôniers, le recteur confiait, en juillet dernier, la responsabilité de la messe du St-Esprit à la communauté chrétienne universelle. De ce fait, elle perdra sans doute son caractère officiel et administratif, mais peut-être pourra-t-on, par ce changement, en mieux dégager la signification chrétienne.

13,000 étudiants à l'université McGill; projets de $100 millions

par Gilles Daoust

Au niveau pré-universitaire seulement ("college") plus de 6,000 étudiants se sont inscrits cette année à l'Université McGill. Le tiers de ces candidats sont des Américains et des Européens. Au total, 2,200 inscriptions ont été acceptées, soit celles au moins de tous les étudiants canadiens qui ont rempli les normes exigées.

L'Université McGill compte actuellement près de 13,000 étudiants.

Tels sont les chiffres fournis hier par le directeur du Bureau des inscriptions de l'Université McGill, M. A. B. Walsh, lors d'un dîner tenu à l'occasion de la campagne annuelle de souscriptions de cette institution.

Une centaine de diplômés de McGill étaient invités, hier, à visiter les plus nouvelles installations du campus et particulièrement le nouveau système de télévision en circuit fermé récemment mis au point et permettant par exemple à un professeur de donner simultanément un cours à des étudiants se trouvant dans plusieurs salles différentes.

Au cours de la visite d'un tout nouvel édifice, l'"Otto Maass Chemistry Building", réservé à la chimie-physique, le contrôleur des finances de l'université a révélé que McGill, dans les cadres d'un programme de 10 ans actuellement en cours, aura dépensé au moins 100 millions de dollars à ses nouvelles constructions.

M. A. C. McColl a précisé que le programme dans sa première phase, avait été surtout financé à même les fonds privés de l'université. La seconde phase, a déclaré le contrôleur, sera largement financée par les subventions du gouvernement provincial. Le programme, coûtera, de 1966 à 1968, quelque 26 millions de dollars, dont 22 millions seront fournis par le gouvernement provincial.

M. McColl a ajouté que les inscriptions à l'Université McGill augmentaient au rythme de 9 p. 100 par année et que le besoin de nouvelles constructions était évident.

Quant aux dépenses, M. McColl a révélé qu'elles avaient augmenté de 24 p. 100 cette année. Le contrôleur a expliqué que cette augmentation provenait non seulement de la croissance normale de l'institution, mais aussi du désir de corriger certaines situations passées, principalement celle des salaires.

Abordant ensuite un sujet délicat, celui des frais de scolarité, M. McColl a déclaré qu'ils ne représentaient actuellement que 23 p. 100 du budget de l'université.

Le contrôleur a enfin mentionné une augmentation de $1 million des dons à l'Université provenant de l'Alma Mater, des Associés de McGill et autres groupemnets.

L'Université McGill, selon le contrôleur, espère recevoir, lors de l'année académique 1966-67, quelque $3 millions en octrois du gouvernement.

L'Université McGill est populaire aux Etats-Unis

M. T. G. Daly, membre du Bureau des inscriptions de l'Université McGill, a déclaré, hier, à un groupe de diplômés réunis à l'occasion de la campagne annuelle de souscriptions, que le McGill jouissait d'une excellente réputation auprès de nos voisins américains.

Près de 900 étudiants américains se sont inscrits cette année à McGill au niveau pré-universitaire ("College"). Environ 300 d'entre eux ont été déclarés admissibles.

M. Daly a énuméré un certain nombre de raisons incitant les étudiants américains à venir faire leurs études ici. "Il y a, selon M. Daly, l'excellente réputation dont jouit, à l'étranger la Faculté de médecine de McGill, le fait que certains étudiants américains craignent leurs propres universités, qu'ils considèrent comme des "machines" à fabriquer des diplômés, et enfin une certaine panique devant le nombre des inscriptions refusées par les universités américaines.

photo LA PRESSE

Une jeune femme tenace

L'épouse du pilote disparu, Mme Gail Binderman (à gauche) tient son billet d'avion avant de s'embarquer pour Goose Bay, à Dorval. Elle est accompagnée d'une amie, Mlle Gale Rosenberg, 20 ans, qui ne l'a pas quittée depuis la disparition de l'aviateur. Les deux jeunes femmes ont quitté Montréal tôt ce matin.

Mme Gail Binderman part à la recherche de son mari disparu

Mme Gail Binderman, âgée de 27 ans, a quitté la métropole ce matin pour participer aux recherches qui se poursuivent présentement à environ 60 milles au sud-est de Goose Bay, au Labrador, en vue de retrouver son mari, le pilote J.T. Binderman, âgé de 33 ans, qui est disparu après avoir effectué un atterrissage forcé au cours d'un vol du Groenland vers Blanc-Sablon, au Québec.

La femme du pilote est accompagnée d'une amie, Mlle Gale Rosenberg, âgée de 20 ans, qui lui tenait compagnie depuis que son mari est disparu.

Mme Binderman a révélé hier qu'elle avait l'intention de demeurer dans la région de Goose Bay tant que l'on n'aura pas retrouvé son mari.

Les recherches qui s'étaient poursuivies pendant près de trois semaines avaient été interrompues pendant quatre jours. Cependant, devant les appels répétés de Mme Binderman, le ministère de la Défense avait accepté de recommencer les battues dans cette région.

Depuis la disparition du pilote, Mme Binderman a toujours conservé l'espoir de le retrouver vivant. Au fait, on a la conviction que celui-ci n'a pas été blessé dans l'écrasement de son avion puisqu'il est parti aussitôt, emportant avec lui une partie de l'équipement de secours qui se trouvait dans l'appareil Gemni 1-A.

La dernière fois qu'il avait donné sa position, il se trouvait au-dessus de Sandwich Bay, avec de l'essence pour 70 minutes de vol. Il avait signalé qu'il devait de ce fait tenter de se poser à Goose Bay, ne pouvant atteindre Blanc-Sablon avec cette quantité de carburant.

Hier, un deuxième contingent de militaires de la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, a été dépêché dans la région où se poursuivent les recherches, portant à une trentaine le nombre des chercheurs.

Les conditions atmosphériques étant très favorables, un appareil Dakota de l'ARC, a également pu survoler continuellement la région au cours de la journée d'hier.

FAITS divers

Chasse à l'homme dans les Laurentides

Tôt cet après-midi, de concert avec des policiers de différentes municipalités des Laurentides, des agents de la Sûreté provinciale, escouade de Rawdon, ont organisé une vaste chasse à l'homme, dans le but de mettre la main sur trois cagoulards qui ont commis, à midi, un vol à main armée à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Théodore-de-Chertsey, près de Rawdon.

C'est le sergent J. Bergeron, de la PP, qui coordonne les opérations. Plusieurs barrages ont été dressés sur les routes de la région et les corps de la Sûreté provinciale de St-Jérôme, Sainte-Marguerite et Ste-Agathe sont aux aguets.

Pendant l'absence du gérant,

Voir FAITS DIVERS, en p. 6

A son procès pour le meurtre de son "ami"

Thérèse Carbray âgée de 30 ans, de la rue Masson, à Rosemont, subira son procès aux prochaines assises, pour le meurtre de son compagnon, Marcel Sirois, qu'elle aurait abattu de trois balles, quelques jours seulement après la sortie de ce dernier du pénitencier.

La femme Carbray a été envoyée à son procès lorsque le procureur de la Couronne, Me Gabriel Grenier, eut déposé comme preuve, devant le tribunal, les dépositions des différents témoins à l'enquête que fit le coroner, sur les circonstances de cette pénible affaire.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le gunman n'a pas pu se frayer un passage

Le sergent-détective Maurice Brosseau, du Bureau des enquêtes criminelles, examine la vitre qui a été brisée par un bandit qui tentait de fuir la bijouterie J.-Omer Roy, au 1658 est, rue Mont-Royal, après qu'une tentative de hold-up eut avorté, hier après-midi. Les cinq individus impliqués dans cette affaire sont présentement sous les verrous.

Des pieds font avorter un hold-up; cinq arrestations

L'esprit d'observation des agents Robert Chalifoux et André St-Hilaire, tous deux attachés au poste no 16, a permis la capture de cinq bandits, en faisant avorter, hier après-midi, une tentative de hold-up à la bijouterie J.-Omer Roy, au 1658 est, rue Mont-Royal.

Le petit détail qui n'a pas échappé aux policiers était tout simplement des pieds qui dépassaient légèrement le bout d'un comptoir.

A partir de cette paire de souliers à la verticale, les policiers ont rapidement fait le rapprochement avec une personne ligotée et couchée sur le plancher. Et c'était effectivement ce qui se passait.

Les agents s'étaient rendus sur les lieux, vers 2 h. 15 hier après-midi, afin de vérifier si tout était dans l'ordre, après que le système d'alerte eût été mis en action.

En entrant dans l'établissement, ils ont demandé si le système était défectueux. On leur répondit que tout était normal. Mais il y avait les pieds . . .

Les bandits avaient solidement ficelé les cinq employés de l'établissement et s'apprêtaient à faire main basse sur les bijoux et l'argent. L'arrivée des policiers avait quelque peu dérangé leurs plans, mais, vifs d'esprit, les individus ont joué la scène du vendeur et de l'acheteur, scène qui aurait probablement réussi à jeter de la poudre aux yeux des policiers s'il n'y avait pas eu . . . les pieds !

Rapidement, les deux agents sortirent leurs armes et tentèrent de maîtriser les voleurs. L'un d'eux a brisé une vitre de la porte arrière pour s'enfuir. Il se blessa à la main et fut arrêté avec deux de ses compagnons. Le quatrième parvint à se faufiler hors de l'établissement pour monter dans une automobile, où attendait un cinquième homme.

L'auto devait être retrouvée une heure plus tard en face du 4414 de la rue Marquette.

Quant aux deux fuyards, ils ont été appréhendés par la suite, leurs complices s'étant apparemment mis à table pour dévoiler l'adresse de leur repaire.

pour les . . .
PERSONNES ALITÉES

LES FAMEUX PANIERS DIONNE

REMPLIS DE SUCCULENTS FRUITS ET FRIANDISES DE DISTINCTION

Fraises, figues vertes fraîches, bleuets, groseilles chinoises, avocats, mangues, nectarines, pêches, raisin noir, prunes, poires rouges, poires Bartlett, cantaloups, ananas, melons Casaba, melons de miel, melons d'eau, limettes, etc., etc., etc.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL.: 849-2341

SPECIAL CETTE SEMAINE
33¢ chacune
Rég. 55¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

SERVIETTE (se portant sous le bras)

En cuir véritable. Poignée se glissant à l'intérieur, au besoin. Deux compartiments pour mieux diviser les documents, les fichiers, les préparations de cours et même les volumes. Fermeture à glissière sur le dessus. Dimensions extérieures: 17" x 11½" x 2¼" d'expansion. Disponible dans la couleur du tan, celle du tabac et le noir.

Rég.: $7.75
SPECIAL $5.95

"VOTRE CENTRE D'ACHATS D'ARTICLES DE BUREAU"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

4/

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 209

Avant le chaos électoral

LE Canada entrera bientôt, à reculons, dans sa troisième campagne électorale en moins de quatre ans. C'est une majorité de ministres beaucoup plus que M. Pearson lui-même, semble-t-il, qui l'aura voulu. Usant d'un pouvoir discrétionnaire réservé au premier ministre, le chef du gouvernement libéral a décidé de tenir des élections au moment qu'il croit le plus favorable pour son parti.

Malgré son plaidoyer de mardi soir à la télévision, nombre d'indices inclinent à penser que dans cette décision lourde de conséquences, les motifs inspirés d'un certain opportunisme politique ont eu le pas sur ceux dits de "l'intérêt national". On peut le déplorer, sans toutefois jeter la pierre à un chef de parti qui a tout simplement utilisé une forte carte que la coutume met dans son jeu. Bien d'autres avant lui l'ont fait et ses adversaires auraient tout probablement agi de même s'ils avaient été à sa place.

On saura au soir du 8 novembre si M. Pearson et ses stratèges ont misé juste en prévoyant que la majorité parlementaire pencherait, cette fois, du côté libéral. En attendant, il faut se préparer à subir le pire tohu-bohu électoral de nos annales politiques.

En cette année déjà mémorable pour ses arrêts de travail dans les services publics, assisterons-nous à une grève des électeurs ? Le pourcentage plus considérable que jamais d'indifférents, de mécontents, de "sans parti" et d'indécis fait planer cette menace sur le scrutin du 8 novembre. Il se peut que devant la multiplicité des partis et leurs appels contradictoires, la masse des indifférents se cantonne dans un abstentionnisme buté, contribuant ainsi à prolonger une situation contre laquelle le parti au pouvoir veut réagir. Dans ces conditions, notre prochain état sera pire que le précédent.

Plus que jamais, l'attitude du corps électoral québecois influera de façon décisive sur l'issue de ce scrutin quasi imprévisible. Pour l'emporter dans le pays, le parti libéral devra pouvoir s'appuyer encore une fois sur un bloc solide, massif, de députés du Québec. Pour cela, il lui faudra se refaire, très vite, un "nouveau visage", dont on ne fait que commencer à deviner les lignes, à peine esquissées.

Les prochains jours devraient nous apporter, sur ce point, les précisions qui nous manquent pour porter un jugement en connaissance de cause. Il faut souhaiter que la conférence de presse que doit donner aujourd'hui Jean Marchand vienne dissiper, dans un sens ou dans l'autre, des nuages de conjectures et des incertitudes lancinantes. Il faut qu'au plus tôt l'on sache à quoi s'en tenir sur l'entrée en lice de candidats de poids, susceptibles d'imprimer une nouvelle poussée à un parti en perte de vitesse.

Ces nouveaux venus seront-ils "arrachés" au NPD, comme les dernières rumeurs le laissent croire ? La protestation véhémente du chef provincial du Nouveau Parti démocratique fournit un début de confirmation aux bruits qui courent depuis quelque temps et indique dans quelle atmosphère se déroulera la lutte autour de leur candidature, s'ils optent pour le parti libéral.

De toute façon, à deux mois du scrutin, les jeux sont encore loin d'être faits entre les partis. Si l'on peut déjà prévoir quels grands thèmes animeront cette campagne confuse (unité nationale, remaniement de la carte électorale, expansion économique et moralité politique), il paraît présomptueux de vouloir prédire dans quel ordre les divers partis se placeront à la ligne d'arrivée. Ce qui semble le plus probable, c'est qu'encore une fois, du moins dans le Québec, le NPD fasse piètre figure, surtout si après lui avoir dérobé nombre de ses idées, on pousse l'audace jusqu'à lui "voler" ses hommes.

Cyrille FELTEAU

Un phare au coeur de la cité

SAUVER Saint-Jacques, c'était bien ; lui donner une vie nouvelle, c'était mieux ! On a fait les deux. Succédant aux Messieurs de Saint-Sulpice dont on ne dira jamais assez l'immense oeuvre pastorale et sociale (un siècle d'action efficace) l'administration diocésaine prend la relève et l'abbé Gérard Lalonde se voit confier la cure de l'ancienne église métropolitaine, monument historique, précieux souvenir buriné dans la pierre, temple promis à un autre siècle de durée.

Animateur puissant et inventif, l'abbé Lalonde — et en cela il a reçu l'appui aussi total que sympathique du cardinal Léger — entend inscrire Saint-Jacques au premier plan du renouveau de l'église contemporaine. Temple du Métro, église de l'Expo, il ne s'agit pas de mots, seraient-ils assez étonnants, mais de réalités qui déjà prennent forme. L'impressionnante cérémonie de l'adieu aux Sulpiciens, mercredi soir, aura été aussi éloquente que noble. Toute autant émouvante et inspiratrice aura été la présentation au public (l'église était comble) de la nouvelle équipe de prêtres qui épauleront l'action de l'abbé Lalonde.

Saint-Jacques "église-pilote". Quelle exaltante initiative ! Nous n'allons pas reprendre ici le détail des formules, plusieurs inédites, toutes heureuses, qui vont réaffirmer la présence de Saint-Jacques au coeur de la cité. Mais précisons trois faits.

Au premier titre, le temple sera la maison de l'accueil : jour et nuit. Relié par un couloir au noeud des trois lignes du métro, à son carrefour le plus intensément névralgique, l'église redeviendra, en quelque sorte, métropolitaine. Au second titre, durant l'Expo, les visiteurs de confession catholique auront la preuve humaine et matérielle que l'Eglise est toujours présente sur "la terre des hommes". Et enfin la paroisse connaîtra avec cette nouvelle orientation, un regain de vitalité.

Dire qu'un moment on a pu craindre que l'élégante flèche tomberait dans le néant de la démolition ! Des sociologues, des financiers, des hommes d'affaires, des laïques et des prêtres ont voulu faire échec à un aussi désolant destin.

Notez qu'ils n'ont pas dit non au progrès. Ils l'ont voulu vigoureux et positif mais ancré sur les pierres du passé. Dont on sourit parfois. Mais, au fait, connaissez-vous de meilleures assises pour y dresser les demeures dont la communauté humaine aura toujours grand besoin !

Roger CHAMPOUX

Il parle peu et bien

VINGT-QUATRE heures avant la conférence de presse du général de Gaulle, notre confrère "The Ottawa Journal" soulignait que le poids des déclarations du Président de la France tient beaucoup au laconisme habituel de de Gaulle. L'homme n'est pas bavard. Ce qu'il dit est mûrement réfléchi et pesé. Notre confrère ajoute que certains leaders en Amérique pourraient utilement s'inspirer de l'exemple d'un chef d'Etat qui ne se croit pas obligé de donner une conférence de presse, chaque fois que le baromètre marque un degré de plus ou de moins.

Dans toutes les chancelleries du monde, chaque mot prononcé hier au cours d'une conférence de presse donnée devant plus de 1,000 journalistes est pesé, évalué, analysé.

L'Amérique n'accepte pas que soit appelé sujétion le tissu de liens que forme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le texte de l'allocution dit expressément que *"cessera la subordination qualifiée d'intégration par l'OTAN qui remet notre destin entre des mains étrangères"*. Il y a là-dedans une allusion précise à des débats dont le fond est très technique.

"Nous resterons les alliés de nos alliés", dit encore de Gaulle. Mais la critique énergique qu'il fait de l'OTAN rejoint la pensée de beaucoup de citoyens qui seront peut-être dans quelques mois ses électeurs.

Pour certains milieux radicaux français, où la pensée est quelquefois outrée, l'OTAN n'est rien d'autre que l'instrument déguisé d'un colonialisme qui n'ose pas dire son nom. Ou la forme, à peine atténuée par les bons sentiments, d'une occupation militaire par des forces étrangères.

Le Canada, on le sait, participe, sous l'égide de l'OTAN, à cette "occupation". Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui se félicite de l'état des relations entre Paris et Ottawa, peut difficilement ignorer que nos artistes font plus pour le bon renom du Canada que nos avions de chasse. Tous les peuples aiment la paix. La France aussi aime la paix.

Guy CORMIER

La Grande-Bretagne et notre marché

IL Y A quelque temps, s'adressant à l'Association canadienne des acheteurs, réunie à Ottawa, M. Alex Currall, C.M.G., chargé de missions commerciales dans le bureau du haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, expliquait dans les termes suivants la campagne d'exportation au Canada entreprise par la Grande-Bretagne.

"En 1964, a-t-il dit, nos exportations ont atteint $245 par habitant, à comparer avec $147 par habitant aux Etats-Unis. Nous devons faire mieux; ne sommes-nous pas la troisième nation commerçante du monde, dépassée seulement par les Etats-Unis et, de peu, par l'Allemagne. Et n'avons-nous pas réussi en 1961 à augmenter nos ventes aux pays de l'A.E.L.E. de 40 p. 100, et aux pays du Marché commun, de 60 p. 100. Aujourd'hui le gros de nos efforts se porte sur le Canada où font piètre figure depuis quelque temps nos exportations. Pour de multiples raisons politiques et économiques, il y va autant de l'intérêt du Canada que de notre intérêt que ces efforts soient couronnés de succès.

Votre gouvernement l'a reconnu, et c'est avec joie que nous accueillons les heureux changements proposés par votre ministre des Finances dans son dernier budget. Dans ce budget, M. Gordon propose pour la loi canadienne sur les douanes des modifications aux dispositions concernant l'évaluation aux fins de douane, et il a promis qu'advenant l'adoption par le Parlement de ses propositions, celles-ci ne resteraient, certes pas, lettres mortes. Il a dit espérer que les exportateurs britanniques interpréteraient ses paroles comme une invitation à venir vendre au Canada.

La réponse de l'industrie britannique ne s'est pas fait attendre. La volte-face fut spectaculaire. Finie l'époque où les ventes britanniques représentaient une proportion décroissante des importations canadiennes, l'époque où nos exportations vers le Canada se maintenaient en chiffres absolus, alors que votre pays chaque année accédait à un nouveau palier de prospérité.

Trop de commerçants britanniques, en ces années maigres, ou bien ne portaient aucun intérêt au marché canadien ou bien n'exploitaient pas à fond les occasions qu'ils y trouvaient. Il faut le dire. Plus d'un homme d'affaires du Royaume-Uni jugeait trop peu rentable le marché canadien en égard aux dépenses nécessaires pour l'exploiter.

Tout cela, c'est de l'histoire ancienne. Nous envisageons maintenant d'entrer en lice sur un plus large front et d'atteindre ainsi aux ventes massives indispensables pour que l'entreprise soit profitable.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Il est temps d'apprendre à vivre à l'européenne

Monsieur le Rédacteur :

J'ai été fortement impressionné par une émission télévisée d'AUJOURD'HUI, à Radio-Canada, traitant la question des CAFES-TERRASSES dans la Belle Province, et tout spécifiquement dans la deuxième grande ville française au monde.

Je ne saurais trop féliciter les protagonistes de cette émission ainsi que tous ceux qui ont répondu par l'affirmative à cette question d'une brûlante actualité, surtout en prévision de L'Expo 67 qui marche à pas de géant.

On se souvient que par un vote de 49 à 13, qui devait être un vote libre, mais qui est devenu un vote selon la ligne du parti, l'Assemblée législative a adopté le Bill 85, amendant la loi de la Régie des alcools. "LA LOI DE LA REGIE DES ALCOOLS SERA DESORMAIS REALISTE ET CONFORME A LA SOCIETE ADULTE" a proclamé péremptoirement M. Claude Wagner.

Après quelques passes d'armes bien dirigées de part et d'autre, entre M. Claude Wagner et M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social, nous apprenions que ce dernier commençais à colorer son eau d'un peu de vin rouge . . . C'est de bon augure pour les mois à venir.

Je me suis élevé, en maintes circonstances, dans ces mêmes colonnes, pour protester énergiquement contre les lacunes du BILL 34, sur la loi des Alcools, lequel BILL plaçait notre province en retard de 50 ans, en regard des autres nations.

Le Bill 85, qui apporte quelques modifications au Bill 34, a fait cependant de nombreux mécontents, dans différents centres de la province. Il faut entendre les doléances des provinciaux et ceux des villes de moins de 50,000 habitants, pour s'en rendre compte.

Ce n'est pas au moment où l'on parle d'astiquer la Belle Province, alors que les gratte-ciel et les fastueux hôtels poussent comme des champignons au sein de notre vaste Métropole, — en vue de recevoir les millions de touristes en 67, — que nous allons laissés fermés certains hôtels de notre province et restreindre la consommation de liqueurs à nos visiteurs d'aujourd'hui et de demain.

Allons MM. les législateurs, encore un petit effort de compréhension marqué au coin du bon sens populaire, pour tous ceux qui attendent de vous le même geste que celui que vous avez eu pour la Métropole et sa banlieue.

J'irai même encore plus loin dans ce domaine. En prévision de l'Expo 67, je suggère la vente libre de la bière, des vins et du cidre, enfin légalisé, (Merci M. Courcy), dans tous les endroits, — restaurants en l'occurrence, — où l'on sert à manger, ainsi que la transformation de beaucoup de nos tavernes, en cafés-terrasses, ne s'affublant plus du mot ignominieux "Taverne", et devenant mixtes.

Nous donnerons à Montréal, ainsi qu'à la province, un visage réellement européen, ce qui deviendra un atout considérable, dans le jeu de notre politique touristique.

Assez de vivre en vase clos et dans l'obscurité. Faisons de notre Métropole et de la Belle Province, une ville et une province ouvertes à tous, où le touriste étranger trouvera à se restaurer comme chez lui. Dans la négative, nous tuerons, pour une génération ou deux, notre poule aux oeufs d'or qu'est le tourisme, effaçant en même temps du dictionnaire, l'une des locutions latines: "Bonum vinum laetificat cor hominis."

Henryvonne

Que les parents fassent leur examen de conscience

M. le Rédacteur,

Depuis un certain nombre d'années, parents et éducateurs se plaignent de la perte de la Foi et du manque de vocations religieuses chez les jeunes.

Beaucoup ont tempêté et tempêtent encore en accusant la jeunesse d'être amorale, excitée et que sais-je encore ! Cependant tous ceux qui honnêtement font un retour en arrière ne peuvent que réaliser la terrible part de responsabilité qui leur revient de l'état d'incertitude et d'inquiétude qui règne actuellement. Trop de parents, malheureusement, ont oublié et oublient encore qu'à eux d'abord revient le devoir et l'obligation d'assumer l'éducation religieuse de leurs enfants. Trop souvent ils se sont entièrement déchargés de cette fonction sur des tiers, oubliant trop aisément que l'école n'a qu'un rôle complémentaire à jouer dans ce domaine. Et ils sont tout étonnés après cela que les jeunes, encombrés de préjugés et prenant conscience du peu de réponses qu'ils trouvent en eux et autour d'eux aux questions qu'ils ne peuvent manquer de se poser, se rebellent et jettent tout par-dessus bord: foi, famille, église, religion.

Personnellement, j'estime cette jeunesse qui a le courage de ses opinions (ce qu'on ne peut pas toujours dire des parents!) et qui ose nous dire: "c'est vous qui avez tranquillement dormi sans voir que tout autour de vous évoluait et que vous deviez vous adapter à cette "révolution tranquille du monde des jeunes". Réveillez-vous, sinon demain il sera trop tard!"

Que les parents et les éducateurs ne craignent pas de regarder la vérité en face: un enseignement religieux qui ne "colle" plus avec la réalité d'aujourd'hui. Qu'ils prennent le temps de comprendre et d'approfondir tout le sens de ces mots "liberté religieuse".

Les parents devraient réaliser que le cours de religion ne peut atteindre sa pleine significication s'il continue d'être une matière d'examen. Les seuls témoignages requis devraient être, à mon sens, des travaux personnels; travaux constructifs, choisis en fonction des problèmes rencontrés par les jeunes et non en vue de vérifier s'ils ont mémorisé l'enseignement reçu. Enfin, que l'enseignement de la religion soit moins scolastique, moins théologique; que les programmes soient plus souples pour permettre aux directeurs de pastorale des écoles de les adapter à la mentalité et aux besoins des jeunes qui leurs sont confiés et que cet enseignement soit de plus en plus catéchétique.

Ces cours qui ne seront plus bouclés par des examens gagneront par le fait même en qualité, car le professeur, pour intéresser son auditoire, sera obligé de préparer minutieusement ses cours en tenant compte de la mentalité psychologique, de la soif de vérité, du désir de recherche des étudiants et de leur permettre ainsi de découvrir leurs propres solutions aux divers problèmes qu'ils ne peuvent manquer de rencontrer dans le monde moderne.

Pour respecter la liberté religieuse vers laquelle chaque être doit tendre, il faudrait en outre, que toutes les pratiques religieuses, messes, retraites ou autres, soient rendues libres sans aucune obligation pour l'étudiant d'y assister et qu'il n'en résulte évidemment aucune discrimination.

Voilà ce que propose pour l'immédiat, dès septembre 1965, une mère de six enfants.

Giannina Mercier-Gouin

Demain on mettra des gants pour arrêter les criminels

Monsieur le Rédacteur,

CBFT, canal 2, le 30 août 1965. C'est un monsieur Pinatel qui parle.

"Le crime est en progression dans tous les pays. Les raisons en sont, premièrement, l'augmentation de la population, suivie par l'urbanisation, avec, en plus, la difficulté accrue de rejoindre les criminels . . . etc . . . etc . . ."

En toute objectivité, j'ai fait le rapprochement entre cette déclaration et la suivante, laquelle nous est servie à temps et à contre-temps, depuis X années, par les tenants de l'abolition de la peine capitale : "Dans les pays où la peine capitale a été abolie, non seulement le crime n'a pas augmenté, mais il s'est même produit une régression dans certains cas."

Qui dois-je croire ?

M. Pinatel, évidemment. De par ses fonctions dans le domaine de la criminologie, ce monsieur est au courant. Là où je ne le suis plus, c'est quand il se range tout bonnement avec les adversaires de la peine capitale en disant : "La peine de mort ne prévient pas le crime !" Comme s'il ne savait pas que les criminels — les vrais aussi bien que les débutants — iraient un peu moins fort s'ils ne se sentaient pas assurés d'une impunité relative.

Comment croire que notre peuple peut demeurer "balancé" avec tous ces raisonnements illogiques, sinon retors, qu'on lui sert à l'année longue ?

Charles châtillon

L'éloquence des chiffres

Monsieur le Rédacteur,

Je me suis demandé ce que sera l'avenir du Canada français lorsque, en pages 129 et 131 du bulletin du ministère de l'Education, (Hebdo-Education-6 août, vol. 2, No 13) j'ai vu les choix sur l'orientation des garçons de langue française comparativement à ceux de langue anglaise en ce qui regarde les options scientifiques et commerciales qui sont à la base de notre mainmise sur le contrôle de l'économie du Québec.

Que pensent nos "indépendantistes" sérieux de cette comparaison et de ses effets futurs ?

Tableau comparatif

1— Baccalauréat en sciences appliquées (ingénieur) et en sciences :
Can.-F. : 1,151 sur 20,013 = 5.7%
Can-A. : 1,785 sur 5,404 = 33%

2— Baccalauréat en sciences commerciales :
Can.-F. : 914 sur 20,013 = 4.5%
Can.-A. : 706 sur 5,404 = 13%

Pour entreprendre des études supérieures, il faut de l'argent. Pour avoir l'argent nécessaire il faut déjà être aux postes de contrôle de notre économie, or nous n'y sommes pas. Conclusion ? Y a-t-il une autre solution à ce cercle vicieux que les études gratuites au niveau universitaire ?

Denis Pépin

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

La tragédie du Cachemire

La guerre non déclarée entre l'Inde et le Pakistan pour la possession du Cachemire a fait cette semaine la manchette des journaux dans le monde entier. Le premier moment de stupeur passé, les commentateurs ont exprimé leur profonde inquiétude devant cette "grande tragédie". Après en avoir analysé les causes lointaines et prochaines, plusieurs ont formulé des projets de solution. Voici quelques extraits d'éditoriaux sur le sujet, parus dans les quotidiens des grandes capitales de l'Ouest et de l'Est :

LA NOUVELLE-DELHI — "C'est une guerre, bien qu'elle ne soit pas déclarée officiellement", écrit le **HINDUSTAN TIMES,** réputé pour son objectivité dans les rapports indo-pakistanais. "Ce qui a fait pencher la balance dans le franchissement de la frontière a été la percée pakistanaise dans le Chhamb, et la préparation d'une nouvelle agression", poursuit le journal, qui conclut : "Si le Pakistan le veut, les deux pays peuvent encore échapper aux horreurs d'une guerre moderne. L'Inde répondrait avec enthousiasme à tout signe de retour au bon sens".

Le **TIMES OF INDIA** écrit de son côté :

"C'est sans doute une grande tragédie pour le sous-continent tout entier, mais la responsabilité d'avoir mené deux pays au bord de la guerre incombe à Rawalpindi qui semble avoir voulu précipiter la dernière crise, depuis son attaque sur le Rann de Kutch . . . Peut-être, ayant engagé son prestige dans cette regrettable aventure, le président Ayoub ne peut faire marche arrière sans se trouver, avec son régime, gravement embarrassé".

Le **NEW YORK TIMES** : "L'engagement du Conseil de sécurité (dans la crise du Cachemire) peut aider le Pakistan à réaliser un de ses objectifs, à savoir d'obtenir que la dispute au sujet du Cachemire soit réglée par la guerre. L'Inde, de son côté, doit bien voir maintenant qu'elle ne peut s'accrocher pacifiquement au Cachemire à moins qu'elle n'accepte en fin de compte une solution juridique qui satisfasse le peuple du Cachemire aussi bien que les politiciens et les généraux de la Nouvelle-Delhi.

"Le Conseil de sécurité doit à présent relever un défi de taille, mais il a aussi une grande chance — mettre fin aux combats et trouver une solution pour le Cachemire."

Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** : "Si les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France veillaient à ce qu'aucune arme nouvelle, aucune pièce de rechange, aucune munition ou autre élément nécessaire à la guerre ne parvienne désormais aux combattants, le pouvoir qu'ont ces derniers de faire la guerre serait sensiblement voire même irrémédiablement diminué. Alors, si les deux parties regardaient les choses raisonnablement, les Nations unies pourraient fournir le forum de négociations de paix ou une excuse pour accepter le cessez-le-feu.

"Il ne suffit pas pour cela d'appuyer sur un bouton. L'Inde et le Pakistan ont chacun leur usine d'armements, et de plus ont accès à d'autres marchés d'armes autres que ceux des grandes puissances. Et naturellement il y a toujours le grand point d'interrogation posé par la Chine communiste qui soutient le Pakistan. Mais une forme ou une autre de boycott militaire — qu'il ait lieu ou non sous les auspices de l'ONU — est sans aucun doute le premier pas à faire si l'on veut mettre fin à la dangereuse guerre qui menace d'enflammer l'Asie".

LONDRES — Le **TIMES** (indépendant) : "Dans le passé l'appui des Soviétiques à l'égard de la position indienne sur le Cachemire avait fait avorter les initiatives des Nations unies par un simple veto. Un nouveau recours à une telle arme paraît aujourd'hui improbable. Même s'il subsiste des divergences entre l'URSS et les Etats-Unis en ce qui concerne l'Inde et le Pakistan, elles ne sont pas assez fortes pour que les deux pays, c'est-à-dire l'URSS et les Etats-Unis, n'acceptent pas de les subordonner à la tâche plus vaste qui est de faire cesser les hostilités."

Pour le **FINANCIAL TIMES,** le plus grand espoir réside probablement dans une "initiative commune anglo-soviétique une fois qu'il aura été établi qu'une médiation a des chances d'aboutir. Quant à savoir le moment opportun pour une telle initiative, c'est une question à laquelle il est délicat de répondre."

Le **DAILY MAIL** (conservateur) : "L'Inde est la grande démocratie de l'Asie. Le Pakistan est l'allié de l'Occident. Quoi de plus profitable pour la Chine communiste que de voir ces deux pays s'entre-déchirer ? La Chine n'a nul besoin d'intervenir. Il lui suffit d'attendre, sachant parfaitement que quel que soit le gagnant, c'est elle en fin de compte qui remportera la victoire."

PARIS — Sous le titre : "Le Commonwealth déchiré", **LE MONDE** écrit :

"Prête à soutenir toute initiative pacifique des Nations unies, la Grande-Bretagne reste pour sa part résolue à respecter une stricte neutralité dans une guerre qui, observe-t-on à Londres non sans amertume, oppose pour la première fois deux pays membres du Commonwealth. Que l'affaire du Cachemire ait pu dégénérer sans qu'aucun des protagonistes ait eu recours à la médiation du Commonwealth, sans que les appels de Londres aient été entendus, sans qu'une formule de compromis ait pu être tentée, en dit long, semble-t-il, sur l'effritement politique de la communauté britannique des nations...

"La consternation des Britanniques résulte enfin des risques d'intervention chinoise. Affaiblie par la guerre, l'Inde ne court-elle pas le risque, à plus ou moins brève échéance, de se faire attaquer par les troupes chinoises massées à la frontière himalayenne ?

"La parole est aujourd'hui à M. Thant et peut-être aussi au Commonwealth pour une initiative de compromis. Ne pourrait-on pas imaginer un Cachemire indépendant de l'Inde et du Pakistan sous garantie de l'ONU ou du Commonwealth ?"

LE FIGARO (droite modérée) : "Des deux côtés on semble vouloir ignorer les appels à la raison lancés par le Conseil de sécurité et les conseils prodigués par quelques capitales étrangères où l'on ne voit pas sans inquiétude s'ouvrir un nouveau front à proximité des frontières méridionales de l'URSS et de la Chine. Le fait que les deux gouvernements sont restés sourds à ces appels n'est évidemment pas un bon signe. On n'arrête sur les bords d'une catastrophe que ceux qui ont vraiment envie d'être retenus. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Il faut donc s'attendre à voir les événements militaires prendre pendant quelques jours au moins le pas sur les interventions diplomatiques. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il faille minimiser ces dernières".

PEKIN. — La presse chinoise attaque avec une violence jamais égalée, l'action militaire indienne à la frontière pakistanaise.

La déclaration du gouvernement chinois condamnant "l'agression indienne" et rejetant sur le gouvernement indien la pleine responsabilité "des conséquences" que pourraient avoir ses initiatives militaires est publiée par tous les journaux en première page sous des manchettes en caractères gras.

La liste des titres sous lesquels la presse publie les dépêches de l'agence Chine Nouvelle est aussi éloquente en elle-même : "Le premier ministre Chou En-lai a reçu l'ambassadeur du Pakistan à Pékin pour s'entretenir avec lui des problèmes créés par l'extension de l'agression indienne au Pakistan".

"Le président Ayout Khan demande au peuple pakistanais de contre-attaquer sans pitié les agresseurs."

Des articles accusent également l'Inde d'imposer au Cachemire "une domination tyrannique", et l'ONU "sous l'influence américaine" de "défen-

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

les bandits, la tête recouverte de cagoules noires et armés d'un revolver et d'une mitraillette, ont gonflé leurs "sacs" de billets de banque et se sont enfuis dans une auto de récent modèle dont la carrosserie est endommagée.

Un suspect, détenu à Montréal, est ramené à Québec

A la demande de leurs confrères de Québec, les agents de la PP ont veillé au transfert durant la nuit, de Montréal jusqu'à Québec, d'un suspect du nom de Gérard Arseneau, âgé de 35 ans, que l'on désire interroger dans la célèbre affaire Darabaner.

Le détenu s'est livré hier après-midi au commissaire des incendies et a été écroué séance tenante par le sergent Marcel Sainte-Marie, de l'escouade des incendies criminels.

Deux autos vs camion: un mort et 7 blessés

Une violente collision impliquant deux automobiles et un camion a coûté la vie à une septuagénaire en plus de faire sept blessés, vers 1 h. 45 hier après-midi, sur la route no 8, près de St-Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes.

La victime est Mme Emile Latendresse, âgée de 71 ans, domiciliée au 6349, 12e Avenue, à Rosemont. La mort a été constatée sur les lieux mêmes de la tragédie, la victime ayant été tuée sur le coup.

Les sept blessés ont tous été transportés à l'hôpital des Deux-Montagnes, à St-Eustache. Aucun d'eux ne serait dans un état critique.

Filature incendiée à Valleyfield

VALLEYFIELD (J.-D.G.) — Une trentaine d'employés sont actuellement sans travail pour une période indéterminée à la suite d'un incendie qui s'est déclaré tôt hier matin à la filature Montreal Cottons. Les flammes ont pris naissance entre les murs du moulin Gault situé rue Chaussée. Une quinzaine de pompiers de Valleyfield, sous la direction du chef Paul Martineau, ont prêté main-forte à ceux de la compagnie durant près de trois heures afin de maîtriser le foyer d'incendie. L'eau a surtout causé des dommages considérables aux métiers à tisser, à l'étage inférieur.

Bambine tuée par une auto

Une bambine de 6 ans a été tuée par une auto, vers 4 h. 10 hier après-midi, sur une route secondaire de Sainte-Anne-de-Sorel.

La victime est Lyne Guèvremont, dont les parents sont domiciliés au 3119 rue Ste-Anne, à Ste-Anne-de-Sorel.

Corps d'une jeune fille noire repêché

La police cherche présentement à identifier le cadavre d'une jeune fille de race noire qui a été repêché du canal de Lachine, vers 10 h. 30 hier matin.

Le corps avait été aperçu, flottant à la surface, par M. Jean-Paul Besnar, du 87 rue Taylor, à Châteauguay. M. Besnar a immédiatement alerté les policiers qui ont repêché le corps à la hauteur de la rue Ottawa.

La jeune fille est âgée d'environ 20 ans, mesure 5 pieds, 5 pouces et pèse 120 livres. Elle était vêtue d'un chandail bleu, de pantalons noirs et de chaussures noires.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal.

Détenu comme témoin important

QUEBEC (PCI) — Un sexagénaire de Kamouraska, Thomas Landry, est détenu à la prison de Québec comme témoin important en rapport avec l'enquête sur la mort d'un autre sexagénaire du même endroit, M. François Beaupré.

Ce dernier a été trouvé sans vie le 7 juillet dernier. Il avait été atteint d'une balle de fusil. Landry a été cueilli hier à sa sortie d'un hôpital de Québec. Il n'est cependant pas encore complètement rétabli d'une blessure d'arme à feu qu'il a lui-même subie. Il devra par ailleurs retourner à l'hôpital plus tard pour y suivre d'autres traitements.

Vol avec violence dans un restaurant

Pendant que la serveuse, Mme Jeannine Boies, du restaurant Aline, au 2405 rue Frontenac, lavait la vaisselle, vers 11 h. 15 hier soir, un individu, attablé depuis quelques instants dans l'établissement, a décidé d'enjamber le comptoir et de vider la caisse.

La serveuse a tenté d'intervenir, mais le malfaiteur l'a projetée violemment sur le plancher et s'est enfui à toutes jambes, emportant une somme de $58.

La police a une bonne description de l'individu.

La PP espère récupérer 150 autos volées

Au rythme des présentes vérifications effectuées par la PP dans le "cimetière" des voleurs découvert la semaine dernière sur le chemin Chambly, il se peut que les agents récupèrent de 150 à 200 autos volées depuis mai dernier.

"Nous avons vérifié jusqu'à maintenant 150 carcasses d'autos, a expliqué l'insp. H. Patenaude. De ce chiffre, 42 avaient été volées. Nous en avons mille à examiner. A cette proportion, ce seront donc plus de 150 autos récemment volées et jusqu'à maintenant disparues de la circulation dont nous aurons retrouvé la destination."

Le feu à l'hôtel Balmoral

Le feu a rasé cette nuit l'hôtel Balmoral, à Otterburn Park, près de St-Hilaire. Les flammes ont débuté vers 2 h. et ce n'est que trois heures plus tard que les pompiers volontaires ont réussi à maîtriser l'élément destructeur.

L'établissement, qui était fermé depuis un mois, est une perte totale. Les dégâts s'élèvent à environ $50,000.

Une usine d'épuration de $4 millions à Pointe-Claire

La construction d'une usine d'épuration (traitement des eaux vannes) coûterait la somme de $4 millions aux contribuables de Pointe Claire.

Le projet est à l'étude depuis huit ans et, cette semaine, le conseil prenait connaissance des résultats d'études préliminaires effectuées par M. Jacques Benoit, ingénieur conseil, que l'on avait finalement, chargé l'automne dernier, de présenter un projet.

Dans son étude préliminaire, l'ingénieur suggère deux alternatives : une usine qui serait située sur des terrains près de l'hôtel de ville et qui comprendrait l'équipement de traitement des eaux et de contrôle de la pollution ou bien un édifice similaire que l'on construirait sur une île artificielle dans le lac St-Louis.

L'île devrait avoir une superficie de 175,000 pieds carrés et nécessiterait la construction d'une jetée longue de 500 pieds pour l'unir à la terre ferme.

Malgré cela, ce dernier projet ne coûterait que $3,253,000 alors que l'usine près de l'hôtel de ville entrainerait des déboursés de l'ordre de $3,900,000.

Le maire Arthur-E. Séguin a expliqué que les retards apportés à l'étude du projet sont dus au manque d'une politique bien définie à la Régie d'épuration des eaux. "Nous n'avons jamais très bien su ce que nous devions faire."

Alors que le Dr Gustave Prévost était manifestement favorable à une usine à traitement secondaire, d'autres corps responsables s'y opposaient.

M. Séguin a rappelé que dans notre province, aucune grande ville n'a construit d'usine de traitement des eaux comparable à celle que projette Pointe Claire. Une seule usine existe sur la rive du lac St-Louis, à la pointe ouest de l'île de Montréal, celle de Beaconsfield, mais elle n'offre que le traitement primaire et n'est pas très efficace".

"Nous ne pouvons dépenser $4 millions si l'on n'atteint pas le but recherché", a-t-il dit. "Il serait nécessaire, dans ce domaine, que les municipalités agissent en coopération et que le gouvernement provincial adopte une loi sévère pour défendre de polluer les rivières en y jetant les eaux d'égout non traitées."

Le conseil a finalement décidé de prendre le projet en considération et de l'étudier en profondeur avant de décider.

13 p.c. de la population ne gagne pas assez pour vivre décemment

— Un économiste

LEVIS, (PC) — M. Jean-Paul Plante, économiste montréalais, a déclaré mercredi que 13 pour cent de la population du Québec ne gagnait pas suffisamment pour vivre "décemment".

M. Plante, qui a déclaré que telle était la conclusion d'une enquête tenue récemment au Québec, portait la parole au symposium sur la pauvreté qui se tient ici présentement.

Au cours de sa conférence intitulée "L'envergure et la localisation des inégalités de la pauvreté au Québec", M. Plante a abordé la question du revenu, du chômage et de la scolarité qui influencent considérablement le niveau de pauvreté dans diverses régions du Québec.

L'enquête tenue auprès de 1,500 familles de la province a permis d'établir que les régions rurales du Québec, tout en fournissant 10.5 pour cent de la main d'oeuvre de la province, ne reçoivent que 6.7 pour cent du revenu total.

Montréal, a-t-il révélé, reçoit la part du lion: 81.2 pour cent du revenu total avec une population qui représente 69 pour cent de la population provinciale.

Le conférencier a aussi noté que l'enquête a permis d'établir qu'un revenu annuel de $850 à $950 par tête permettait tout juste à une famille de couvrir ses besoins et qu'elle avait besoin d'un revenu annuel de $1,200 par tête pour se permettre une certaine aisance.

L'Office du tabac jaune mène sa propre enquête

JOLIETTE. (G.L.) — Le président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec, M. Jean-Paul Corriveau, communique que les directeurs de l'organisme se sont réunis pour étudier les mesures à prendre à la suite du désastre général causé par la gelée du 31 août. Même si le ministère de l'Agriculture a déjà entrepris l'évaluation des pertes, l'Office a décidé de mener une enquête minutieuse pour déterminer d'une façon très exacte les pertes causées par la gelée hâtive.

Un enquêteur, dont on n'a pas voulu révéler l'identité, visitera chacune des fermes et dressera un bilan précis des pertes. M. Corriveau a ajouté que cette enquête serait menée très rondement et que les directeurs de l'Office pourraient de nouveau se réunir d'ici une semaine pour analyser les résultats de l'enquête et préparer un document que l'on présentera au ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy.

Pourquoi une seconde enquête, parallèle à celle du ministère ? M. Corriveau répond que l'Office, dont il est le président, ne veut absolument rien négliger pour tracer le portrait exact de la situation des producteurs de tabac à cigarette au lendemain du désastre; il estime en effet que les difficultés que connaissent actuellement les cultivateurs de certaines régions du Québec proviennent justement du fait qu'ils ont négligé de recueillir, en temps opportun, toutes les données susceptibles de donner du poids à leurs revendications.

Parlant de la situation financière des producteurs, dont les récoltes ont été détériorées par la gelée, M. Corriveau a souligné que plusieurs d'entre eux ne pourraient plus jamais reprendre la culture du tabac, parce que le désastre de la semaine dernière les a complètement ruinés.

D'autre part, M. Corriveau a déclaré qu'à son avis, les pertes réelles des producteurs de tabac de toutes les variétés dépassaient les chiffres du rapport présenté par M. Conrad Turcot.

Eloi Guillemette démissionnera-t-il ?

SHERBROOKE (PC) — Le conseil du comté de Frontenac exigera de M. Eloi Guillemette, député U.N. du comté à l'Assemblée législative, une prise de position claire et nette quant à son avenir politique et à ses intentions comme député pour le reste de son mandat.

Une résolution proposée par M. Hugues Bégin, maire de St-Gédéon village, sera envoyée à cet effet à M. Guillemette, au premier ministre, M. Jean Lesage, et au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.H.
PROJET: Q.H.-17

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection de la rue Curatteau, sur la route Transcanadienne, Montée Saint-Léonard, dans la ville de Montréal. Comté de Bourget.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route
Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent,
Montréal,
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste, au montant de $25, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $11,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 29 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.H. Projet Q.H. 17".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.H.
PROJET: Q.H.-18

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection du boulevard Yves Prévost, sur la route Transcanadienne, dans la ville d'Anjou, comté de Bourget.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route
Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent,
Montréal,
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste au montant de $25, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $19,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est, le 29 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.H., Projet Q.H.-18".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger La Brèque.

Gouvernement du Québec

SERVICE GENERAL DES ACHATS

APPEL D'OFFRES nos 210 215
211 216
212 217
213 218
214

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Bureau des Appels d'Offres, Service Général des Achats, Province de Québec, 871, Chemin St-Louis, Québec 4, P.Q., pour être reçues ou livrées au plus tard à 3.30 P.M., heure avancée de l'est le 22 septembre 1965, relativement à la fourniture d'équipement sportif.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du Ministre des Finances, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On peut obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service Général des Achats, 871, Chemin St-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service Général des Achats ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucun des autres.

Le Directeur,
Georges Bussières.

SOYEZ DIPLOMES DU
MINISTERE DE L'EDUCATION
PAR CORRESPONDANCE

EN 9 MOIS

GENERAL	SCIENTIFIQUE
☐ 6e et 7e ANNEE	☐ 8e et 9e ANNEE
☐ 8e et 9e ANNEE	☐ 10e et 11e ANNEE
☐ 10e et 11e ANNEE	☐ CREDITS SEPARES

PEUT SE FAIRE EN 2 ANS SI DESIRE

POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A :
COLLEGE MONTPELLIER Inc.
Officiellement reconnu par le ministère de l'Education
C.P. 142, STATION YOUVILLE, MONTREAL, P.Q.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL. .....
VILLE ..... PROV. .....
DERNIER DIPLOME OBTENU .....

PONTIAC '65
LA PLUS POPULAIRE
POURQUOI ?
SA QUALITE ET LES
BAS PRIX
Chez
WILHELMY
G.M. BUICK PONTIAC
Automobiles Ltée
4833 BOUL. ST-LAURENT — 288-0186
(au sud du boul. St-Joseph)

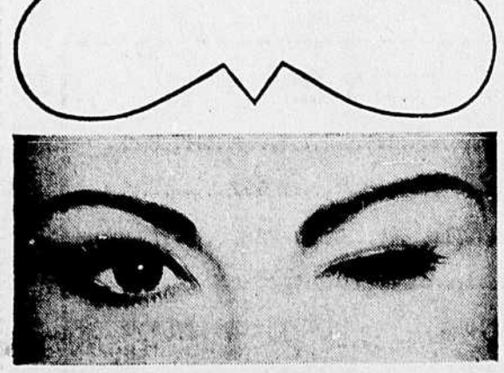
EN UN CLIN D'OEIL
DES YEUX NEUFS
OPTREX en COMPRESSES nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités, de même que certaines affections courantes telles que rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, etc.
Chez votre pharmacien
OPTREX
compresses
bains oculaires

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Un certificat de cadeau-éclair Belvedere lui fait gagner une Ford Mustang

M. W. F. Reid,
6107, ave Harvey, Pierrefonds, Qué.

Un sur neuf fumeurs de Belvedere trouvera un certificat de cadeau-éclair dans un paquet cette année. Vous pouvez gagner de superbes cadeaux tels que des mobiliers de salle à manger Deilcraft, des ensembles de cuisine Frigidaire, des manteaux de vison, des bouilloires G-E, ou même des motocyclettes Honda.

Fumez la Belvedere — peut-être gagnerez-vous aussi!

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX GAGNANTS DES CADEAUX-ÉCLAIR :

NECESSAIRE A BARBE PERSONNA-BURMA	LANTERNE MALLORY	ENSEMBLE PLUME ET CRAYON PARKER	BOUILLOIRE G.E.
M. Julien Asselin, 319 Phaneuf, St-Jean, Qué.	Mme M. Sand, 79 ave Prince Edward, Pointe-Claire, Qué.	Mme T. Provencher, 665, 2e ave, Shawinigan-Sud, Qué.	Mlle Catherine Hutton, 359 ave Argyle, Verdun, Qué.
M. Léon Lemieux, Lac Achigan, Cté Terrebonne, Qué.	M. Jerry Levy, 4695 de la Peltrie, Montréal 26, Qué.	M. René Tremblay, 55 King George, Kenogami, Qué.	M. H. G. Paveley, 113 York Road, Beaurepaire, Qué.
Mme Barbara James, 370 rue Elie, Fabreville, Qué.	Mme R. D. Bourgeois, 5 Chemin de la Baie, Vaudreuil, Qué.	Mme Solange Malo, 6652 rue Bordeaux, Montréal, Qué.	Mme R. C. Whinfield, Calumet, Cté Arg., Qué.

Nouveau format extra-long

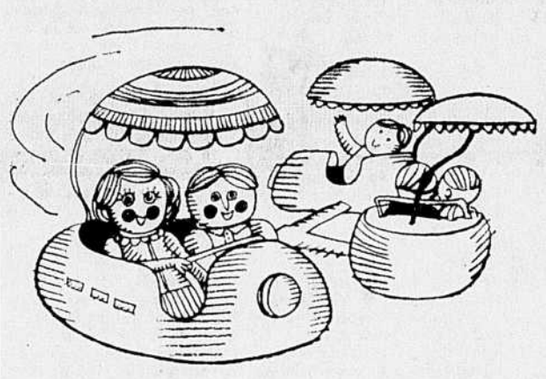
2
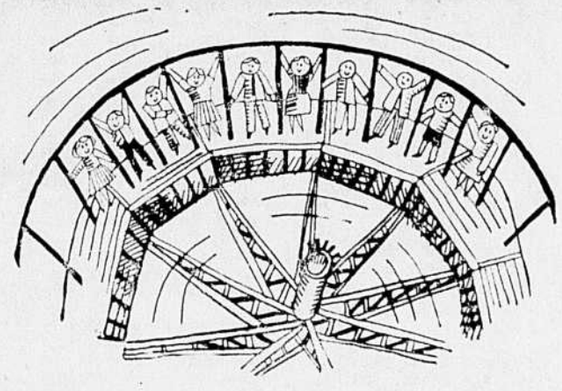
JOURS
SUPPLÉMENTAIRES

Pour satisfaire à la demande populaire, le Parc Belmont sera ouvert 2 jours supplémentaires, demain et dimanche les 11 et 12 septembre.
Et ce seront des jours d'AUBAINES: tous les manèges à 10¢ . . . et ceux du Royaume des Petits à 5¢. Venez vous amuser au joli Parc Belmont.
OUVERT DE MIDI A MINUIT
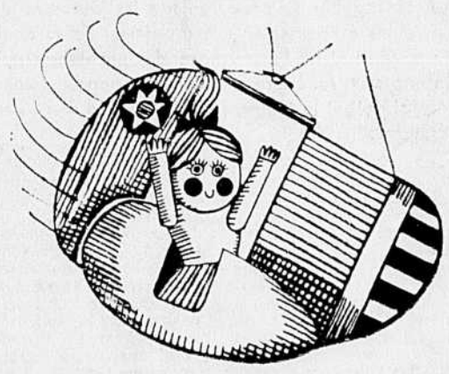
DU PLAISIR
POUR TOUS AU
• une fête pour les enfants
• pavillon de danse
• cuisine délicieuse au restaurant (licencié)
PARC BELMONT

la vie féminine

Le sentiment d'infériorité chez la femme existe dans toutes les sociétés civilisées

— Marthe Robert

par Michele Juneau

Des cheveux noirs, très noirs et volumineux. Des yeux bruns, profonds et perçants mais qui s'adoucissent au fur et à mesure de la conversation. Surtout, un sourire. Un sourire "qui part de loin", amené par l'admiration qu'elle a pour les grands hommes dont elle parle.

Mme Marthe Robert, écrivain français est de passage à Montréal, accompagnée de son mari Michel de M'Uzan qui, de son côté, donne des cours en psychiatrie à l'Université de Montréal.

Les psychiatres seraient-ils un peu fous !

"On ne peut pas soigner les malades mentales si l'on est soi-même en parfaite santé," nous dit Mme Marthe Robert.

Elle nous parle de Freud et de Kafka en particulier, de l'homme et de l'oeuvre.

— Vous êtes psychologue, psychiatre ?

— Oh non ! Mon mari, pas moi. J'ai toujours été intéressée par la psychanalyse et par Freud plus spécialement. J'ai lu toute son oeuvre. Je m'attachais aux détails, j'y revenais . . .

Cette connaissance de l'homme et de son oeuvre valut à Marthe Robert une invitation de la RTF à faire une série d'émissions radiophoniques au cours de laquelle elle s'attachait à présenter, faire connaitre et aimer à un public profane, l'inventeur de la psychanalyse.

Collaboratrice à des revues aussi prestigieuses que Les Temps Modernes et Mercure de France, elle est également l'auteur d'essais sur "Henrick von Kleist", "Franz Kafka", "l'Ancien et le Nouveau" et "la révolution psychanalytique". S'ajoutent à ces ouvrages, de nombreuses traductions.

Invitée par la Société d'études et de recherches psychiatriques, elle prononcera une conférence à l'hôpital Ste-Justine, ce soir à 8 h. 30.

Pour le moment, Marthe Robert se soumet à cette interview au cours de laquelle nous passerons de Kafka et Freud à le psychiatrie en général.

"Vous savez", dit-elle, "la caricature qui veut que tous les psychiatres soient fous n'est pas dénuée de fondement. On ne soigne pas les maladies mentales si l'on est soi-même en parfaite santé. Tout candidat à la psychiatrie doit subir une psychanalyse."

Profitons de l'occasion pour parler d'un sujet précis et fort discuté : l'égalité de la femme.

— On en parle beaucoup. Même parmi les femmes psychanalystes, le débat est très animé. De leur côté, certains hommes disent que les femmes sont des hommes manqués et il y a des femmes pour prétendre exactement le contraire. Pour moi, personnellement, la question n'existe pas car je n'ai pas rencontré de difficulté en tant que femme. Des difficultés, oui, mais en tant qu'individu. Dans le milieu littéraire, on est courtois pour nous. Si on nous bouscule un peu, ce n'est pas grave . . . c'est peut-être justement parce que l'on nous considère tout-à-fait à l'égal de l'homme. Cependant, je dois dire que je ne circule pas dans le milieu de "la femme au travail"; peut-être est-ce différent pour elle.

— Peut-on prétendre que les questions qui se posent sur la situation de la femme sont de faux problèmes ?

— Non. Sur le plan social, il y a des tas de choses qui ne vont pas. La femme a une histoire, depuis des millénaires, différente de celle de l'homme, qui l'a déterminée psychiquement et socialement, et qui a laissé des traces. Quand la femme se donnera le droit d'agir sans avoir le sentiment inconscient de blesser un homme, de lui nuire, sans avoir peur de ne pas être aimée; quand il y aura une organisation du travail et qu'elle aura une activité qui lui permette de participer sans payer plus cher que les autres, dès lors, il n'y aura pas de différence sociale.

Marthe Robert divise le problème du féminisme : à l'aspect social s'ajoute l'aspect psychologique :

"Sous ce dernier aspect, c'est plus difficile car chaque cas est individuel (mais au fond, c'est à peu près toujours la même histoire). Je crois que psychiquement, la femme est plus mal à l'aise que socialement.

— Croyez-vous que la situation de la femme est liée au régime dans lequel elle vit ?

— Dans un sens, oui. Par exemple, la société démocratique va dans le sens de la libération des forces mais il ne faut pas se laisser abuser par la législation. En France, les femmes ne votent que depuis la Libération, depuis 1945 mais ça ne représente pas de changement véritable. Avant, les femmes ont toujours régné : vous pensez à l'époque de la Renaissance, elles avaient toute liberté; au XVIIIe siècle, la même chose, elles avaient une liberté intellectuelle très grande.

— Est-ce que ce sentiment de culpabilité dont les femmes souffrent très souvent est universel ou lié à certains pays ?

— Le sentiment de culpabilité chez les femmes existe dans toutes les sociétés évoluées. Dans les sociétés primitives, on maintient des divisions étanches entre les hommes et les femmes; les uns et les autres ont leurs fonctions propres, définies. Les choses se gâtent quand les individus agissent en fonction d'une vocation.

Les femmes se sentent tenues de se justifier quand elles font un choix : une vocation ne se prouve pas, ne se justifie pas, elle est sanctionnée par le succès, c'est tout.

— De qui viendra l'évolution de la femme ? D'elle-même ou de l'homme ?

— Les deux amélioreront le sort de la femme : quand la femme aura une autre image d'elle-même, l'homme aura une autre image de la femme.

— Considérez-vous que la religion a joué un rôle dans le conditionnement de la femme ?

— Oui. D'une part, la religion a conditionné cet état d'infériorité. Dans la Bible, on parle de la femme comme d'une "aide". Le jour où elle aura son entière autonomie, elle risque de ne plus être une aide.

hemsley • hemsley • hemsley
GROS DIAMANTS
Bijouterie antique
et
Bijouterie à diamant
Nous nous spécialisons dans les gros diamants d'un à cinq carats. Venez voir notre collection rare de bijouterie antique et à diamant. Chez Hemsley, vous ferez un marché satisfaisant à notre service des Successions. Presque tous les jours, nous avons de nouvelles collections en vente.
HEMSLEY'S
Service des successions
394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine
hemsley • hemsley • hemsley

Soir de "paon bleu"

Manteau du soir en lainage de ton paon bleu garni de vison. Si "la jupe" de ce manteau semble élargir passablement vers le bas, il faut remettre la coupe en place par l'imagination et se dire que la pose en est responsable. On a voulu ici montrer les panneaux qui ouvrent pour laisser apercevoir la robe de satin côtelé ton sur ton. Les modèles sont de Raoul-Jean Fouré.

Broadtail des Caraïbes

Une nouveauté dans la fourrure de luxe, le swakara, broadtail des Caraïbes de couleur grain de café. Rien d'enveloppant comme un bon manteau-cape pour les jours froids.

Chez Raoul-Jean Fouré, collection tandem, couture et fourrures

Une nouvelle ligne s'inspirant des effets de soutanes ceinturées de ruban et des chasubles maintenues à la taille par des cordelières, telle est celle que présentait hier, Raoul Jean-Fouré lors de son défilé présenté à la presse et à des invités.

Les jupes des tailleurs et des ensembles de ville couvrant le genou en partie, combinent le droit fil et le biais pour atteindre à une coupe donnant une certaine ampleur. Les vestes, très jeunes d'allure, sans boutons sont construites de découpes discrètes et les manches longues enveloppent l'épaule étroite à même un empiècement. Les robes ont de petits cols d'abbé et des ceinturons frangés ; souvent elles sont accompagnées de chapeaux ou barrettes dans la ligne ecclésiastique.

Pour le théâtre ou le soir en général, la robe à ampleur mesurée, de coupe Couture, très pure de ligne, est parfois ourlée de matelassé ou de cygne. Ce dernier est employé par exemple sur une robe de satin bleu pâle. En outre, il recouvre entièrement un long manteau du soir blanc porté sur une robe de jersey de soie.

La couleur dominante du défilé était le gris moyen ou sombre, parfois accompagné de tons contrastants. On a également remarqué beaucoup de noir servant d'écrin aux rouges profonds. Pour le soir la faveur va aux tons pastels, très atténués et comme partout ailleurs, du noir et beaucoup de blanc.

Les tissus en vedette étaient les tweeds, les lainages reversibles, les tricots et les jerseys. Pour l'après cinq heures et le soir : des brochés, des lamés, du jacquard, des façonnés, des dentelles de laine, du velours de Lyon et une nouveauté : le velours Frisson, d'un grand fabricant parisien.

La Collection Fourrures

La collection des fourrures servait trois thèmes, selon qu'elles étaient destinées aux jeunes sportives, à l'heure habillée ou à "ma soeur de luxe". Dans la catégorie jeune se classait le chat sauvage naturel, blanc d'hiver, beige rosé ou orange brûlée. Puis le renard de Mongolie, de Magellan et le teint noir. Enfin, quelques modèles en poil de singe, en guanacco rasé et naturel et une nouveauté : le Bassarisk. Les fourrures les plus habillées comprenaient la loutre d'Alaska, dans trois tons différents, l'astrakan gris, le lammoiré et le nouveau castor royal traité dans sept coloris nouveaux.

Les fourrures de luxe étaient représentées par le jaguar, le léopard et le vison dans un bel éventail de teintes nouvelles. Citons aussi le swakara, pelage tiré de l'agneau d'Afrique du sud et offrant un choix extraordinaire de surfaces dont les plus incomparables se comparent à des soies moirées.

Garnitures et boutons sont bannis de la collection. Les fourrures ont un aspect confortable grâce à leur volume. Longs ou trois-quarts, les manteaux sont travaillés verticalement, horizontalement en diagonale ou en chevron. Les fourrures souples, amincissantes donnent toujours une allure jeune.

Un modèle en castor royal, blanc perle, est quelque peu froncé sur les hanches et forme dans le dos un effet de panneau à deux plis. Le col roulé fait jeune et l'emmanchure est large. Pour toutes les occasions, on propose une cape de swakara à ampleur bien dirigée, utilisant le nouveau brun grain de café montré au pays pour la première fois et harmonisé avec du noir. Un modèle en vison Majestic noir est complètement doublé du plus fin swakara teint noir, donc reversible avec col oriental et manches pagode. La doublure amovible fait du modèle un deux-dans-un. Pour le grand soir, on aimera un manteau-cape de renard noir travaillé à l'horizontale avec incrustations de velours cellophane.

Collection fastueuse, originale et fort applaudie, présentée dans les jardins du couturier, avenue McGregor, M. Armand Tremblay, du ministère de la Chasse et de la Pêche, adressa la parole au cours du défilé qui portait le castor au pinacle et avec raison.

Les tartans toujours nouveau

Tailleur de serge de soie écossaise opposant le noir et le rouge. L'ampleur de la jupe est à l'avant et la veste affiche un décolleté très ouvert pour faire place à un jabot d'organza noir.

Cet automne, les têtes seront en fête

"Fête de têtes", tel est le thème de la collection de chapeaux pour l'automne et l'hiver qu'Irène de Montréal lançait avant-hier soir à l'hôtel Windsor.

La modiste évite d'employer le mot "chapeau", synonyme de couvre-chef, qui désigne un objet nécessaire et fonctionnel. Elle lui préfère toutes sortes d'appellations fantaisistes qui séduisent l'imagination.

Ainsi nous avons pu voir des **bonnets de nuit** échevelés et irrésistibles en plumes d'autruche rubis, émeraude ou jais; des **turbans** en velours, en paisley et en brocart merveilleusement drapés qui rappellent les Mille et Une Nuits; des **dômes** pointus comme les tours du Kremlin, en vison, qui font paraitre le visage tout petit et tendrement fragile; des **disques** de fourrure zébrée en tachetée en guise de béret; des **capsules** rubis et émeraude évocatrices du hennin moyenâgeux; des **béguins** de velours ailés ornés de noeuds de mousseline.

Selon la modiste, les chapeaux doivent être flatteurs le jour, lorsque la lumière est vive, et rieurs le soir. Pour le jour, elle préconise les capelines de zèbre, de léopard ou de jaguar que l'on porte avec de grosses lunettes rondes, cerclées de velours.

Pour le soir, Irène propose des décorations très ajourées : feuilles de velours brodées de soie jaillissant en cascade autour de la tête, hautes toques en plumes de coq cirées noires ou blanches qui épousent la forme du visage; turbans de brocart frangé d'or, calottes à énormes pompons en boucles de soie.

D'autres formes nouvelles attirent le regard : la coiffe quasi militaire en zèbre ou en léopard qui donne un air gavroche; le haut béret en feutre qui plonge résolument en avant à la manière d'une casquette, et enfin les casques dont le bord plonge en arrière.

Le défilé s'est terminé par une présentation de modèles boutique en jersey et en crochet, robes et chapeaux assortis. L'un des plus remarqués est une robe verte en gros crochet doublée de soie or avec chapeau assorti.

Cache-cache

Pour les fins d'après-midi d'automne, Irène propose ce béguin ailé en velours noir orné à l'arrière d'un noeud de mousseline. Malgré son joli nom, il ne dissimule guère le visage.

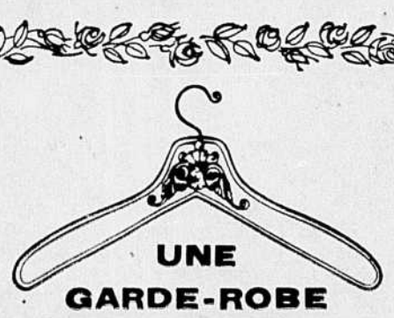

UNE GARDE-ROBE COMMENCE ICI !

Rien à porter ? Et la nouvelle saison qui s'annonce . . .

Il ne faut pourtant pas vous décourager ; Bernard's vous offre toute une collection automnale; vous n'avez qu'à faire votre choix. Robes, ensembles, costumes, manteaux, tricots et importations. Tous de parfaits remonte-moral.

Souriez à l'automne ; Bernard's vous y aide.

Ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

Bernard's
LA MODE DE L'ELEGANTE
5622, AV. DU PARC CR. 6-7033

sur votre bloc notes

Cours d'art culinaire

Le Service d'éducation des adultes du ministère de l'Education annonce une série de cours d'art culinaire qui débuteront aux dates et endroits suivants : lundi, le 20 septembre, à la salle St-Stanislas, au 1371 rue Laurier est : Mme Vincent, LA. 5-3880 — Mercredi, le 22 septembre au sous-sol de l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Parthenais, coin Sauriol : Mme Bédard Parent, DU. 8-6944 ; jeudi, le 23 septembre, au sous-sol de l'église St-Ambroise, rue Beaubien : Mme Blais, CR. 4-6928. Le professeur : Mme L. Bolduc, 387-6129.

Le S.O.S. Homme seul, service de dépannage ..... à Paris

PARIS. (Reuter) — Le "SOS Homme seul", service parisien unique en son genre, est très achalandé en ce moment, alors que la saison des grandes vacances tire à sa fin.

Le personnel du service prend les commandes dans un grand magasin de la capitale française, répondant aux demandes de milliers d'hommes qui restent en ville pour vaquer à leurs occupations pendant que leurs femmes et enfants vont à la plage ou à la montagne durant les mois d'été.

En faisant un appel téléphonique, le mari resté seul, peut obtenir en peu de temps les services d'une femme de ménage, un homme à tout faire, ou encore un logis temporaire pour animaux domestiques, et même un quatrième partenaire masculin pour composer une table de bridge.

Le "SOS" s'occupe également de la réparations des chaussures, de la lessive, du nettoyage à sec, de la couture.

"L'opération nettoyage" est en grande demande, en particulier quand la période des vacances s'achève. D'ordinaire le mari laisse la poussière s'accumuler pendant des semaines, il ne se préoccupe pas de faire son lit et, lorsque toutes les casseroles sont sales, il va manger au restaurant.

Mais quelques jours avant l'arrivée de sa femme, le célibataire d'occasion demande les services d'une employée qui s'occupera de tout nettoyer et ranger alors que, de son côté, le maitre de la maison s'empresse de ragarnir la cave aux vins.

Callosités
Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires ouatés et confortables.
Dr Scholl's Zino-pads

COURS DE LANGUES AU TÉLÉPHONE
AVEC L'ÉCOLE
Educa-Phone
5174, Côte-des-Neiges — 342-1011

Commission de Transport de Montréal

SOUMISSIONS

On demande des soumissions sous enveloppe cachetée fournie par la Commission à l'adresse du soussigné, mise à la poste par COURRIER RECOMMANDE et reçue au plus tard à midi, le 21 septembre 1965, pour la fourniture de :

600 tonnes de sel de voirie

Pour obtenir les spécifications, formules de soumission, enveloppes de retour et tout autre renseignement, s'adresser au bureau du Directeur du Service des achats et magasins, 8845 boul. St-Laurent, Montréal, Québec. (877-6156).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
Yvon Clermont, C.R.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

Dossier No 200-674

PROJET : Construction de clôtures temporaires, emplacement de l'exposition, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.).

LE MERCREDI
15 SEPTEMBRE 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux peuvent s'en procurer auprès du Service des Plans de la C.C.E.U., au 24ème étage de la Place Ville-Marie, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ème étage
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION Q.J.R.
PROJET Q.J.R.-57

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en acier et béton armé sous les voies du Pacifique Canadien, ainsi que le terrassement, gravelage et le revêtement en béton bitumineux des approches du viaduc, de même que la construction des systèmes d'aqueduc et d'égout, sur la route Transcanadienne, dans la ville de Montréal et la Cité de Côte-Saint-Luc.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au

Ministère de la Voirie
Bureau
de la route Transcanadienne
8440, boulevard Saint-Laurent
Montréal
ou
Ministère de la Voirie
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $150, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $318,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 6 octobre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.J.R. Projet Q.J.R.-57".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Sous-Ministre
Roger La Brèque

Des ouvertures pour des
OPERATEURS QUALIFIES
sont disponibles
BACKDIGGER
NIVELEUSE (FINE GRADER)
CHARGEUSE (LOADER)
ROULEAUX COMPRESSEURS D'ASPHALTE ET PIERRE
DECAPEUSE-PORTEUSE (SCRAPER)
S'adresser en personne ou téléphoner à M. M. Benedetto gérant du personnel
THE HIGHWAY PAVING CO. LTD.
3641 est, rue Jarry, RA. 2-2511

QUEBEC AUTOROUTES DU QUEBEC

AUTOROUTE DE LA RIVE NORD
VIADUC - INTERSECTION ROUTE 29
PROJET RN-V4
AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc à l'intersection de la route 29 dans la paroisse St-Charles de Lachenaie, comté de l'Assomption, au-dessus de l'autoroute de la Rive Nord, Montréal-Québec.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $40.00 non remboursable, au
Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.
ou à
l'Office des Autoroutes
du Québec,
75 ouest, boulevard Dorchester,
Suite 1600,
Montréal 1, Qué.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police garantie (bid bond) au montant de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00).

Les soumissions devront être adressées au:
Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.
et seront reçues jusqu'à 3.00 heures, p.m., heure avancée de l'est, le 22 septembre 1965, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe, la mention: "Soumission pour le contrat RN-V4, Viaduc — Intersection route 29".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
Claude Marcotte,
Office des Autoroutes
du Québec.
Le 7 septembre 1965.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.D.
PROJET: Q.D.-25

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux de l'intersection de la route no 23 et de la route Transcanadienne, dans la municipalité de Saint-Louis de Pintendre, comté de Lévis. Longueur de 0.49 mille.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route
Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent,
Montréal,
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $25, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $4,800.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 22 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.D., Projet Q.D.-25".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque

Préposés au SERVICE de brûleurs à l'huile

Compagnie pétrolière requiert plusieurs hommes expérimentés comme préposés au service. Excellent salaire, emploi stable à l'année. Tous avantages y compris salaire en maladie.

S'adresser à M. Michel Lemieux ou M. Pat Johnson

INTERNATIONAL FUEL INC. — 937-5351

FILEUSES DE CHAINE

demandées par nouvelle filature de St-Laurent. Emploi stable dans des conditions idéales. S'adresser à

SMART FABRICS INC.
4865 Hickmore
St-Laurent — 636-1810

CHEZ EATON: AVANT-PREMIÈRE AUDIO-VISUELLE!

"Ce sceau est votre gage de qualité, rendement et excellence de la matière et de la fabrication".

Des prix spéciaux durant le
FESTIVAL DE LA RÉCRÉATION CHEZ SOI
qui débute le samedi 11 septembre et dure toute une semaine!

Des offres à ne pas manquer sur des téléviseurs, stéréo, tourne-disques et radios. Voyez-les dès aujourd'hui chez EATON (en ville), au cinquième étage et à Fairview de Pointe-Claire.

SURVEILLEZ LES ANNONCES EATON TOUS LES JOURS!

Téléviseur-console 23" VIKING d'EATON

- **Efficacité de fonctionnement.** Châssis "Ranger" 13 lampes et 4 transistors. Transformateur prolongeant la durée des lampes.
- **Image précise sans défaillance.** Luminosité de 20,000 volts et stabilisateur.
- **Durabilité :** Un brise-circuit protège vos lampes contre toute surcharge.
- **Syntonisation préajustée,** vous permet de changer de chaine sans réajustement.
- **Ecran dégagé de 23",** protégé par un verre protecteur scellé, éliminant la poussière.
- **Autres avantages :** Commutateur individuel pour la tonalité, haut-parleur puissant de 5". 1 an de garantie sur la lampe écran, après 90 jours, la main-d'oeuvre seule vous sera comptée. Ebénisterie à fini protecteur "Perma-Deep" de nuance noyer. Dimensions : longueur 28⅞55, largeur 13", hauteur 31⅞".

Spécial du FESTIVAL
TCE 741 T
239.95
11.65 par mois
(24 mensualités)

"Ce sceau est votre gage de qualité, rendement et excellence de la matière et de la fabrication.

Combiné stéréo VIKING d'EATON, transistorisé et muni d'un "Multiplex"

Radio AM/FM encastrée, munie d'un dispositif "Multiplex".
Audition instantanée, grâce au châssis "Solid State", au transformateur et aux 23 transistors et 17 diodes qui éliminent toute surchauffe.
Discothèque couplée : dissimulée derrière 2 vantaux et pouvant contenir jusqu'à 50 disques.
Tourne-disques "Garrard 3000" une merveille de précision et de légèreté.
4 haut-parleurs puissants : 2 de 10" chacun pour les notes basses et 2 de 3½" pour les sons aigus.

Autres avantages: Indicateur d'émission F.M. "Multiplex", tableau de syntonisation éclairé, 5 commutateurs distincts. Ebénisterie de style oriental rehaussée d'un fini noyer ou acajou. 1 an de garantie sur toutes les pièces, après 90 jours, seule la main-d'oeuvre vous sera comptée. Longueur 50", largeur 16⅞", hauteur 24½".

Spécial du FESTIVAL
Modèle RCS 743 M
329.95
16.05 par mois
(24 mensualités)

L'immuable garantie EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 260) au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

La musique "optimise" votre vie de tous les jours
3 récepteurs R.C.A. VICTOR à prix spéciaux

A.M. de table à prix spécial

D'encombrement minime, grâce à sa silhouette compacte et rénovée, il agrémentera vos activités quotidiennes.

- Châssis à 5 lampes
- Haut-parleur de 4"
- Antenne intérieure en ferrite
- Boitier robuste en plastique blanc antique, beige, bleu ou corail.
- 7¼" x 11¼" x 4¼".

Spécial du FESTIVAL
Modèle RA 6
19.95
2.40 par mois
(9 mensualités)

EATON en ville (rayon 260) au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

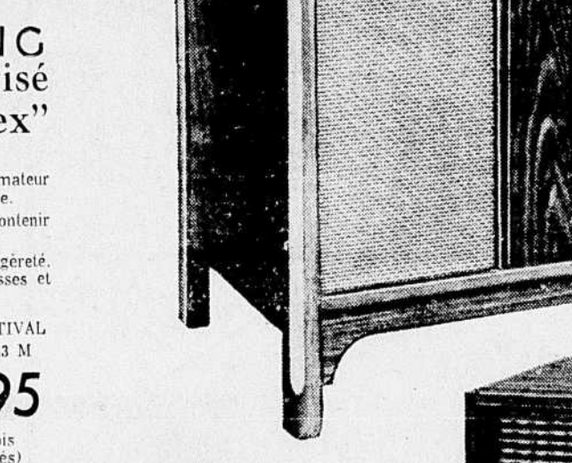

A.M. à cadran votre réveil musical

Vous vous réveillerez dorénavant à l'heure et en musique, grâce à cet élégant radio à prix spécial. • 5 lampes • Puissant haut-parleur de 4" "Golden Throat" • Antenne intérieure en ferrite • Boitier à profil aminci en plastique robuste de teinte blanc antique, beige, bleu, corail. 7¼" x 11¼" x 4¼".

Spécial du FESTIVAL
Modèle RC 7
29.95
3.25 par mois
(10 mensualités)

AM/FM 2 récepteurs en un

Toutes vos émissions favorites A.M., plus la gamme complète F.M. sont contenues dans un boitier moderne à ébénisterie finie noyer. • 6 lampes et 1 rectificateur • Antenne intérieure et antenne "Power Cord" rattachée au cordon • 2 puissants haut-parleurs de 5" chacun • 3 commutateurs distincts : 1 pour AM/FM à stabilisateur, 1 pour l'allumage et le volume, 1 pour la syntonisation • 7½" x 18" x 5½". Spécial du FESTIVAL. Modèle RF 8.

59.95
6.45 par mois
(10 mensualités)

Nous regrettons d'avoir à informer le public que tous les billets pour les défilés de mode de

PIERRE BALMAIN

Lundi à 3 h. 30 et à 6 h. 30 et Mardi à 3 h. 30 sont vendus

EATON est ouvert ce soir et vendredi soir

en ville jusqu'à 9 h., au magasin-entrepôt et à Fairview jusqu'à 10 h.

EATON OUVRE EN VILLE DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. | **À FAIRVIEW** DE 9 H. DU MATIN A 6 H. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | **AU MAGASIN-ENTREPÔT** DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. DU MATIN **COMPOSEZ 842-9211**

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
650	Abitibi	11¾	11¾	11¾
3775	Algoma	67¼	67	67¼
700	Alliance	9½	9½	9½
325	Alumin	29¾	29½	29⅝
—	Alum 4¼	40½	40½	—
—	Alcan 2	48	48	—
—	Anglo CP	11	11	—
—	Anglo CP P	25¼	25¼	—
—	AngT 4½	45	45	—
—	AngT 265	52	52	—
—	AngT 290	53	53	—
—	Argus	20⅜	20⅜	—
—	ArgC Pr	13⅞	13⅞	—
125	Asbestos	25	24¾	25
—	Alt Sug	25	24½	—
105	Bq CN	70¼	70	70
150	Bq Imp	65¾	65¼	65¼
360	Bq Mont	62¼	62¼	62¼
525	Bq N E	74¼	74⅛	74⅛
65	Bq PC	51	51	51
3434	Bq Roy	77⅛	77	77
—	Bq Tor-D	64	64	—
255	Bath P	25⅜	25⅜	25⅜
100	Bath Wts	11	11	11
100	Bath P A	58¼	58¼	58¼
—	Bath P P	20½	20½	—
315	Bell Phone	59⅝	59½	59⅝
—	Bow Mer	51	51	—
2025	Bow Paper	7	7	7
3000	Brazil	8¼	7¾	8¼
—	BA Bk NN	64⅜	64⅜	—
550	BA Oil	30¼	30¼	30¼
125	BC Forest	27	27	27
—	BC Phone	67⅜	67	—
—	BC Ph 4.84	25	25	—
5730	Brineo	6¼	6¼	6¼
2260	BC Ph dr	129	122	125
—	Brockvl P	6⅜	6⅜	—
—	Bruck (B)	14	14	—
—	Burns Fds	23	23	—
6490	Cal Pow	25½	25¼	25½
125	Can Cem	54½	54	54
—	Can Cm p	27½	27¼	—
—	CD Sugar	24⅜	24⅜	—
—	Can Iron	54⅜	54¼	—
—	Can Malt	24⅜	24⅜	—
—	C Pack	86	86	—
255	C S L	35	34⅞	34⅞
—	C S L Pr	6⅜	6⅜	—
250	CAE n.	12⅝	12⅝	12⅞
3350	C Brew	8¾	8¾	8¾
50	C Brew A	51½	51½	51½
—	C Brew B	53½	53¼	—
300	C Br Alum	17	17	17
—	C Endtn	7	7	—
—	C Hydroe	21	21	—
200	C I L	20⅞	20⅞	20⅞
—	C I L Pr	82¼	82¼	—
100	CI Pow	25	25	25
265	CI Pow Pr	49½	49½	49½
—	C Marconi	485	485	—
300	C P R pr	9⅜	9⅜	9⅜
4015	CPR	69½	68⅛	69⅛
—	C Pfina	13	13	—
—	CPP Sec	23	23	—
—	C Refract	17⅜	17⅜	—
—	Cdn Tire	51	51	—
—	Contral Del	11	11	—
320	Chmeell	16⅜	16⅜	16⅜
—	Chm 1 Pr	36½	36½	—
100	Coghlin	13¾	13¼	13¼
—	Col Cell	6½	6½	—
4050	Cns MS	45	44	45
75	Cns Paper	40⅜	41½	41½
—	C Text	21½	21½	—
200	C Glass	9⅞	9⅞	9⅞
—	Coron'tn	4	395	—
100	Crain RL	27½	27½	27½
—	Cr Foncier	73	73	—
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Z A	29½	29½	—
—	Crush I	14¼	14¼	—
—	Cygnus B	6½	6¼	—
—	Cygnus Pr	23	23	—
100	Denison	34¼	34¼	34¼
1120	Dist Seag	40	39½	40
600	D Bridge	27	27	27
—	D Coal Pr	6	6	—
—	DoFasco	29⅝	27½	—
355	DoFasco 4¾	99¼	99	99½
200	D Glass	15⅜	15	15⅜
—	D Glass Pr	17	16¾	—
—	D Lime	6	6	—
300	Dosco	14¼	14¼	14¼
300	D Stores	25⅜	25⅜	25⅜
320	Domtar	19⅜	19⅜	19⅜
2000	D Text	31½	31¼	31¼
—	Donohue	8½	8½	—
50	Du Pont	47¾	47½	47¾
23	Dupuis A	10¾	10¾	10¾
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	47	47	—
2505	Falcon	101	101	101
1350	Fam Play	26	25½	26
100	Fleetwood	20½	20½	20½
2300	Fraser	30½	30½	30⅝
—	GR BRCI Pr	50	50	—
—	GL Paper	24⅝	24	—
—	Guar Tr	67	67	—
300	Hdy Andr	6¼	6	6⅛
—	Hawk Sidd	5⅞	5½	—
—	Hollinger	28	28	—
100	Home A	18¼	18¼	18¼
100	id (B)	18⅞	18¾	18⅞
—	Horne Pf	305	305	—
—	H Smith pr	40¼	40	—
1460	Hud Bay M	71¼	70½	71¼
1000	HBC	14½	14¾	14½
765	Husky Oil	12¼	12	12⅛
—	id B Pr	52	53	—
—	id D w	6	6	—
10	Imp Oil	53⅜	53⅜	53⅜
1889	Imp Tob	15¼	15	15⅛
—	I Tob Pr	6¾	6¾	—
650	Ind Ac	24⅛	23¾	24
—	I A 4.50 Pr	93¾	93¾	—
—	Inlnd C Pr	18¾	18¾	—
935	Int Nickel	96⅛	95¾	96
—	Int Pap	32¼	32	—
1590	Int Util	31¾	31½	31⅝
115	Inter Pl	88½	88	88½
—	Iro Gl Pr	9¼	9¼	—
150	Jamaica PS	14	14	14
—	Labatt	19¼	18¾	—
870	Laur Fin	14½	14¾	14½
1488	Lau F 2.00	46	43	43
100	Lau F drt	48	48	48
100	Loblaw A	10¾	10¾	10¾
1118	Loblaw B	10¼	10¾	10⅞
225	Loeb M	15⅜	15½	15¾
—	MacKinn	360	360	—
—	MacLar A	23¼	23	—
—	MacL H	30	29½	—
880	MB PR	29⅞	29	29½
50	Marit Ele	20¼	20¼	20¼
4748	Marit T	21¾	21⅜	21¾
247	Massey F	31⅜	31½	31⅜
700	McAllister	6¼	6¼	6¼
—	Met Stores	10	10	—
250	Miron	6⅝	12¾	12½
—	Mitch R A	12¾	12¾	—
150	Molson A	39	39	39
—	Molson B	39¾	39½	—
150	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	22½	22½	—
600	Moore C	74¾	74½	74¾
—	Morse R A	14½	14¼	—
—	Mussens	25	24	—
100	NFLD Lig	11	11	11
4010	Noranda	49	48½	48½
—	N Ont NG	27¼	27¼	—
575	NS LP	33	32	33
105	Ocean Fish	10¼	10	10¼
250	Ogilvie	14½	14	14½
25	Ont Steel	32	32	32
100	Oshawa A	46¼	46¼	46¼
75	Pac Pete	10⅜	10⅜	10⅜
—	Penmans p	120½	120½	—
325	Pow C p	47¼	47¼	47¼
—	Placer	23⅜	23⅜	—
775	Pow Cp	13¾	13¼	13⅜
450	Price Br	38¾	38½	38¾
—	Price pr	85	85	—
175	Phillips Cab	27	26	27
150	QN Gas	10⅞	10¾	10⅞
—	QNG pr 5.4	98	98	—
225	Que Phone	24	24	24
—	Q Ph 4¾ 65	19¾	19¾	—
—	Reitman's	19½	19½	—
—	Reitman's A	9¼	9¼	—
—	Rio Algm	18¼	18	—
700	Rolland A	10½	10¾	10½
600	Ronalds F	14	13¾	14
1925	Rothmans	27⅜	25¾	26
200	Royal T Pr	20¼	20¼	20¼
25	St-L Cem A	37½	37½	37½
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
20	St-L Corp A	99½	99½	99½
2575	Salada F	11¾	11¼	11⅜
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
—	Shell Can	17⅞	17⅞	—
250	Shell I Pr	25¼	25¼	25¼
—	SherW	37	37	—
100	Shop Save	13⅜	13⅜	13⅜
3525	Simpsons	28¼	28	28¼
100	Simp Sears	18⅝	18¾	18⅝
—	Soc GF	8¼	8¼	—
—	Sogemin Pr	13	13	—
125	Southam	37½	37½	37½
—	SS Steel	25	25	—
10315	Steel Can	29½	29⅛	29⅜
500	Steinbg A	46½	46½	46½
—	Texaco Can	53½	53½	—
275	T Fin (A)	13	12¾	13
220	Tr-C Corp	10½	10¼	10½
200	Tr-C PL	37¼	37	37¼
100	Tr Mt Pl	20⅝	20⅝	20⅝
—	Trunbull Pr	19⅜	19⅜	—
340	Un Carbide	29	28⅝	29
—	Viau	13	13	—
70	Walk GW	37½	37½	37½
—	Weldwood	12½	12½	—
1650	WCoast Tr	18⅜	18½	18⅜
—	Weston (A)	20¾	20⅜	—
25	Weston (B)	22	22	22
100	Zeller's	21	21	21
—	Zeller's Pr	47	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
200	Advocate	490	490	490
—	Ajax	8½	8½	—
—	Alpha	35	35	—
500	Alscope	75	75	75
1000	Alsof	10	10	10
124177	Amg BBel	42	33	39
—	Ameranium	6	5½	—
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Atlantic	35	33	—
—	Arno	5	5	—
—	Augustus	38	37	—
3000	Band-Ore	18½	18½	18½
—	Barvallee	6	5½	—
1000	Bateman	5½	5½	5½
—	Benuce Pf	11	11	—
—	Beld-Cort	12½	12½	—
12100	Blc Hawk	315	305	310
6100	Black River	16	15	15½
225	Blue Bon	340	340	340
—	Bluewater	25	20	—
2000	Bornite	6	6	6
8700	Bruce Prest	13	12½	12½
6000	Bruneau	25	24	25
—	Brunwick	14¾	14¾	—
—	Burnt Hill	31	31	—
3000	Camflo	355	355	355
—	C Arena	300	300	—
—	C. Interbn	325	325	—
5000	C. Magn.	115	110	110
2600	C Sec Un	250	230	230
—	Cantexas	140	140	—
—	Carbec	7½	7½	—
—	Casavant	455	450	—
—	Cassiar	13½	13½	—
1100	Cessland	590	580	580
300	Chemalloy	164	162	164
—	Cheskirk	11½	9	—
4000	Chib Copper	6	5½	5½
37500	Chipman	32½	31	31
—	Com O&G	30	30	—
1700	Commodr	160	160	160
—	Commodr w	85	85	—
1000	Cominca	11	11	11
—	C Canorama	36½	35	—
1700	C Manitoba	46	40	46
3175	C Mogador	30	30	30
—	C Monpas	8	7	—
340	C New Pac	17	10	10
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
2000	C Virginia	45	45	45
300	Copstream	10	10	10
530	Couvrette A	7¾	7¾	7¾
—	Cr MG A	12¼	12¼	—
7500	Crownbrid	36	36	36
—	Crusade	12	12	—
—	Dauphin	24	24	24
—	David A	42½	42½	—
—	Delta Elect	215	215	—
8250	Delta Min	38	35	37
200	Denault A	12¾	12¾	12¾
107250	Dolsan	87	81	82
—	Dom Exp	12	12	—
—	Dom Lease	12½	12	—
700	D Oilcloth	30	30	30
200	Drum Weld	10	10	10
—	Dumagami	74	72	—
1000	Dumont	27½	27½	27½
—	E Koot 7pr	180	180	—
400	East Suil	710	710	710
300	East Vent	30	30	30
—	Electroller	10¼	10¼	—
133500	Emp Oil	11	7½	11
58700	Equity Ex	83	81	82
2000	Fab Met	16	16	16
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	8	7½	—
—	Fiscal	10¾	10¾	—
2400	Fiscal Pr	19	18	19
—	Flint Rock	17	17	—
—	Fontana	4	4	—
700	FT Reliance	41	41	41
17500	Fox Lake	23	22	23
500	Frigistors	50	49	48
—	Fundy	4½	4	—
500	Futurity	41	41	41
600	Garney	65	65	65
—	Ghislau	34	33½	—
1000	G Autotron	170	165	165
200	Glen Lake	170	170	170
—	Greenberg	440	440	—
3200	Grt W Min	115	106	112
—	Grissol	225	225	—
100	Hastings	300	300	300
50	Hubbard	26	26	26
300	Inland Ch	6	6	6
1300	Inspiratn	170	170	170
—	Int Atlas	85	85	—
9500	Int Ceram	15	13	14
12000	Intp Dredg	29	29	29
—	Israel Oil	2	2	—
8100	James Bay	39	38	38
—	Jockey	49	49	—
4980	Jubilee	395	390	390
4600	Keltic	29	25	27
—	K Desmon	45	45	—
—	Kenting A	5	5	—
—	Kiena	155	136	—
400	Kodiac P	323	325	325
—	Kontiki	10	9	—
2000	Laduboro	40	40	40
—	Lait Lec A	11	11	—
—	L Dufault	14½	14½	—
350	Lamonta A	18¼	18¼	18¼
—	Linzsido	4	3¼	—
—	Lundin	8	8	—
14500	Louanna G	15	14	14
198700	Malart HY	30	25	28½
2000	Massv.l	10	10	10
—	Matachewn	35	35	—
—	McKinney	12	12	—
—	Melchers	23¼	23¼	—
100	Melch Pr	3½	3½	3½
2000	Mer Chip	11	11	11
—	Merrill	55	55	—
—	Mid Chib	20	20	—
2300	Midepsa	375	350	375
500	Miro Min	24	24	24
2000	Mistango	19	19	19
—	Molyb	58	58	—
—	Monpre	8½	8½	—
—	Mt Costigan	20	20	—
3850	Mt Pleast	116	115	116
1600	Mt Pleast w	22	20	22
—	MR Rice	19	19	—
—	NAut Vend	165	165	—
—	Native Min	10	10	—
—	N Formag	5	5	—
4500	N Imperial	140	133	135
—	Newrich	17	16	—
—	NW Amulet	4½	4½	—
3500	Nocana	19½	18	19
—	NA Asbestos	6	6	—
500	NA Rare M	30	30	30
500	NorthEx	131	131	131
—	NW Canalas	16	16	—
—	Norvalie	8	8	—
—	Opm Ex	11½	11½	—
—	PA Inv	425	435	—
98800	Pt Silver	39	36	37
4000	Paudash	9	8	8
—	Peace R	410	410	—
—	Pmbrk E	25	25	—
7500	Pennbec	21	21	21
400	Peso S	129	129	129
—	Pitt Gold	4	4	—
19000	Porcupin	24	29	24
5000	Que Ascot	5	5	5
—	Que Chib	14½	14½	—
—	Q Cobalt	150	152	142
—	Q Indust M	21	21	—
1000	Q. Smelt	20	20	20
—	Que Phl 50	19½	19½	—
—	id 55	21	21	—
1800	Rancheria	110	107	110
—	RM Beaf (A)	18¼	18¼	—
—	Red Crest	3	2½	—
—	Renold	17	17	—
—	RA Pete B	73	70	—
3000	Rusty L	22	22	22
100	Ruby Foo	400	400	400
1300	id wts	32	30	30
750	StJL Colum	225	215	220
—	St-Ld Lds	85	80	—
3500	St Lucie Ex	14	13	14
—	St Maurice	40	40	—
—	Sangamo	9	9	—
6500	Sapawe	37	36	36
—	Seaway H	300	300	—
—	Select F.	325	325	—
1000	Silver Reg	17	17	17
5000	Silver Sum	13	17½	17½
1600	Silver T	26	25	26
—	Sobeys A	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
—	S Dufault	6	6	—
16500	Spartan Air	50	44	47
—	Spartan w	6	6	—
3300	Stairs Ex	90	85	90
—	St Gold	14	14	—
—	Sullivan	465	465	—
100	Superpack	325	325	325
500	Surlaga	40	40	40
8000	Tache	17	16½	16½
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	7½	7	—
3500	Tib Expl	8	8	8
—	Titan	8½	7	—
1000	Trsterre	41	41	41
—	Tru-Wall	420	420	—
—	U Asbesio	296	296	—
200	Un Obalski	40	35	40
—	U Tow El	17	16⅜	—
—	Val-Mar	5¼	5¼	—
—	V Der Ho	220	220	—
3500	Vanguard	4½	4½	4½
—	Westburne	140	132	—
—	W Cdn Min	60	60	—
100	Westeel	18	18	18
3000	West Tin	38	37	37
1500	Westville	21	21	21

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 9 sept.	162.30	164.10	125.21	157.23	124.60
Clôture — 8 sept.	161.53	153.99	126.09	158.69	123.23
Sem. dernière	160.70	152.35	123.33	155.57	123.38
Mois dernier	158.71	150.09	121.45	153.49	124.52
Haut — 1965	174.05	161.78	136.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.66	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¼	77
4½	15 déc.	1966	99½	100
2¾	15 juin	1968	95½	98
3¼	1 juin	1976	83¾	83⅝
4¼	1 sept.	1972	94	94¾
5½	1 oct.	1969	100½	101¼
5½	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	90	90¾
5¼	1 mai	1990	98	98¾
CNR 3½	15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½	1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾	1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4	1 fev.	1981	85	85¾
CNR 5	1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1967	95¼	96¼
BC Electre 3¼	1967	97	97¾
BC Electric 5½	1989	97¾	98¾
BC Electric 5¾	1977	100	101
Manito Hyd 5¼	1968	93	96
NB 5½	15 juil.	1969	96½	97½
Nfld 5¼	1 juin	1985	93	94
NS 5¼	1 mai	1985	95	96
Ontario 3 15 dec.		1970	90¼	91
Onta 5½	15 août	1965	98½	99½
Ont H 2¾	1 oct	1968	93¾	94½
Ont H 5¼	1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué. 3	1 juil.	1969	91½	92¼
Que. 5¼	15 dec.	1987	92½	93½
Qué 5½	1 avril	1990	95¼	96¼
Que H 3¼	1 mai	1974	84	85
Que H 3¼	1 juin	1968	95½	96½
Que H 3	15 fev.	1993	88½	89½
Saskt 5½	15 dec	1985	97	98

MUNICIPALITES

Mont 5¾	1 juin	1989	97	98
TorMt 5½	15 jn	1965	97	98
Vanc 5½	15 déc.	1980	96¼	97¼
Hamilt 5¼	15 j	1977	95¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1968	101	104
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	135	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¾	1976	139	—
Lob Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	124	—
Simpson's 5	1976	193	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	138	—
Uted Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-c	1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	103
Algoma 5¾	1978	95	97
Aluminum 4½	1973	93	94
B.A. Oil 5¼	1977	94	96
Br. Pete 5¾	1986	98½	99½
Can Cement 3¾	1973	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5%	1983	92¼	93½
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	97½	98½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	98½	99½
Imp. Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5¾	1982	95½	96½
Loblaw Groc 4%	1975	87	89
Boynat 6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil 5¼	1977	99	100
St Law Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	100¼
Alta Gas Tk 5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84½
Bell 5½	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1976	103	104½
Bow Pow 3¾	1960	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	96½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98½	100
Cons Gas 5	1978	83½	84¾
G Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Mtrst Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97½	99½
Northw Ut 5¾	1988	99	101
Nortn Tel 5½	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Sieinberg 6	1984	99½	100½
Loblaw 5½	1983	98½	—

dividendes

Cdn. Internti. Power (ord)	$0.25	tr.	1-10	15- 9
id. (8% priv.)	$0.75	tr.	30- 9	15- 9
Cdn. Salt Co.	$0.20	tr.	30- 9	15- 9
Commonwealth Savings & Loan	$0.06¼		30- 9	15- 9
Dom. of Canada Gen. Ins.	$0.42½	tr.	15-10	30- 9
Drummond Welding & Steel ("A")	$0.13	tr.	1-10	17- 9
Oshawa Wholesale ("A" boni)	$0.04		13-12	1-12
Phillips Cables (ord.)	$0.13		1-10	17- 9
Premier Trust Co.	$2.00	tr.	1-10	17- 9
R & M Bearings Can. Ltd (A) (X)	$0.37		1-10	15- 9
Sicard Inc. (ord.)	$0.07½	tr.	30- 9	16- 9
id. (6% priv.)	$0.03	tr.	30- 9	16- 9

(X)—Plus un boni de 10 cents.

Hausse restreinte et irrégulière à Montréal

MONTREAL — Sauf les banques, presque tous les autres secteurs aux Bourses de Montréal et Canadienne ont enregistré des gains modiques en matinée.

Le commerce était modéré et l'indice industriel se hausse de 0.23 à 162.53.

Du côté gagnant, Dominion Glass, Bell et Consolidated Paper progressent de ¼ chacun. CPR gagne ⅝ et Brinco ⅛.

Du côté perdant, Canada Cement baisse de ½, banque de Commerce de ⅜ et les banques de Montréal et Royale perdent ¼ chacune. Dominion Stores perd ½ et Molson A ¼.

Aux métaux, Cominco et Hudson Bay Mining gagnent ¼ chacun et Inco ⅛. Stelco gagne ⅜ tandis que Algoma perd ¼.

Aux minières et pétrolieres, Midepsa perd 10 cents à $3.75 et Northern Ex. 9 à 1.31. Black Hawk et Inspiration gagnent chacune 5 cents à 3.10 et 1.70 respectivement.

* * *

TORONTO — Les cours des industrielles, sauf de rares exceptions, ont fléchi légèrement en matinée à Toronto. Les pertes s'échelonnaient de ⅛ à ½ point.

Rothmans toutefois perd 7/8 à 26 sur des prises de bénéfices. Oshawa Wholesale gagne 1 1/2 à 46 3/4 après que la compagnie eut déclaré un boni de dividende de 4 cents l'action et eut annoncé son intention de fractionner ses actions à 2 pour 1.

Trans-Canada Pipe Line, dont l'application d'exporter du gaz au Vermont semble être approuvée, gagne 1/4 à 37.

Les aurifères sont plus fortes et les métaux usuels fléchissent.

Aux pétroles de l'ouest Banff gagne 10 cents à 6.46 et parmi les mines spéculatives, Radiore hausse de 3 cents à 1.08.

* * *

NEW YORK — En dépit de certaines prises de bénéfices le marché à Wall Street continue de se maintenir légèrement en hausse au début de l'après-midi.

Les aciers qui affichent leur meilleure tenue de la semaine sont inchangés à un peu plus élevés.

Parmi les différents groupes qui se maintiennent en hausse, on note les automobiles, les lignes aériennes, les chimiques, les pétroles et les métaux non ferreux.

Le Dow Jones industri

MONTREAL, VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 209

Partie parfaite de Sandy Koufax

LOS ANGELES. (UPI) — Sandy Koufax, le lanceur au bras d'or des Dodgers de Los Angeles, a réussi une partie parfaite, hier, et du fait même est devenu le premier lanceur des majeures à enregistrer quatre parties sans point ni coup sûr, alors qu'il a blanchi les Cubs de Chicago au compte de 1-0.

Cependant, la défaite a été très amère pour son rival, Bob Handley, des Cubs, qui n'a alloué aucun coup sûr durant les six premières manches de la partie. Le seul point des Dodgers, non mérité, a été réussi à la cinquième manche.

Chemin faisant, Koufax a fait mordre la poussière à 14 joueurs des Cubs. Il a maintenant 332 retraits au bâton à son actif cette saison et il s'agissait de la 79e fois de sa carrière qu'il obtenait 10 retraits ou plus en une seule joute. Il a ainsi remporté sa 22e victoire de la saison.

La balle rapide du gaucher de 29 ans filait à l'allure d'un bolide de course et durant les dernières phases du match, les spectateurs ont vociféré leur encouragement après chaque lancer. C'est Byron Brown, des Cubs, qui a frappé le coup le plus dur aux dépens de Koufax. Un dur coup en long que Willie Davis a capté à la hauteur de la ceinture.

Fin de joute spectaculaire

Koufax, le joueur le plus utile à son équipe dans la ligue Nationale en 1963, a terminé la joute avec autorité. Il a fait mordre la poussière aux six derniers frappeurs auxquels il a fait face.

A la neuvième manche, Sandy a paru plus fort que jamais alors que Chris Krug et deux frappeurs de relève, Joe Amalfitano et Harvey Kuenn ont fendu l'air.

Hendley s'acheminait vers un tel exploit lorsqu'à la cinquième manche il a accordé un but sur balle à Lou Johnson. Johnson a avancé au deuxième coussin par suite d'un sacrifice de Ron Fairly. Puis, il a volé le troisième but et a croisé le marbre par suite d'un mauvais lancer du receveur Krug.

C'était la première fois que Koufax réussissait une partie parfaite. Lors de ses trois joutes sans point ni coup sûr précédentes, il avait accordé un but sur balles ou atteint un frappeur d'un lancer erratique. Il a réussi l'exploit contre les Mets en 1962, les Giants de San Francisco en 1963 et les Phillies de Philadelphie en 1964.

Les seuls autres lanceurs des majeures qui ont, au cours de leurs carrières, lancé trois joutes sans point ni coup sûr, sont : Larry Corcoran, des Cubs de Chicago, entre 1880 à 1884; Cy Young, des Braves et des Red Sox de Boston, entre 1904 et 1908 et Bob Feller, des Indiens de Cleveland, qui a réussi cet exploit en 1940, 1946 et 1951.

A la portée du record de Feller

Avec maintenant 332 retraits au bâton à son actif, Koufax n'est maintenant plus qu'à 16 retraits du record de tous les temps de 348 établi par Feller en 1946.

Ailleurs dans la ligue Nationale, les Giants de San Francisco ont blanchi les Astros de Houston, 4-0 grâce à une performance de quatre coups sûrs de Juan Marichal; et les Reds de Cincinnati ont défait les Mets de New York, 3-2. La joute entre les Phillies de Philadelphie et les Braves de Milwaukee a été interrompue à la deuxième manche, à cause de la pluie.

Chicago s'incline encore devant les Twins

Dans la ligue Américaine, les Twins du Minnesota ont porté leur avance au sommet du classement à sept parties sur le Chicago en surclassant les White Sox, 10-4.

Les Twins ont bombardé quatre lanceurs des White Sox de 15 coups sûrs, dont le 20e circuit de Jimmy Hall.

Jim Kaat a été le lanceur gagnant et Joel Horlen, le perdant.

L'avance des White Sox sur les Orioles de Baltimore a été réduite à une demi-partie.

A Kansas City, les Angels de la Californie ont croisé le marbre quatre fois à la première manche et ont infligé une défaite de 7-2 aux Athlétiques.

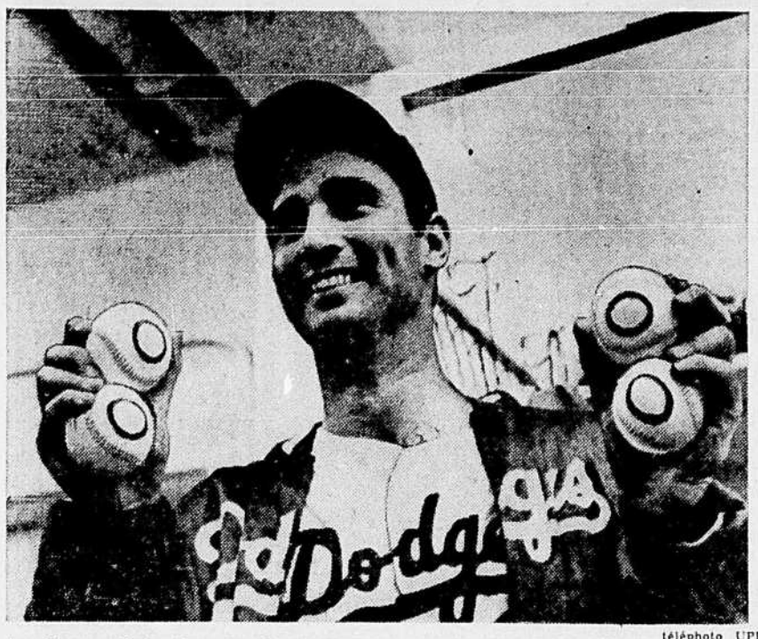

téléphoto UPI

Le 4e exploit du grand maître

Souriant, Sandy Koufax, l'homme à la balle de feu des Dodgers, tient quatre balles de baseball après avoir réussi sa 4e joute sans point ni coup sûr dans les ligues majeures. Koufax est le seul homme à avoir accompli un tel exploit dans l'histoire du baseball.

téléphoto UPI

Un grand jour de gloire pour Koufax

L'exploit tant désiré chez un lanceur est accompli ! SANDY KOUFAX, 32, est entouré par ses coéquipiers et félicité chaleureusement après avoir lancé sa partie parfaite. L'on voit de gauche à droite, WILLIE DAVIS, WES PARKER, RON FAIRLY, KOUFAX et DON LeJOHN.

MIROIR DES SPORTS

PAR GERARD CHAMPAGNE

Koufax a acquis une niche au temple de la Renommée du baseball

Notre première rencontre avec Sandy Koufax remonte au printemps de 1955. Koufax portait alors l'uniforme des Royaux de Montréal. Ce fut d'ailleurs la seule et unique fois que Koufax ait porté l'uniforme des Royaux puisque jamais, il n'a lancé dans les ligues mineures depuis le début de sa carrière dans le baseball organisé. Ce jour-là, au stade Holman de Vero Beach, Koufax affrontait un club d'Etoiles triés sur le volet, les joueurs des différents clubs appartenant au système de filiales des Dodgers. Koufax avait lancé au cours de trois manches et avait obtenu huit retraits au bâton.

Après la partie, le jeune Koufax fut invité par Bob Watt, alors secrétaire de route du Montréal, à célébrer son premier exploit au baseball. Après une courte promenade en auto, Koufax s'est fait descendre au premier restaurant en disant : "Achetez-moi un "hamburger" et un café. C'est ma façon à moi de célébrer et aujourd'hui, je viens de connaitre ma première grande émotion au baseball. Je crois que les Dodgers me garderont maintenant dans leur organisation".

Hier soir, dix ans plus tard, Koufax, qui a reçu un boni de $21,000 avant d'apposer sa signature au bas d'un contrat des Dodgers, a réussi le plus grand exploit dans le baseball. Cet exploit, une joute parfaite, l'élève au milieu des grands du baseball.

En devenant le premier lanceur de l'histoire du baseball à avoir lancé une 4e joute sans coup sûr, cet athlète natif de Brooklyn s'est trouvé une niche au Temple de la Renommée du baseball. Koufax qui possède le lancer le plus rapide parmi les artilleurs des 20 clubs majeurs n'a probablement pas son émule dans le baseball, lorsqu'il est question du mot "courage". Cet athlète juif souffre d'arthrite et grimace presque chaque fois, qu'il effectue un lancer dans la mitaine du receveur John Roseboro.

La carrière de ce lanceur spectaculaire qui a atteint aujourd'hui le pinacle, a été grandement menacée, lorsqu'un trouble circulatoire à la main gauche l'a forcé à se retirer du jeu, un mois avant la clôture de la saison 1962. Les Dodgers bataillaient alors avec les Giants de San Francisco dans une course au championnat aussi fiévreuse et aussi dramatique que celle que les deux clubs se livrent présentement dans la Ligue Nationale. Sans Koufax, les Dodgers avaient perdu le championnat en 1962.

Une fin de joute sensationnelle

Koufax a terminé sa partie parfaite d'une magistrale façon hier soir. A la neuvième manche, Koufax paraissait plus fort qu'au tout début du match contre les Cubs. Sa balle rapide fendait le marbre et faisait mordre la poussière aux trois derniers frappeurs Chris Krug, Joe Amalfitano et Harvey Kuenn. Terminer une joute en beauté est la marque de commerce de Koufax depuis son début avec les Dodgers.

Koufax a forcé les historiens à rééditer les livres de records. Le 31 août 1959, il a retiré 18 frappeurs au bâton dans une partie de neuf manches, égalant ainsi un exploit de Bob Feller. Koufax détient le record pour le plus grand nombre de retraits dans une joute de la Série Mondiale depuis qu'il a fait mordre la poussière à 15 frappeurs des Yankees, dans la joute inaugurale de la classique de 1963. Il détient le record pour le plus grand nombre de retraits dans une saison dans l'histoire de la Ligue Nationale et il fonce maintenant à pleine vapeur vers le record que Bob Feller chérit le plus. Feller détient le record des ligues majeures en ce qui concerne le nombre de frappeurs dans une saison, avec 348. Koufax a retiré 332 frappeurs sur des prises cette saison, soit seulement 16 de moins que le total de Feller en 1946.

Koufax, ce lanceur à la chevelure noire de jais, a récemment déclaré qu'il réclamerait la somme de $100,000 pour ses services en 1966. Koufax reçoit actuellement $75,000 par saison et mérite chaque dollar. C'est Buzzie Bavasi, vice-président des Dodgers de Los Angeles, qui déclarait que "M. K" attirait 5,000 spectateurs de plus à toutes les stades en Amérique du Nord, chaque fois qu'il posait son pied au monticule. Au moment où ces lignes sont écrites, Walter O'Malley est probablement en train de déchirer le contrat 1965 de Koufax afin d'y inscrire le salaire de $100,000. Koufax a réédité tous les livres de records sur un losange de baseball et deviendra bientôt un recordman dans une autre sphère — quand il touchera le plus fort montant jamais alloué à un lanceur. Son salaire sera alors supérieur à celui du président des Etats-Unis et à celui des présidents de plusieurs grandes industries en Amérique du Nord en lançant, une fois tous les quatre jours, une balle pesant six onces.

Dans les majeures

Ligue Nationale

	A.B.	Pts	CS	Moy.
Clemente, Pitts.	524	81	178	.340
Aaron, Milwaukee	03	100	165	.328
Mays, S. Francisco	479	99	153	.319
Rose, Cincinnati	589	105	186	.316
J. Alou, S. Fran.	450	64	140	.311
Clendenon, Pitts.	548	79	169	.308
Williams, Chicago	574	99	176	.307
Allen, Philadel.	529	83	162	.306
Flood, St. Louis	535	75	161	.301
Rojas, Philadel.	482	74	145	.301

Ligue Américaine

	A.B.	Pts	CS	Moy.
Yastrzemski, Bos.	429	68	139	.324
Oliva, Minnesota	540	102	170	.315
Robinson, Bal.	473	69	144	.304
Whitfield, Clev.	386	41	116	.301
Hall, Minne.	472	74	139	.294
Kaline, Detroit	367	68	108	.294
Davalillo, Cleveland	457	58	134	.293
Colavito, Cleveland	513	82	150	.292
Wagner, Cleveland	462	82	135	.292
Howard, Wash.	453	48	129	.285

CIRCUITS

Ligue Nationale

Mays, Giants	45
McCovey, Giants	33
Mathews, Braves	30
Williams, Cubs	29
Aaron, Braves	29

POINTS PRODUITS

Ligue Américaine

Johnson, Reds	118
Mays, Giants	98
Stargell, Pirates	95
Banks, Cubs	94
Williams, Cubs	93

Ligue Américaine

Colavito, Indiens	97
Horton, Tigers	93
Oliva, Twins	92
Mantilla, Red Sox	88
Hall, Twins	77

LANCEURS

Ligue Nationale

	G	P	Moy.
Nuxhall, Reds	10	3	.769
Koufax, Dodgers	22	7	.759
Maloney, Reds	17	7	.708
Ellis, Reds	19	8	.704
Cloninger, Braves	20	9	.690

Ligue Américaine

	G	P	Moy.
Grant, Twins	18	5	.783
Terry, Indiens	11	4	.733
McLain, Tigers	12	5	.706
Fisher, White Sox	14	6	.700
Siebert, Indiens	14	6	.700

La course au championnat

	G	P	Moy.	Diff.	A.J.
S. Francisco	79	59	.572	—	24
Los Angeles	80	61	.567	½	21
Cincinnati	80	61	.567	½	21
Milwaukee	77	62	.554	2-½	23
Pittsburgh	77	66	.538	4-½	19

Parties à jouer

SAN FRANCISCO : chez lui (14) Chicago sept. 10, 11, 12; Milwaukee 24, 25, 26; St. Louis 27, 28, 29; Cincinnati Sept. 30, oct. 1, 2, 3. A l'étranger (10) Houston 13, 14, 15, 16; Milwaukee 17, 18, 19; Cincinnati 20, 21, 22.

LOS ANGELES : chez lui (13) Houston sept. 10, 11, 12; St. Louis 24, 25, 26; Cincinnati 27, 28, 29; Milwaukee sept. 30, oct. 1, 2, 3. A l'étranger (5) Chicago sept. 14, 15, 16; St. Louis 17, 18, 19; Milwaukee 21, 22.

CINCINNATI : chez lui (6) Houston sept. 17, 18, 19; San Francisco 20, 21, 22. A l'étranger (15) Pittsburgh sept. 10, 11, 12; New York 14, 15, 16; Houston 25, 26; Los Angeles 27, 28, 29; San Francisco sept 30, oct. 1, 2, 3.

MILWAUKEE : chez lui (5) San Francisco sept. 17, 18, 19; Los Angeles 21, 22. A l'étranger (18) New York 10, 11, 12; Philadelphie 13, 14, 15, 16; San Francisco 24, 25, 26; Houston 27, 28, 29; Los Angeles, sept. 30, oct. 1, 2, 3. (plus partie remise avec Philadelphie).

PITTSBURGH : chez lui (15) Cincinnati, sept. 10, 11, 12; St. Louis 14, 15, 16; Philadelphie 17, 18, 19; New York, 20, 21, 22; Chicago, 1, 2, 3. A l'étranger (4) Chicago 25, 26; New York 28, 29.

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.	A.J.
Minnesota	89	54	.622	—	19
Chicago	82	61	.573	7	19
Baltimore	80	60	.571	7-½	22

Parties à jouer

MINNESOTA : A domicile (10) Kansas City sept. 14, 15, 16; Washington 17, 18, 19; Baltimore 21, 22; California oct. 2, 3. A l'étranger (9) Boston 10, 11, 12; Washington 24, 25, 26; Baltimore 28, 29, 30.

CHICAGO : A domicile (8) New York sept. 10, 11, 12; Detroit 28, 28; Kansas City oct. 1, 2, 3. A l'étranger (11) California 14, 15, 15; Cleveland 17, 18, 19; Detroit 21, 22; New York 24, 25, 26.

Kansas City sept. 10, 10, 11, 12; Cleveland 13; Detroit 14, 14, 15; California 24, 25, 26; Minnesota 28, 29, 30. A l'étranger (8) California 17, 18, 19; Minnesota 21, 22; Cleveland oct. 1, 2, 3.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Milwaukee à New York (soir)
Blasingame (16-9) vs Fisher (8-19)

St-Louis à Philadelphie (soir)
Gibson (17-10) vs Short (16-9)

Cincinnati à Pittsburgh (soir)
Jay (9-6) vs Sisk (6-2)

Houston à Los Angeles (soir)
Roberts (4-1) vs Drysdale (18-12)

Chicago à San Francisco (soir)
Faul (5-3) vs Herbert (9-7)

Ligue Américaine

New York à Chicago (soir)
Stottlemyre (16-8) vs Peters (9-11)

Détroit à Cleveland (soir)
Lolich (11-8) vs Siebert (14-6)

California à Washington (soir)
Lopez (14-12) vs Richert (12-10)

Minnesota à Boston (soir)
Perry (9-6) vs Morehead (9-15)

Kansas City à Baltimore (2)
Crépuscule
Sheldon (7-7) et Hunter (5-5)
vs Pappas (12-7) et J. Miller (6-3)

HIER

Ligue Américaine

Minnesota	130 002 202	10	15 1
Chicago	000 011 101	4	9 1

Kaat (15-10), Worthington (7) et Battey, Zimerman (8); Horlen, Locker (2), Fisher (7), Bollo (8) et Romano. P-Horlen (12-12). Cir.: Hall (20e)

California	400 001 110	7	12 0
Kansas City	200 000 000	2	7 0

Newman (12-14) et Rodgers; Krausse, Segui (1), Stock (6), Tompkins (7), Aker (8), Mossi (9) et Bryan. P-Krausse (2-4). Cir.: Charles (7e), Kirkpatrick (1er).

Ligue Nationale

New York	000 000 020	2	6 0
Cincinnati	000 200 001	3	7 2

McGraw, Parsons (8), Richardson (8) et Stephenson, Cannizzaro (7), Schaffer (9); Tsitouris, McCool (7), Ellis (9) et Edwards. G-Ellis (19-8). P-Richardson (2-2). Cir.: Johnson (28e), Perez (12e).

Houston	000 000 000	0	4 0
S. Francisco	020 020 00x	4	5 0

Bruce, Raymond (8) et Brand, Adlesh (5); Marichal (21-10) et Haller; P-Bruce (9-18).

Philadelphie à Milwaukee (remise, pluie)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy	Diff.
MINNESOTA	89	54	.622	—
CHICAGO	82	61	.573	7
BALTIMORE	80	60	.571	7½
CLEVELAND	77	63	.550	10½
DETROIT	78	64	.549	10½
NEW YORK	69	75	.479	20½
CALIFORNIE	66	77	.462	23
WASHINGTON	62	80	.437	26½
BOSTON	56	87	.392	33
KANSAS CITY	51	89	.364	36½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff.
S. FRANCISCO	79	59	.572	—
L. ANGELES	80	61	.567	½
CINCINNATI	80	61	.567	½
MILWAUKEE	77	62	.554	2½
PITTSBURGH	77	66	.538	4½
PHILADEL.	71	68	.511	8½
ST. LOUIS	70	71	.496	10½
CHICAGO	65	77	.458	16
HOUSTON	60	81	.426	20½
NEW YORK	45	98	.315	36½

"Je ne pouvais me convaincre que la partie parfaite était possible"

— Sandy Koufax

LOS ANGELES. (UPI) — Immédiatement après avoir inscrit son nom dans un chapitre spécial de l'histoire du baseball, Sandy Koufax a admis qu'il était conscient de la possibilité de lancer une joute sans point ni coup sûr mais non une partie parfaite.

"Personne n'a eu besoin de me le rappeler. Je savais dans quelles circonstances j'effectuais chacun de mes lancers, mais je ne pouvais me convaincre qu'une partie parfaite était possible", a-t-il dit après sa victoire historique de 1-0 aux dépens des Cubs de Chicago.

Koufax a reçu une longue ovation des quelque 30,000 spectateurs témoins de son exploit au stadium des Dodgers.

Même s'il conserve un excellent souvenir de sa première joute sans point ni coup sûr, qui remonte à 1962, Koufax soutient que les deux suivantes qu'il a lancées lui ont procuré les plus vives émotions de sa carrière.

"Mais jusqu'à ce soir", dit-il. "Je viens de vivre des moments aussi excitants", a ajouté Koufax qui venait de faire mordre la poussière à 14 frappeurs.

Ce qui réjouissait davantage Koufax, c'était que cette victoire, sa 22e de la saison, permettait aux Dodgers de se maintenir à une demi partie des meneurs, les Giants de San Francisco.

A partir de la 7e manche, Koufax était persuadé que la qualité de son étoffe lui permettait d'espérer lancer une joute sans point ni coup sûr.

"Mes meilleurs lancers"

"Durant les trois dernières manches, je crois que j'ai effectué mes meilleurs lancers de la soirée ... peut-être mes meilleurs de la saison".

Koufax a retiré au bâton les trois frappeurs des huitième et neuvième manches. Il ne semblait pas se préoccuper des réactions des spectateurs qui manifestaient bruyamment après chacun de ses lancers.

A la 7e manche, Bill Williams a bien failli ruiner les espoirs de Koufax. Les trois premiers lancers de Koufax ont été des balles. Les trois suivants, des prises.

"J'ai essayé de lancer avec le plus de force possible", a-t-il dit, réalisant le danger d'affronter Ron Santo après avoir accorder une passe gratuite au premier but à Williams.

Mais Koufax a finalement eu raison de Williams sur trois prises. Le même sort attendait chacun des six frappeurs suivants jusqu'à la fin de la joute.

Aucun coéquipier de Koufax n'a osé violer la coutume qui veut qu'en aucun temps, on ne mentionne qu'un lanceur s'achemine vers une joute sans point ni coup sûr.

"Habituellement, les instructeurs adversaires ne ratent pas l'occasion de vous le faire remarquer mais ce ne fut pas le cas ce soir", de mentionner Koufax.

Et d'un ton badin, l'as lanceur des Dodgers a conclu : "Je commence peut-être à retrouver mon aplomb à la fin de la saison ...".

Joute mémorable

CHICAGO

	Ab	P	Cs	Pp
Young cc	3	0	0	0
Beckert 2b	3	0	0	0
Williams cd	3	0	0	0
Santo 3b	3	0	0	0
Banks 1b	3	0	0	0
Browne cg	3	0	0	0
Krug r	3	0	0	0
Kessinger ac	2	0	0	0
Amalfitano fu	1	0	0	0
Hendley l	2	0	0	0
Kuenn fu	1	0	0	0
Totaux	27	0	0	0

LOS ANGELES

	Ab	P	Cs	Pp
Wills ac	3	0	0	0
Gilliam 3b	3	0	0	0
Kennedy 3b	0	0	0	0
Davis cc	3	0	0	0
Johnson cg	2	1	1	0
Fairly cd	2	0	0	0
Lefebvre 2b	3	0	0	0
Tracewski 2b	0	0	0	0
Parker 1b	3	0	0	0
Torborg r	3	0	0	0
Koufax l	2	0	0	0
Totaux	24	1	1	0

Chicago	000 000 000 0
Los Angeles	000 010 00x 1

Erreur — Krug. Laisser sur les buts — Chicago 0, Los Angeles 1. 2B — Johnson. Sacrifices — Johnson, Fairly.

	M	C	P	P	B	R
Hendley P,	2-3	8	1	1	0	1	3
Koufax G,	22-7	9	0	0	0	0	14

Durée : 1.43.

Assistance : 29,139.

Les auteurs des parties parfaites

LOS ANGELES (UPI) — Sandy Koufax est devenu hier le 9e lanceur de l'histoire du baseball majour à réussir une partie parfaite. Voici la liste de ceux qui ont accompli cet exploit exceptionnel :

1880 — John Lee Richmond, Worcester vs Cleveland, LN, 12 juin, 1-0;

1880 — John W. Ward, Providence vs Buffalo LN, 17 juin, 5-0;

1904 — Cy Young, Boston vs Philadelphie, LA, 5 mai, 3-0;

1908 — Addit Joss, Cleveland vs Chicago, LA, 2 octobre, 1-0;

1917 — Ernie Shore, Boston vs Washington, LA, 23 juin, 4-0;

1922 — C. C. Robertson, Chicago vs Détroit, LA, 30 août, 2-0;

1956 — Don Larsen, New York LA, vs Brooklyn, LN, 8 octobre 2-0;

1964 — Jim Bunning, Phil. LN, vs New York, 21 juin, 6-0;

1965 — Sandy Koufax, Los Angeles LN, vs Chicago 9 septembre 1-0.

Blanchard passe aux Braves de Milwaukee

KANSAS CITY. (UPI) — Dans le but de renforcer leur personnel afin d'entreprendre la dernière étape de la saison, les Braves de Milwaakee ont acheté le contrat du receveur-voltigeur John Blanchard, des Athlétiques de Kansas City.

Les termes de la transaction n'ont pas été dévoilés.

Les Athlétiques avaient obtenu Blanchard et le lanceur Roland Sheldon, des Yankees de New York, en échange du receveur Doc Edwards, le 6 mai dernier.

En 53 joutes avec le Kansas City, Blanchard a maintenu une moyenne au bâton de .200 et a frappé deux coups de circuit.

Blanchard se joindra à son nouveau club ce soir, à New York.

Téléphoto PA

Le "Royaume mondial de la paix" perd son chef

Cette photo, prise en 1962, montre "Father Divine" au cours d'une réception donnée à Philadelphie. Il était accompagné de sa femme, une Blanche de Montréal. La secte qu'il avait fondée a des fidèles partout en Amérique, en Europe, en Australie et en Afrique.

Descendu d'un nuage sur Harlem, l'immortel dieu noir Father Divine est mort à 100 ans

PHILADELPHIE. (AFP, UPI, PA) — L'immortel "Father Divine" (Père divin) qui se prenait pour Dieu, que des millions de Noirs et de Blancs ont littéralement adoré comme tel, est mort aujourd'hui à Philadelphie.

Il était âgé d'environ 100 ans. Ses origines sont inconnues ; il est descendu sur terre à Harlem dans un nuage, croient ses fidèles. La secte qu'il avait fondée portait le nom de "Royaume mondial de la paix".

Personne ne sait exactement son âge, "Father Divine" a toujours refusé de dire quel âge il avait. Sans doute ne le savait-il pas lui-même. "Je suis ici aujourd'hui et j'y resterai, disait-il volontiers, et je serai toujours là".

Au moment de sa mort, à la suite d'une attaque cardiaque, il était entouré de ses 18 secrétaire et de sa femme, une Blanche de Montréal, née à Vancouver. Aujourd'hui, elle est connue sous le nom de "Mother Divine", mais son vrai nom est Edna Rose Ritchings. Elle a déclaré que le mouvement continuerait d'exister tout comme si "Father Divine" était toujours là.

Fils d'esclave

Selon toutes probabilités, "le père divin" est né avant 1880 dans un petite ile au large des côtes de l'Etat sudiste de Georgie. Il fut baptisé George. Certains de ses fidèles disent que son père, M. Baker, esclave affranchi, travaillait sur une plantation de riz. Quoi qu'il en soit, il était déjà marié depuis plusieurs années à l'orée du 20e siècle. On le trouve à Baltimore, faisant des travaux de jardinage vers 1910, puis en 1912 en Georgie où il est arrêté pour la première fois à Valdosta en 1915. C'est un groupe de Noirs qui, le considérant comme une menace publique, l'avaient dénoncé à la police. A son procès, le jury le déclare "dérangé mental". Il est relâché à condition qu'il quitte l'Etat de Georgie et n'y remette jamais les pieds.

Un juge le condamne . . . et meurt !

On le retrouve à New York en 1916. Il crée à Harlem sa première organisation spirituelle, prêchant l'amour entre les hommes, et gagne immédiatement la confiance d'un grand nombre de Noirs. Mais il est encore inconnu du grand public. C'est en 1931 qu'il devient fameux grâce à une nouvelle arrestation à Sayville, près de New York, où il avait ouvert une deuxième "église". Il est condamné à un an de prison pour "désordre public" par le juge Lewis Smith. Quatre jours après sa condamnation, le juge Smith meurt d'une crise cardiaque. Les fidèles de George Baker répandent immédiatement la légende : "C'est le Ciel qui a frappé et a puni le juge". La séance est rapportée et George Baker retourne à Harlem. Il est devenu "Father Divine", reçoit le soutien financier de milliers de Noirs et fonde sa grande organisation, le "royaume mondial de la paix".

Les "anges" sont prospères

Evangéliste, âme charitable, businessman ou racketeer intelligent ? Toutes les épithètes lui sont attribuées. Son organisaiton prospère en pleine dépression. Il s'entoure d'un groupe de disciples qu'il appelle ses "anges" avec lesquels il contrôle bientôt une puissante affaire qui s'étend dans 20 Etats. Il établit même des succursales au Canada, en Angleterre, en Australie et en Suisse.

Pas de concurrent même au Ciel !

Petit — il mesure cinq pieds et deux pouces — le crâne rasé devenu complètement chauve, les yeux vifs, le sourire angélique, il est doué d'une constitution étonnamment vigoureuse. "Je n'ai pas de concurrent et je ne puis en trouver sur terre", déclare-t-il. "Je suis sûr qu'il n'y en a pas dans les cieux".

Il établit son quartier général à Philadelphie où il s'installe dans une grande propriété. Des banquets pantagruéliques y sont servis à ses disciples, avec 20 différentes viandes, 15 pains divers, 5 salades, six desserts, arrosés de boissons non alcoolisées en quantité illimitée.

Tout cela pendant la grande crise des années 30. "Father Divine" devient vraiment un dieu pour ses fidèles qui se chiffrent désormais par millions. On l'appelle le "doyen de l'univers", le "roi puissant", "l'omnipotent". Sa propriété de Philadelphie, "Father Divine" la baptise "Le siège central du monde".

Il dénonce la ségrégation raciale mais prêche en même temps la paix entre les races blanche et noire. Il demande à ses fidèles de respecter les Blancs. Il leur demande également de vivre comme des saints, sans boire, sans fumer, sans rapports sexuels, même sans argent.

Dieu n'est pas marié !

Son mariage à Edna Rose Ritchings, que les gens de la secte ont surnommée "l'ange de douceur", eut lieu en secret à Washington, devant un ministre baptiste. Il ne fut pas révélé immédiatement parce que, explique un initié, "ce mariage était un événement si renversant que les fidèles en auraient vibré au point de se détruire".

Le secret fut enfin révélé trois mois plus tard lors d'un gigantesque banquet tenu à Philadelphie, que Father Divine appelait "le siège central de l'univers". Ses fidèles manifestèrent leur approbation à grands cris quand il déclara que c'était un mariage pour la forme seulement, 'Dieu n'étant pas marié".

A la vérité, ajouta le leader spirituel, il avait déménagé l'esprit de sa première femme, une Noire, dans la personne de sa seconde femme et les deux femmes n'étaient plus qu'une seule et même personne.

Il préparait ainsi la voie à toute future disparition de la terre, son esprit tombant en la possession de Mother Divine.

L'armée pakistanaise contre-attaque et traverse la frontière de l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI (PA, AFP, UPI) — Le ministre indien de la Défense, M. Chavan, a admis auourd'hui que les troupes indiennes ont dû retraiter devant les contre-attaques des forces pakistanaises dans la bataille des plaines du nord-ouest, à la frontière de l'Inde et du Pakistan occidental.

Le Pakistan affirme que son armée poursuit une offensive sans répit contre les forces indiennes dans le Pendjab. Selon Karachi, cette contre-attaque sur le front de Lahore aurait permis de refouler les forces indiennes hors du territoire pakistanais et ce serait désormais sur le sol indien que les combats se dérouleraient.

M. Chavan a déclaré au Parlement indien que l'artillerie pakistanaise faisait pleuvoir les obus sur la ville de Ferozepore, 10 milles à l'intérieur de la frontière indienne. La radio pakistanaise affirme que les forces pakistanaises ont capturé des postes frontaliers indiens autour de Wagah.

Offensive stoppée

A quelque 50 milles au nord, dans le secteur de Sialkot, où les deux adversaires ont concentré des blindés lourds, 35 chars indiens et cinq canons ont été détruits. Dans ce secteur, a dit un porte-parole pakistanais, l'offensive indienne a continué "à gaspiller ses forces".

Plus au nord, dans la région de Jammu, autour de Jaurian, les forces pakistanaises ont bousculé les défenses indiennes, s'emparant de deux postes au nord de la rivière Tawi.

Dans l'extrême sud, sur la frontière entre la province indienne de Rajasthan et la province pakistanaise du Sind, l'offensive indienne a été stoppée.

L'activité aérienne a été concentrée aujourd'hui sur le territoire pakistanais dans la région de Sargodha, au nord-ouest de Lahore, et en territoire indien autour de Halwara, Pathankot, Jammagar et Jodhpur.

Au cours de la nuit, l'aviation indienne a effectué des raids au-dessus de Karachi, pour la septième fois en trois jours. La ville a été bombardée assez durement, semble-t-il, les avions se concentrant sur les installations militaires.

Crise d'espionnite à Delhi

Le million et demi d'habitants de La Nouvelle-Delhi réveillés trois fois, la nuit dernière, par les hurlements des sirènes, ont été saisis ce matin par une crise d'espionnite aussi soudaine que collective. Bien que rien, à vrai dire, ne fasse sentir la guerre dans la capitale baignée de soleil et parcourue comme à l'accoutumée par une foule bruyante et les scooters à trois roues qui servent de taxis, la population a pris très au sérieux les avertissements diffusés par le gouvernement sur les parachutistes pakistanais et autres espions.

Ce matin, "l'espionnite" sévit : des voitures sont arrêtées et fouillées par des passants, on frappe à la porte de maisons inconnues pour voir si des "espions" ne sont pas cachés dedans et l'on signale partout d'innocentes victimes de cette vigilance nationale. Les Hindous à barbe sont tout spécialement visés : on les prend souvent pour des musulmans. Déjà, le préfet de police de La Nouvelle-Delhi a été contraint de demander à la population de modérer son zèle et de ne pas maltraiter les "suspects" au moindre prétexte.

Côté sérieux : le ministère des Postes a ordonné la recherche, par les services spécialisés, d'un poste émetteur clandestin émettant en direction du Pakistan.

D'autre part, le rappel des réservistes de l'armée et de la défense passive s'est appliqué aujourd'hui aux jeunes gens des deux sexes âgés de plus de 17 ans.

L'Allemagne répond à de Gaulle: l'OTAN est impensable sans structures communes

BONN (AFP) — Les vues exprimées hier par le général de Gaulle à sa conférence de presse en ce qui concerne l'OTAN, suscitent aujourd'hui des réactions diverses en Allemagne et dans quelques autres capitales de l'Europe.

Le gouvernement allemand, par la bouche de son secrétaire d'Etat à l'Information, M. Karl Guenther von Hase, se prononce pour le maintien de l'intégration dans l'Alliance atlantique et pour la construction européenne "sur la base des traités de Rome". Bonn estime qu'il faut attendre la présentation par la France de propositions concrètes et avoue que l'Allemagne fédérale souhaite pour sa part une organisation plus stricte du système de défense nucléaire commun à l'intérieur de l'OTAN. M. Hase dit que son gouvernement est d'avis que la présence américaine en Europe constitue une dissuasion effective et une garantie.

M. Franz-Josef Strauss, président du parti chrétien-social, se prononce également en faveur d'une réorganisation de l'OTAN.

Il considère que cette réorganisation devrait principalement porter sur une transformation de l'organisation atlantique en une association entre l'Amérique du Nord et une communauté européenne de défense possédant un potentiel atomique en propre.

De son côté, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, se réjouit de ce que le président de Gaulle ait précisé ce qu'il voulait, et est d'avis que l'Allemagne fédérale doit à son tour dire ce qu'elle veut, son but étant que se maintienne l'intégration européenne.

Pour M. Konrad Adenauer, président de l'Union chrétienne démocrate, "il faut améliorer les relations entre la France et l'Allemagne dans l'intérêt des deux pays" et l'Europe ne peut pas être créée sans un cheminement parallèle de l'Allemagne et de la France".

Autres réactions européennes

Les autres capitales d'Europe interprètent l'attitude du président de Gaulle comme une remise en question des principes de l'intégration de l'Europe et de l'organisation atlantique.

A Bruxelles, les milieux politiques trouvent que les déclarations du président de la République française ne contiennent "rien de nouveau ni de surprenant" puisque en somme, elles équivalent à un "adieu à l'Europe intégrée".

A Rome, l'agence ANSA a publié une note officieuse indiquant que dans les milieux de la Farnesina on estime que "l'élimination des obstacles de nature politique pour une vigoureuse reprise de la vie de la communauté (européenne) présuppose une bonne volonté claire des pays membres de se rencontrer pour examiner ce qui est commun sans que pour autant ils renoncent à tout jugement propre pour accepter sans discussion les jugements de pays particuliers.

Enfin, à Belgrade — où la presse, la radio et la télévision ont rendu publics les principaux extraits de la conférence du général — le quotidien "Politika" souligne "le ton conciliant" du chef de l'Etat français pour parler de la crise du Marché commun et met en relief sa prise de position en faveur de "la collaboration constructive des cinq grandes puissances".

Douche d'eau froide aux partisans de l'intégration européenne et atlantique

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Les mines étaient grises, hier après-midi, à la sortie de l'Elysée, et le sont plus aujourd'hui. Du moins chez les partisans de l'intégration européenne et atlantique. Jamais le général n'avait affirmé avec autant de force et de clarté que la France entend avoir les mains libres dans ses rapports avec le monde extérieur, aussi bien sûr le plan économique que dans le domaine militaire.

Certes, on n'a pas encore commencé à plier bagages au siège de l'Otan, à Paris, et on ne se prépare pas encore à sonner le glas du Marché commun, mais c'est tout comme, à en juger par les premières réactions de beaucoup d'observateurs.

Ce sont là, bien sûr, des sentiments exagérés. Il n'en reste pas moins que tout le monde est à peu près d'accord sur deux choses.

Marché commun ou confédération ?

La France ne reviendra au Marché commun que s'il est profondément réaménagé, et éventuellement élargi, de manière à substituer aux "mythes abusifs", c'est-à-dire les institutions supranationales, l'autorité des gouvernements. Dans cette perspective, la règle de la majorité ne pourrait être appliquée, ou en tout cas serait assortie d'un droit de dérogation dont la France, pour sa part, ne manquerait pas de faire usage à l'occasion.

Ce ne serait plus le Marché commun tel qu'il a été institué mais plutôt un organisme de coopération tendant à évoluer vers une confédération à laquelle pourraient adhérer l'Angleterre, l'Espagne, puis d'autres pays européens, sans exclure ceux de l'Est. Ainsi se présente le rêve gaulliste d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Est-ce la fin de l'OTAN?

Pour l'OTAN, le général a été plus catégorique encore. En 1969 au plus tard cessera notre subordination, a-t-il dit en substance. On s'en doutait, mais le général a explicité ses positions avec une clarté sans précédent. Est-ce la fin des bases militaires américaines en France? Et de quelle façon le général entend-il, à supposer qu'il se représente, modifier la participation de son pays à l'Alliance atlantique? Il a fait silence là-dessus, mais indiqué clairement que la France retrouvera son indépendance militaire.

Bien que le chef de l'Etat ait évité de leur donner un caractère agressif, ses propos remettent évidemment en cause l'organisation et l'équilibre du monde occidental.

En matière de politique intérieure, la leçon du général sur l'économie, les institutions, sa conception du rôle du président, le bilan qu'il a brossé de son septennat, tout cela constitue le coup d'envoi de l'élection présidentielle et une avant-première électorale.

L'opposition aux thèses du général est plus forte que jamais, mais à 90 jours des élections il a épaissi davantage la confusion des antigaullistes en entretenant le mystère sur ses intentions.

Le plus clair de cette conférence, pourrait-on dire, est justement l'incertitude dans laquelle le général place ses alliés de l'extérieur et ses adversaires de l'intérieur.

Pressant appel de Moscou à l'Inde et au Pakistan

MOSCOU. (AFP, PA, UPI) —Le chef du parti communiste soviétique, M. Leonide Brejnev, a lancé aujourd'hui un pressant appel à l'Inde et au Pakistan, les invitant à cesser les combats et à retirer leurs troupes respectives sur les positions qu'elles occupaient avant le début du conflit.

Dans un discours prononcé à l'occasion d'un meeting d'amitié russo-roumain, M. Brejnev a déclaré : "Les peuples de l'Inde et du Pakistan n'ont pas besoin de cette guerre, qui ne peut profiter qu'à des ennemis de la paix. Quant à nous, nous sommes prêts, comme nous l'avons déjà annoncé, à offrir nos bons offices pour aider à la solution de ce conflit."

Le chef soviétique a exhorter les leaders des deux pays à "faire preuve de réalisme, de modération et de sagesse, à éteindre immédiatement les flammes de la guerre, à cesser les combats et à rappeler leurs troupes respectives sur les positions qu'elles occupaient avant le début des hostilités".

Affirmant que l'URSS "n'est pas indifférente à ce qui se passe actuellement entre l'Inde et le Pakistan", M. Brejnev a ajouté que ce conflit et la guerre du Vietnam aggravent la situation dans le Sud-Est asiatique et dans le monde. Ce conflit, dit-il, ne peut que compromettre les intérêts et le prestige des deux belligérants.

Le Pakistan exige un plébiscite

Cependant, à Rawalpindi, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, poursuit ses entretiens avec le président du Pakistan, le maréchal Ayoub Khan. Au cours de leur première rencontre hier, le leader pakistanais aurait déclaré à M. Thant que le rétablissement de la paix au Cachemire ne peut être isolé de la question de l'autodétermination pour le peuple de ce territoire. Un simple cessez-le-feu, selon lui, ne ferait que perpétuer l'injustice en laissant les Cachemiris à la merci de l'Inde.

Pour sa part, M. Thant se refuse à tout commentaire avant d'avoir rencontrer également les autorités indiennes à La Nouvelle-Delhi.

Neutralité des USA

De leur côté, les Etats-Unis ont affirmé hier leur position de stricte neutralité dans le conflit indo-pakistanais et exprimé l'espoir que la mission de M. Thant aboutira à un cessez-le-feu. Le porte-parole du département d'Etat a par ailleurs refusé de spéculer sur l'attitude des Etats-Unis au cas où la Chine fournirait une aide militaire au Pakistan ou interviendrait directement dans le conflit.

Les forces des USA occupent un hameau stratégique vietcong

SAIGON. (UPI, AFP, PA) — Des forces américaines et sud-vietnamiennes ont occupé aujourd'hui le hameau de Phuong Xa Tay, à 325 milles au nord-est de Saigon. Le hameau, situé sur la route de la piste dite "Ho Chi Minh", était considéré jusqu'ici comme une place forte Vietcong où nul ne pouvait pénétrer. L'occupation du hameau a été précédée par des bombardements aériens intensifs. Les bombardiers stratégiques "B-52", partis de Guam, avaient effectué, hier, leur 21e mission et largué des centaines de tonnes de bombes dans la régon.

Par ailleurs, un porte-parole militaire américain a apporté quelques précisions au sujet du raid aérien effectué, hier, à proximité de la frontière chinoise. Selon des rapports rendus publics hier, des appareils de l'armée de l'air américaine auraient bombardé un pont nord-vietnamien situé à seulement 17 milles de la frontière. Le porte-parole a précisé que les trois ponts qui ont été bombardés se trouvent à plus de 40 milles de la frontière. Les média d'information avaient rapporté qu'il s'agissait du premier raid contre une cible si proche de la Chine.

Près de Chu Lai, les "Marines" américains et les forces sud-vietnamiennes continuent leurs opérations contre les Vietcongs. Jusqu'ici, 167 guérilleros ont été tués, 59 capturés et 167 suspects détenus dans le cadre de l'opération "Piranha". Les pertes des troupes américaines et vietnamiennes sont considérées comme très légères.

Selon un commentateur du réseau de télévision américain ABC (American Broadcasting Company), les services secrets des Etats-Unis auraient révélé que 17 rampes de lancement de missiles sol-air soviétiques entourent actuellement la capitale nord-vietnamienne.

St-Domingue : Godoy éloigne le général Wessin y Wessin

SAINT-DOMINGUE. (UPI) — Le brigadier général Elias Wessin Y Wessin, puissant commandant militaire aussi bien que critique du nouveau gouvernement provisoire, a quitté le pays, hier soir, à bord d'un avion militaire américain. Il deviendra le premier consul général de la République dominicaine à Miami.

Moins de deux heures avant le départ de Wessin Y Wessin, le président provisoire Hector Garcia-Godoy avait dit dans une allocution radiodiffusée dans tout le pays, que le général avait été mis à sa retraite.

Un informateur a précisé que Wessin Y Wessin, l'ancien chef de la junte dominicaine, ferait escale à Panama.

Sa nomination à titre de consul général a fait courir la rumeur qu'il avait été arrêté. En fait, avant d'être convoqué, des militaires américains avaient été posés autour de sa maison, et quand il est parti, il était accompagné par les hauts fonctionnaires et commandants de l'Organisation des Etats américains.

250,000 personnes ont fui l'ouragan "Betsy"

LA NOUVELLE - ORLEANS (UPI-PA) — L'ouragan "Betsy", poursuivant sa course meurtrière, a ravagé aujourd'hui la Louisiane où plus de 250,000 personnes ont dû être évacuées dans les abris de la Défense civile ou sur des terres hautes. Cependant, ces gens pourront, pour la plupart, regagner leurs foyers vers la fin de la journée, alors que l'ouragan se sera éloigné et que les régions inondées auront commencé à reprendre leur aspect normal.

Les bayous du Mississisipi ont débordé et la ville de La Nouvelle-Orléans est inondée. A cet endroit, le vent a atteint la vélocité de 115 milles à l'heure. De nombreux quartiers de cette ville de près d'un million d'habitants sont situés sous le niveau de la mer, ce qui explique la gravité des inondations. Plus de 185,000 personnes ont été évacuées de Cajun, de la campagne environnante et des maisons situées sur les rives du lac Ponchartrain. Environ 40,000 autres personnes ont abandonné leurs maisons le long du Mississipi.

ne femme est morte d'une crise cardiaque dans un des abris de la Défense civile, et les blessés, ont révélé les autorités, sont trop nombreux pour être comptés. "Betsy" a tué sept personnes lors de son passage en Floride mercredi.

Cet ouragan aussi imprévisible qu'effroyable, poussait des vagues allant de 6 à 12 pieds, et de nombreux endroits ont été complètement inondés même avant l'arrivée de Betsy. Parmi ces villes, on signale Baie St-Louis, le Col Christian, Long Beach, Gulfport, Biloxi, Ocean Springs, Moss Point, Pascagoula, et de nombreuses autres municipalités de la côte se trouvaient sur la route de l'ouragan. La plupart de ces endroits sont à peine à plus de trois pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est précisément cette région que l'ouragan "Audrey" avait frappé en 1957, y faisant 500 morts dans le comté de Cameron en Louisiane.

Le Bureau de la météo à la Nouvelle-Orléans a donné l'alerte générale, hier soir, en recommandant d'évacuer immédiatement toutes les régions basses non protégées. Des abris d'urgence ont été ouverts depuis Baie St-Louis, à l'extrémité ouest de la côte du Mississippi jusque dans le secteur de Mobile Bay. Ces abris peuvent recevoir une trentaine de mille personnes. Les autorités de la défense civile de la Louisiane ont aussi établi des abris pour les réfugiés jusqu'à Alexandria, à 125 milles à l'intérieur des côtes.

Deux compagnies de la Garde nationale de la Louisiane ont été chargées de monter la garde pour empêcher le pillage, et aussi pour venir en aide aux réfugiés.

Quelque 500 prisonniers du pénitencier de la Louisiane, à Angola, doivent aider les équipes de secours.

Au cours de la soirée, des vagues de 12 pieds ont arraché une centaine de pieds d'un quai à l'île Santa Rosa, non loin de Pensacola.

Des ouvriers ont abandonné un gratte-ciel de 34 étages, en construction, dans le centre de Mobile, après avoir consolidé la structure de leur mieux.

La route 98, entre Apalachicola et Carrabelle a été fermée quand les eaux s'y sont engouffrées, et plusieurs sections de la route ont été emportées.

L'ouragan Betsy s'est révélé le plus imprévisible jusqu'ici, selon les météorologues. Il a dépassé la Floride une fois, a fait un virage pour aller s'abattre sur les Bahamas, avant de reprendre sa route, pour aller frapper durement la côte sud-est de la Floride, mercredi; il a traversé la Floride à la hauteur de l'île Largo, pour ensuite se diriger vers le golfe, y cherchant de nouvelles victimes.

Un typhon s'abat sur le Japon avec des vents de 173 milles à l'heure: au moins 36 morts et 443 blessés

TOKYO. (UPI) — Le typhon "Shirley" a déferlé aujourd'hui sur le Japon, semant la mort et la destruction. Au moins 36 personnes ont perdu la vie et 443 autres ont été blessées. Vingt personnes manquent également à l'appel.

La tempête se dirigeait vers la région Tokyo - Yokohama avec des vents de 173 milles à l'heure (vélocité jamais enregistrée jusqu'ici), quand elle a brusquement viré vers le nord-ouest pour se diriger vers la mer du Japon.

Ce sont les îles d'Aki et de Honsu qui ont été le plus durement touchées. Des milliers de personnes sont maintenant sans abris, et la pluie continue de tomber sans arrêt. A Shikoku, les inondations ont causé des dommages considérables aux habitations et aux installations industrielles.

OFFRE GRATUITE

Pour la rentrée à chacun son **Waterman**

"gravé à ses initiales"

C/F, le plus beau stylo du monde. Stylo de qualité, convertible. U-Fill ou cartouche. Modèles de $6.50 jusqu'à $17.50

PANTABILLE, 3 ou 4 couleurs. Recharge de grande capacité sous un faible volume. Modèle chromé 3 couleurs.....$ 5.95 Modèle chromé 4 couleurs.....$ 6.95 Modèles plaqué or 3 ou 4 couleurs.....$12.95

Flash, Golden le Waterman des jeunes, à cartouche super capacité. Remplissage à la bouteille d'encre avec le U-Fill (gratuit) Plaqué or.....$ 5.95

TIP FLAIR, dernier né des stylos à bille WATERMAN. Bille Saphir merveilleusement souple. 7 coloris éclatants de jeunesse. Chromé.....$ 1.95

Waterman

WATERMAN "GRAVERA À SES INITIALES" SON C/F, PANTABILLE OU FLASH GOLDEN DU 15 AOÛT AU 15 OCTOBRE. C'EST TOUT SIMPLE. EN ACHETANT LE STYLO WATERMAN DEMANDEZ UN REÇU. JOIGNEZ-Y LES "INITIALES" À GRAVER ET ADRESSEZ LE TOUT AVEC LE STYLO À: WATERMAN CANADA INC. 2, RUE WATERMAN, ST-LAMBERT, P.Q. QUI VOUS LE RENVERRA GRATUITEMENT DANS LES 8 JOURS.

940 AUTOS A VENDRE

$100 COMPTANT

Chevrolet 1963, 2 portes, sedan, $45 par mois. 255-2116.

60 PONTIAC 1965
● GRAND SPECIAL ●
CHOIX ; MODELES ET COULEURS
INF. : 352-2274

Particulier

Desirez-vous vendre votre auto rapidement à un prix raisonnable. Adressez-vous à un homme de confiance. Inf. 381-7452 entre 7 h. et 10 p.m.

VAUXHALL, 1960, Victor Super, tous accessoires, radio, conduite par femme, peu parcours, moteur, carrosserie, pneus, intérieur parfait état. Sacrifierait $295, particulier, 363 Fairmount. 272-1358.

VAUXHALL, 1960, familiale, en bon état, peu parcours ; intérieur et extérieur, moteur et transmission en bon état ; faut sacrifier $250. 844-5337.

VAUXHALL 1960 Victor Super, sedan, tous accessoires, mécaniquement parfait en carrosserie, pneus et intérieur. Pas de rouille. Doit vendre $350 ou la meilleure offre. Particulier. Visible en tout temps. 7032 rue St-Denis.

VAUXHALL, 1961, de luxe, 6, fraiche peinte, pneus neufs, $875. 7110 Iberville, RA. 7-3236.

VAUXHALL, 1960, standard, 4 cylindres, très propre, mécanisme parfait, $199. 4369 Clark.

VAUXHALL, 1960, particulier, très propre, parfait mécanisme ; 722-8650.

VOLKSWAGEN 1962, De luxe. Très bas millage, comme neuf. 523-1122.

VOLKSWAGEN 64, de luxe, très propre, $900, comptant. S'adresser 3006 Ste-Catherine est, 525-8717.

VOLKSWAGEN 1963, Deluxe. A servi comme 2e char, très bas millage. 526-3331.

VOLKSWAGEN 62 coach, propre, garantie $15, comptant, $9, semaine. 489-8439.

VOLKSWAGEN 1964, Custom, bleu foncé, bas millage, comme neuve. 738-1143.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, bas millage, particulier ; 739-3371, après 7.30 hrs.

VOLKSWAGEN 1200, 1964, 11,000 milles, parfaite condition, cause départ, 688-9962.

VOLKSWAGEN 1956, bonne condition, $150., 274-4085.

VOLKSWAGEN 64 de luxe, radio, chaufferette, 2 pneus d'hiver, parfaite condition. Après 6 heures : 384-8188, Aubaine.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, comme neuve, dame sacrifierait $950. 387-8188, Aubaine.

VOLKSWAGEN 1962 coach, bas millage, parfaite condition, particulier, 322-1363.

VOLKSWAGEN 64, deluxe, radio, chaufferettes, $1350. Dr Rivard, 70 Boul. Gouin ouest. 331-0373.

VOLKSWAGEN 1959, en très bonne condition, s'adresser N. Smiley, 488-7926.

VOLKSWAGEN 1962, très propre, bon ordre, $575. 4899, 5e ave, Rosemont. LA. 2-4468.

VOLKSWAGEN de luxe 1964, 13,000 milles, très propre, $1,400. CL. 9-0613.

63 VOLKSWAGEN modèle de luxe, garantie, comme neuve. LA. 3-1167.

VOLKSWAGEN 1958 coach, bonne condition, $405. Termes faciles. CR. 6-5022. 3860 Papineau.

VOLKSWAGEN 1959 de luxe, en très bonne condition, propre, radio, $275. Entre 7 et 9 hres soir : 323-2947.

VOLKSWAGEN 1965 de luxe, équipée, comme neuve, $1,475. 722-8829.

VOLKSWAGEN 1962, Comme neuve. Particulier doit vendre. Aucune offre raisonnable refusée. 868-1441. Soir : 256-0525.

VOLKSWAGEN 1960, coach, de luxe, radio, pneus hiver-été, peinture neuve, mécanique parfaite. Tél. 747-5139.

VOLKSWAGEN 1962, modèle de luxe comme neuf, $850. Termes faciles. CR. 6-5022. 5860 Papineau.

VOLKSWAGEN 1962, comme neuve, sacrifierai $20 comptant, $650 ; particulier : 381-3501.

VOLKSWAGEN 1958 ; bonne condition, particulier, bon mécanisme, DA. 2-7642.

VOLKSWAGEN 1963, custom, radio, excellente condition, $900. Après 5 : 844-0221.

VOLKSWAGEN 60, très propre, moteur reconditionné, "clutch" neuve. Jour : 352-6996, soir : 273-4959, demandez Gilles.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia, 1960, sport, très propre. Particulier. RA 1-7073.

VOLVO 65, Canadienne, automatique, 14,000 milles, excellent état. Soir 334-8038.

VOLVO PV 444, noire, parfaite condition, tout équipée. Après 6 hrs. RE. 8-4318.

VOLVO PV 544, B18, 61, cause études, 631-6483.

WOLSELEY 59, 4 cylindres, équipée, meilleure offre. Tél. : de 9 à 6, 481-1588 ; soir : 481-7218.

ZEPHYR 1961 sedan, 34,000 milles, équipée, comme neuve, $275. 665-2070.

Homme de service
POUR BRULEURS À L'HUILE
Doit être qualifié et bilingue. Salaire rémunérateur. Bonnes conditions de travail. Appelez
524-3761

Aide salle expédition
Manufacture de chandails, emploi stable. Bon salaire, excellente occasion de promotion. Il faut être bilingue.
S'ADRESSER À 8850 AVENUE DU PARC 2e ETAGE

A VENDRE
Manufacture de tuyaux de ciment située sur grande route.
Conditions faciles.
Tél. 627-2971

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 4266-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage du chemin Saint-Emile, dans la Paroisse de Sainte-Marguerite du Lac Masson, comté de Terrebonne. Longueur de 2.09 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4266-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $14,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 22 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 4261-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 30, dans la ville de Sainte-Agathe, comté de Terrebonne. Longueur de 0.53 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4261-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $3,700.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 22 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

AIDE DOMESTIQUE
avec expérience, aimant les enfants, pour famille (5 enfants) demeurant St-Eustache près grande Côte. Bon salaire.
Tél. : RE. 9-9430

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 4267-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux du chemin de la Montée Champagne, dans la ville d'Auteuil, comté de Laval. Longueur de 0.69 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4267-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de l'Ile de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $900.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 22 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

DESSINATEUR
Blouses pour dames avec expérience et bonnes références.
PRIMROSE SPORTSWEAR LTD.
7595, boul. St-Laurent 272-1149

MECANICIEN DE TRICOTEUSE
pour
MÀCHINES RACHEL
Homme expérimenté demandé, emploi stable. Bon salaire. Appelez 722-4678.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE D'IBERVILLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :

Que le conseil de la Ville d'Iberville, à une séance générale tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi le 21 juin 1965, a adopté le règlement no 321, règlement amendant les règlements nos 209, 210, 211 et 240, relativement au tarif des courses en taxi.

AVIS PUBLIC est également donné que la Ville d'Iberville s'est adressée à la Régie des Transports, dans le but d'amender lesdits règlements nos 209, 210, 211 et 240.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement no 321, au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville, et toute objection à cedit règlement devra être transmise à la Régie des Transports — 1080, rue Amherst, à Montréal, dans les dix jours suivant le présent avis.

Donné à l'Hôtel de Ville d'Iberville, P.Q., ce 8ème jour de septembre 1965.
Le Secrétaire-trésorier,
Jean Béland.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
PROJET 4164-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour l'installation d'un système d'éclairage au carrefour de la route no 18, au viaduc du chemin de fer et des rues municipales, et au carrefour de la route no 18 avec la Montée du Pénitencier, dans la ville de Saint-Vincent-de-Paul, comté de Laval.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4164-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $7,800.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 29 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
VENTE A L'ENCHERE

PROPRIETE: Mme Aimé Lirette
DOSSIER: 182-A-804

Lundi, le 20 septembre 1965, à 10 heures du matin (heure avancée de l'Est), le ministère de la Voirie vendra à l'enchère publique, au numéro 15358 ouest, boulevard Gouin, Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, les immeubles décrits ci-dessous:

a) Maison, genre cottage, de 27.8' x 35'. Murs extérieurs en pierre et bois. Toit en tôle. Murs intérieurs en ten-test. Planchers en bois mou et contre-plaqué. Une salle de bain.
b) Garage de 20' x 21'. Murs extérieurs en blocs de béton et bois. Toit en tôle. Plancher en béton.

La vente aura lieu sur place.

L'acheteur devra payer argent comptant, ou encore par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

De plus, l'acheteur devra libérer le terrain dans les quinze jours de l'acceptation de son offre d'achat par le ministère.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Marcel Parent, divisionnaire, bureau de la Voirie, 10788 rue Saint-Denis, Montréal. Téléphone 381-7401.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL
VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES
La Commission demande des soumissions pour l'achat des emplacements suivants :

ENDROIT	CADASTRE	SUBDIVISION	DIMENSIONS	SUPERFICIE	MISE A PRIX
VENTE No 1 — Un emplacement de forme irrégulière situé dans le quadrilatère des rues de Louvain et Frémont et des avenues Millen et de Chateaubriand, dans le quartier Villeray de la ville de Montréal, tel qu'illustré sur le plan no 7591 - B - 2 - 65, préparé par Marc Hurtubise, arpenteur-géomètre, et daté du 25 mai 1965.	268 269	336 469	153'/161.4' X 342'/350'	53,053 p.c.	$ 106,106.00
VENTE No 2 — Un emplacement de forme irrégulière situé à l'encoignure nord-ouest de la rue de Louvain et l'avenue Millen dans le quartier Villeray de la ville de Montréal, tel qu'illustré sur le plan no 7591 - B - 2 - 65, préparé par Marc Hurtubise, arpenteur-géomètre, et daté du 25 mai 1965.	269	471	76'/76.3' X 291.15'/299.7'	22,452 p.c.	$ 44,904.00
VENTE No 3 — Un emplacement ayant front sur le côté sud de la rue Sauvé dans le quartier Villeray de la ville de Montréal, tel qu'illustré sur le plan no 530 F. C. préparé par la commission et daté du 12 avril 1965.	P-269	1 2	35' X 269.55'/275'	9,523 p.c.	$ 4,760.00

Les soumissions sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies par la commission devront être livrées, en double exemplaire, à l'adresse ci-dessous, au plus tard à 10 heures de la matinée, le 29 septembre 1965.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à l'ordre de la commission et pour un montant égal à 10% du prix offert.

Pour obtenir les formules de soumissions, les conditions de vente, les plans et autres renseignements, s'adresser au bureau du soussigné.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

159 ouest, rue Craig,
Suite 912, Montréal
Téléphone : 877-6422

Le secrétaire,
YVON CLERMONT, C.R.

avis de DECES

ARTEAU (Alphonse) — A Montréal, le 8 sept. 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Alphonse Arteau, époux de Marie Rose Benoit, demeurant 8052 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAUDRY (Eugène) — A Hull, le 6 septembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé accidentellement M. Eugène Baudry, époux de Louisa Bédard, demeurant au 28 L'Anse-Bleue, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
76 boul. Dussault,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Paule) — A Longueuil, le 8 septembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Paule Carrière, épouse de Richard Beaudry, demeurant à 148, St-Alexandre. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles Ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, offrande de faite en messes ou société du cancer.

BAUDRY (Raymond) — A Hull, le 6 septembre 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement M. Raymond Baudry, célibataire, demeurant au 28 L'Anse-Bleue, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
76 boul. Dussault,
9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIR (Samuel) — A Lafleche, le 8 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Samuel Blair, époux de Maria Kerns, pensionnaire du Canadien National, demeurant à 2023 Montcalm, père de Mme W. Kaith (Anne), Samuel J. A. Jr, William, grand-père de Michael, Maria, Betty, arrière grand-père de Windy, Laura, Leah. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis, Ville Lemoyne
où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Laurentide Memorial Garden, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIRE (Côme) — A Montréal, le 9 septembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Côme Boire, époux de feu Georgette Monette, demeurant 855 John-Munro, Boucherville. Il laisse dans le deuil son fils, Camil, ses filles ; Mme Joseph Lefebvre (Pierrette), Mme veuve Léo Bouthillier (Michelline) ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. M. Boire était surintendant de la maison J. J. Joubert depuis 41 ans. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Albert) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Bouchard, époux en 1ères noces de Dorina Cyr et en 2èmes noces Fernande Bourque, demeurant au 7941 Boyce. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, ou le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Alexandrine) — A Montréal, le 8 septembre 1965, est décédée Mme veuve Edmond Boudrias, née Alexandrine Bergevin, demeurant à 1542 avenue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 avenue de l'Eglise
à 10 hrs 25, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BOURDEAU (Julia) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Théodule Bourdeau née Julia Laliberte. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires
302 est, rue Ste-Catherine
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Paul) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Dr Paul Brodeur, radiologiste à l'hôpital Notre-Dame, époux de Fernande Lemay, père de Paul, Adèle, Fernande ; frère de Mme J.-A.-A. Brodeur (Louise). La dépouille mortelle est exposée au salon
de l'hôpital Notre-Dame,
1560 est, rue Sherbrooke
Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Départ à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Charles Auguste) — A Verchères, le 9 septembre 1965, à l'âge de 90 ans 4 mois, est décédé M. Charles-Auguste Bussières, époux de feu Marie Bussières, président de C. A. Bussières Inc., fabricant de conserves alimentaires "Madeleine". Il laisse dans le deuil sa fille Charlotte et ses fils Paul-Sarto, Gaston, Bernard et ainsi que ses belles-soeurs Alice Duchesne, Laurette Pigeon et Olive Savaria et ses petits-enfants François, Charles-Henri, Lise, André, Robert, Diane, Jean-Jacques, Yvan, Marie Mme Robert Papin), Claude, Roland, Maurice, Jean-Marc, René, Jean, Colette, Bernard et Patrice Papin, son arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTARA (Elzéar) — A Sorel, le 7 septembre 1965, à l'âge de 100 ans, 6 mois, est décédé M. Elzéar Cantara, époux de feu Rosilda Cantara, demeurant à St-Anne-de-Sorel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunelle Enrg.,
75, rue Elizabeth à Sorel,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Anne-de-Sorel où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Rosa) — A Montréal, le 9 septembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Siméon Champagne, née Rosa Champagne, demeurant à 3193 Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Léa) — A Montréal, le 9 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Léa Chartrand, fille de feu Olivier Chartrand et de feu Odile Emond, demeurant rue St-Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAUVIN (Blanche) — A Boucherville, le 9 septembre 1965, est décédée Mlle Blanche Chauvin, fille de feu Napoléon Chauvin et de feu Emma Loiseau, ex-institutrice pendant 32 ans à l'école Garneau. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée Conception, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Charles) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Charles Cloutier, époux de Joséphine Michaud, demeurant 4248 Coloniale. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel Est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Marie-Anne) — A Montréal, le 7 septembre 1965 à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Osias Cloutier, née Marie-Anne Deziel, demeurant 8063 De la Croix, St-Léonard de Port Maurice, autrefois de 625 est Jarry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard de Port Maurice où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Eugène) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Eugène Daigneault fils de feu Alexandre Daigneault et de feu Malida Marchand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Nom-de-Maisonneuve, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LADURANTAYE (Octave) — A Ville de Laval, le 9 septembre 1965 à l'âge de 67 ans est décédé M. Octave De Ladurantaye, époux d'Olive Gougeon. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet et Fils
3517 Boul. Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Roland) — A Brunswick, Maine, le 8 septembre 1965, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Roland Demers, époux de Jeanne Gingras, demeurant 885 Charles Guimond, Boucherville, père de Mme R. Labranche (Aline), Mme C. Aubertin (Lise), Mme D. Scales (Ginette), Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 Boul. Crémazie Est
à 10 h., pour se rendre à l'église paroissiale de Boucherville où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPATIE (Mariette) — A Jacques-Cartier, le 8 septembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mariette Frenette, épouse de Albert Dépatie, demeurant 1553 Boul. Lafayette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Edmond) — A Montréal, le 7 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Edmond Desmarais, époux de feu Yvonne Hébert, demeurant à 1324 Bruxelles, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
7895 rue Notre-Dame est,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là à Ste-Julie de Verchères où un libéra sera chanté. Ralliement angle Hochelaga et Beaugrand à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Gilberte) — Subitement, à Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Mlle Gilberte Drapeau, fille de feu Zéphirin Drapeau et de feu Anna Tremblay, demeurant au 297 boul. St-Joseph ouest, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, du Mile End, où le service sera célébré à 7 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Jean) — Accidentellement à Montréal, le 9 septembre 1965 à l'âge de 42 ans, est décédé Jean Ducharme, lieutenant du Service d'Incendie de Montréal, époux d'Yvette Chartrand demeurant à 6030 Chauveau, Il laisse 4 enfants, Guy, Jacques, André, et Sylvie; son père Aurélien Ducharme, ex-constable de la ville de Montréal, deux de ses frères Aimé et Jules sont également pompiers. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira du
Centre de Formation de Montréal
6700, rue Notre-Dame Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement Cadillac et Souligny à 9 hrs. Direction J. A. Langlois.

DUSSAULT (Amanda) — A Montréal, le 9 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Dussault, née Amanda Fiset, demeurant à 4245 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Henri) — A Montréal, le 9 septembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Henri Ferland, époux de Eva Dumas, demeurant 1260 Everett appt 9. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Gustave) — A Montréal, le 7 septembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Gustave Forest, époux d'Eugénie Barbe, demeurant au 2054 Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier,
1375 rue Ste-Catherine est
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Roland) — A Montréal, le 10 septembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Roland Gagné, époux de feu Rose Delagrade, demeurant à 2742, boulevard Pie-IX, il laisse sa mère et 2 frères, Richard et Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eva) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Louis Gagnon, née Eva Poivin, demeurant au 1462 Dezery. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (Omer) — A Jacques-Cartier, le 9 septembre 1965, à l'âge de 58 ans est décédé Omer Gaudreau, époux de Yvette Blais, demeurant 1589 Dollard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Anna) — A St-Jérôme, le 8 septembre 1965, à l'âge de 89 ans est décédée Anna Archambault, épouse de feu docteur J. C. Gervais, demeurant à St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Van Chesteing
St-Jovite
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GOSSELIN (Gilberte) — A St-Eustache, le 9 septembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Gilberte Dumont, épouse de Victor Gosselin, mère de Mario, Pierre et Richard, soeur de MM. Mario, Lucien, Marcel et Paul-Emile Dumont. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Albertine) — A Montréal, le 8 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Benjamin Guérard, née Albertine Martimbeault, demeurant 1431 rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funè

joyce

Venez rencontrer M. Maurice Daigneault, représentant de la compagnie 'Joyce' au troisième étage. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions mesdames.

Red Carpet

Monsieur Roger Harvey, représentant de la compagnie 'Red Carpet' vous invite à venir le rencontrer au troisième étage, rayon de la chaussure pour dames.

Cloud Soft

Jeudi, vendredi et samedi, M. Maurice Daigneault, représentant de la compagnie 'Cloud Soft' sera au rayon de la chaussure pour dames où il présentera les derniers modèles en vogue.

BUSTER BROWN

La marque préférée des enfants . . . et ceux-ci ne seront pas oubliés. Monsieur C. Lanthier, représentant de la compagnie Buster Brown, leur distribuera des petits cadeaux surprises au rayon de la chaussure pour enfants au troisième étage.

LE BARON

la chaussure 'dans le vent'. Tous les renseignements que vous désirez obtenir vous seront donnés par M. Normand Lefebvre, représentant de la compagnie 'Le Baron' au rayon de la chaussure pour hommes au rez-de-chaussée.

Slater Imperial

Durant ces trois jours, il vous sera loisible de discuter de différentes questions concernant la chaussure avec un tailleur de cuir expérimenté, représentant de la compagnie 'Slater'.

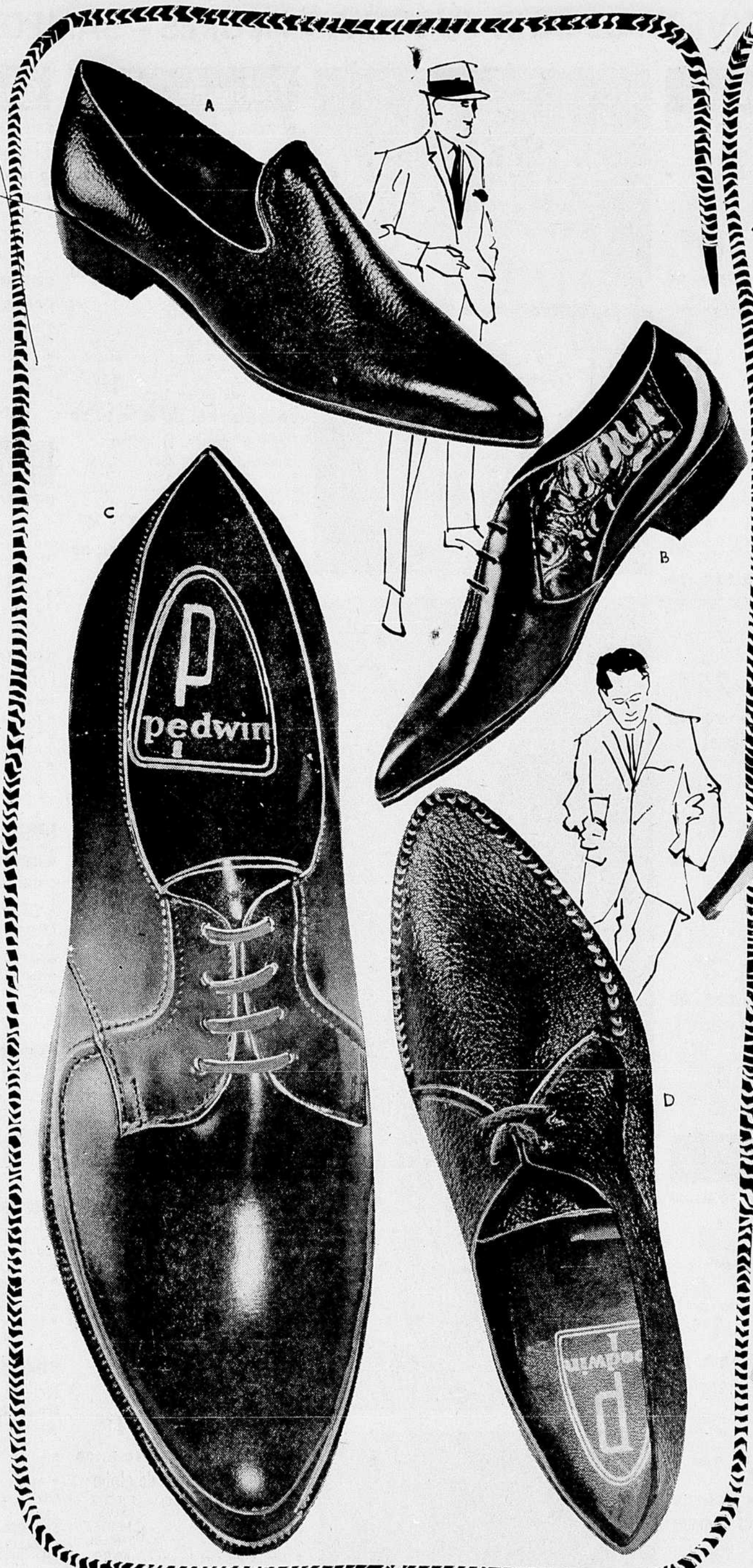

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Démonstrations ce soir et samedi

Bon pied, bon oeil sur la chaussure DUPUIS

SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

PRIX DUPUIS

A) Roger Bon Temps, nouvelle forme. Pointures 7 à 12 en noir, largeurs B-C-D.

B) Empeigne unie lacée avec 3 oeillets cuir combiné sur le côté. Pointures 6½ à 12 en noir, largeurs C et D.

C) Empeigne unie avec piqûres imitation mocassin. Pointures 7 à 12 en brun.

D) Empeigne mocassin, nouvelle forme, tout cuir. Pointures 6½ à 12 en noir, largeurs C et D.

12.95

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

SOULIERS EN CUIR OU SUEDE POUR DAMES

E) "Picco", marque exclusive à Dupuis. Sandales avec talons illusions. En faille noire. Pointures : AAA 7 à 10, AA 6 à 10, B 5½ à 9.

F) "Picco", marque exclusive à Dupuis. Sandales de forme nouvelle plus ovale avec talons illusions, doublés cuir. En cuir verni noir ou en veau noir. Pointures : AAA 7 à 10, AA 6 à 10, B 5½ à 9. **19.95**

G) "Slater" Escarpins de forme nouvelle arrondie et talons illusions. Cuir fini autruche brun ou noir combiné cuir verni noir. Pointures : AAA 7 à 9½, AA 6 à 9½, B 5½ à 9.

H. "Botticelli" Escarpins en cuir verni noir avec boucle en cordé de soie. Pointures : AAA 8 à 10, AA 6½ à 9½, B 5½ à 9. **25.00**

J) "Picco", marque exclusive à Dupuis. Sandales de forme nouvelle plus ovale et talons illusions doublés en cuir. Suède et filet noir. Pointures : AAA 7 à 10, AA 6 à 10, B 5½ à 9. **19.95**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Y. PATENAUDE
COMPTABILITE
ED. MONTREAL
ISEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

É... MONTRÉAL * * 10¢ | Montréal, vendredi le 10 septembre 1965 / saint Nicolas de Tolentino / 81e année, no 209 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux demain / minimum 55 / maximum 65

AUJOURD'HUI

...de regroupement municipal au nord de l'île Jésus • En page 3

Radiodiffusion: révolution financière et administrative

Trois ingénieurs américains enquêtent à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (PC) — Trois ingénieurs américains, spécialistes en air comprimé, sont arrivés à Trois-Rivières, hier, afin d'enquêter sur les causes de l'explosion qui a fait 12 victimes, mardi, en détruisant un caisson sur le chantier de construction du pont devant relier la ville de Trois-Rivières à la rive sud du St-Laurent.

Un porte-parole de la compagnie Dufresne MacNamara Engineering Ltd., qui effectue les travaux de construction des piliers du pont, a révélé que les experts américains tenteront de découvrir si l'explosion a été causée par une défectuosité dans le système d'air comprimé.

Ces ingénieurs sont : MM. General Sverdrup, ingénieur-conseil spécialisé dans les ponts, de St. Louis, Missouri ; D. Moorehouse, ingénieur-conseil spécialisé dans les fondations, du New Jersey, et M. Blaylock, de San Diego, Californie, ingénieur-civil spécialisé dans les recherches sous-marines.

M. John Newell, ingénieur-conseil spécialisé dans l'emploi de l'air comprimé, de New York, doit rejoindre aujourd'hui les trois autres experts.

La compagnie Dufresne-MacNamara a également fait savoir qu'elle avait invité un spécialiste dans les explosions, présentement à l'emploi de la CIL, à Montréal. L'identité de celui-ci n'a pas été communiquée, mais on a révélé qu'il était également attendu à Trois-Rivières, aujourd'hui.

On retrouve deux cadavres

Au cours de la journée d'hier, deux des disparus ont été ramenés à la surface. Il s'agit de M. Normand Cloutier, 24 ans, de Mont-Carmel, et de M. Raymond Hamel, âgé de 40 ans, de Repentigny. Ce der-

Voir INGENIEURS, en page 2

Une encyclique demain sur l'Eucharistie

CITE DU VATICAN. — Une encyclique sur l'Eucharistie, tel sera le document pontifical dont la parution est prévue pour demain. Ce document est à mettre en rapport, croit-on, avec certaines tendances hétérodoxes qui se sont manifestées au cours des derniers temps dans certaines contrées et auxquelles Paul VI lui-même a fait allusion dans ses discours.

On s'attend donc que le Souverain Pontife, dans cette encyclique, réaffirmera solennellement et avec force la doctrine de l'Eglise sur le mystère eucharistique et sur la présence réelle du Christ dans le pain consacré.

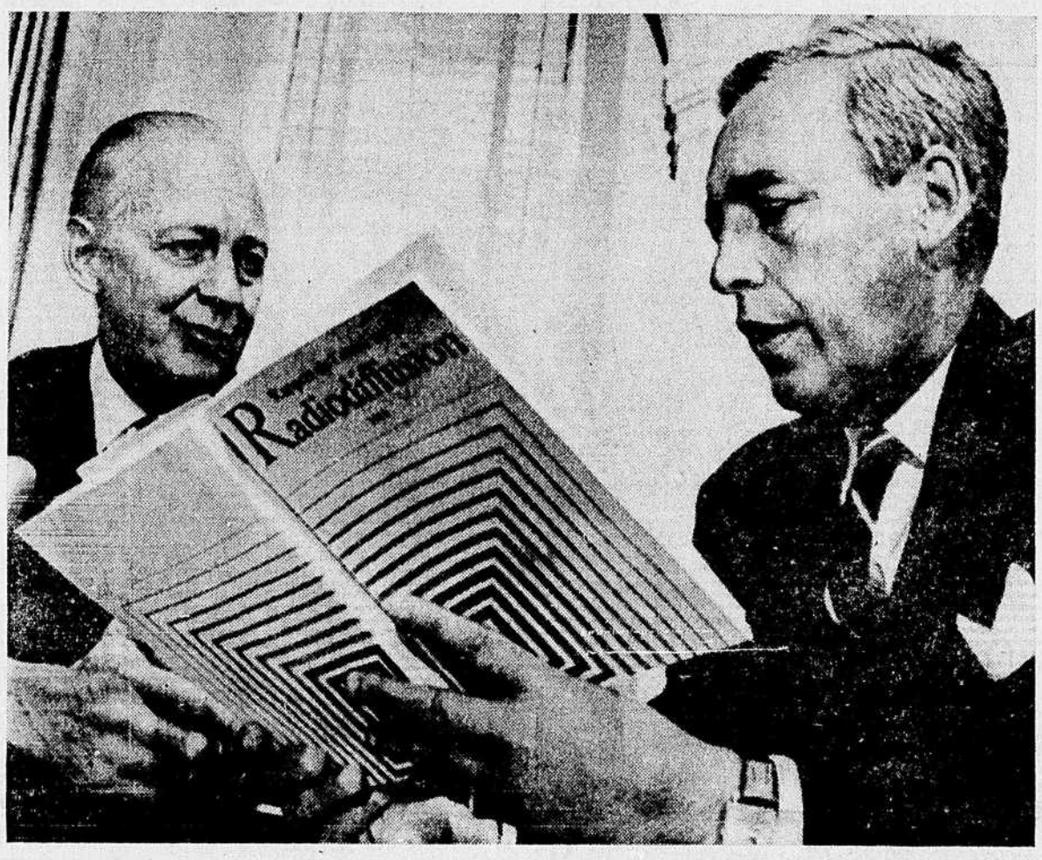

télephoto UPI

Le rapport Fowler est publié

Sous des dehors attrayants, écrit d'une plume alerte, le rapport de la Commission Fowler sur la radiotélédiffusion n'en est pas moins mordant envers la radio-télévision d'Etat et les postes privés. Le président de la commission, M. R.M. Fowler, de Montréal, (à gauche) remet ici au secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, le premier exemplaire du rapport.

Expo: parc d'amusement de $25 millions que Montréal acquerrait après 1967

par Raymond Masse

Le point saillant de l'assemblée que le conseil municipal de Montréal tiendra le 29 septembre concernera l'aménagement d'un parc d'amusement au coût minimum $25,000,000 dans le secteur "Est" de l'île Ste-Hélène agrandie, à l'occasion de l'Expo 1967.

Le parc sera d'envergure. Baptisé "La Ronde", il occupera tout le secteur sis à l'Est du pont Jacques-Cartier, secteur qui comprend l'ancienne île Ronde maintenant reliée à l'île Sainte-Hélène.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé que le conseil sera appelé à ratifier une entente par laquelle la Ville s'engagera à acquérir, à certaines conditions, le parc qui sera construit par la "Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967".

Selon M. Saulnier, les gouvernements fédéral et provincial ont déjà autorisé la Compagnie canadienne de l'expo à réaliser le projet, "sujet à l'approbation de la ville de Montréal", et à augmenter son budget d'investissement.

Il faut évidemment comprendre que le conseil municipal de Montréal autorisera la Ville à payer "un huitième" du coût d'aménagement du parc d'amusement qui peut devenir "permanent".

D'après M. Saulnier, "les plans de construction prévoient une variété très riche et de très bon goût d'installations qui pourront constituer un parc d'amusement comme ceux en exploitation à Copenhague (le "Tivoli") où à Disney Land."

Les points de l'entente, qui sera soumise à l'approbation du conseil municipal d'ici trois semaines, sont les suivants a dit M. Saulnier : "Pendant l'exposition, le parc d'amusemnet sera exploité par la Compagnie canadienne de l'Expo et partiellement par la Ville. Une fois l'exposition terminée, la Ville fera l'acquisition du parc à la lumière de l'expérience d'une exploitation durant les deux années suivantes."

Il faut également comprendre que la Ville est toujours propriétaire des îles utilisées pour l'Expo 1967.

En acquérant le parc d'amusement, la Ville acquerrait les installations. Et le prix serait basé sur les actifs dépréciés ou sur la valeur économique des installations.

Hier soir, M. André Champagne, directeur du service des parcs, et d'autres personnes ont quitté Montréal en route vers Copenhague. M. Saulnier fera de même dès ce soir.

Les cultivateurs acceptent sous condition les offres de Lesage

CHICOUTIMI. (PC) — Les cultivateurs de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean ont voté à l'unanimité hier soir en faveur de l'acceptation conditionnelle de l'offre gouvernementale relative à un paiement de compensation égale au deux-tiers des "dommages réels" survenus aux récoltes de 1964.

Les cultivateurs maintiennent toujours cependant que les pertes doivent être évaluées à $5,000,00. Le premier ministre Jean Lesage avait, de son côté, été sceptique, estimant que les dommages ne pouvaient être évalués à plus de $3,000,000.

Les 750 délégués des 57 sections régionales de l'Union catholique des fermiers ont dit qu'ils étaient prêts à accepter l'offre gouvernementale pourvu que leurs techniciens et leurs représentants puissent travailler avec les enquêteurs du gouvernement pour l'évaluation des dommages.

Les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé qu'ils verseront une somme de $2,-000,00 représentant les deux tiers du montant de l'évaluation gouvernementale. Les fermiers ont précisé, jeudi soir qu'ils seraient prêts à accepter la somme de $3,400,000, qui représente les deux tiers de leur propre évaluation à $5,-000,000.

M. Jean-Marie Couet, secrétaire régional de l'Union, a précisé que l'Union n'a pas fixé de date limite pour la réponse du gouvernement parce que les cultivateurs croient que la pression de l'opinion publique devrait suffir pour provoquer une réponse rapide.

Les USA songent à retirer leurs bases de France et à transférer en Allemagne le siège de l'OTAN

WASHINGTON (UPI, AFP) Les autorités américaines révèlent aujourd'hui que les Etats-Unis envisagent des projets en vue de retirer le quartier général et les bases de l'OTAN de France si ce pays persiste dans sa détermination de se séparer de l'alliance.

Ces projets sont actuellement soumis à l'examen de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne de l'Ouest et de quelques autres des quinze pays qui forment l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) — organisme fondé en 1949 pour tenir lieu de bouclier contre le communisme en Europe.

Le nouveau siège de l'OTAN serait vraisemblablement en Allemagne de l'Ouest, disent les autorités américaines qui espèrent par ailleurs qu'avec le temps les divergences qui existent entre la France et les Etats-Unis vont finir par s'atténuer d'ici à ce que le pacte de 20 ans qui a constitué l'OTAN ne devienne caduc, soit dans trois ans. On conserve à Washington l'espoir que les choses s'amélioreront, que le président de Gaulle conserve le pouvoir ou non.

Dans les milieux autorisés, aux Etats-Unis, on persiste à ne pas croire sérieusement que la France puisse éventuellement se retirer de l'OTAN. Si elle le faisait, elle se trouverait à renoncer automatiquement à la clause de protection mutuelle contenue dans l'article 5 du traité et qui enjoint tous les membres de l'alliance de considérer une attaque dirigée contre l'un d'eux comme une agression commise à l'égard de tous.

On croit comprendre que les Etats-Unis ont fait savoir, en des termes choisis, au président de Gaulle que la défense de l'Europe ne saurait être conçue en dehors d'une formule intégrée, et que, par conséquent, les Etats-Unis ne signeraient pas un traité séparé de défense bilatérale avec des nations se trouvant à l'écart du "parapluie" de l'OTAN.

Les observateurs sont d'avis que le fait que les Etats-Unis rendent publics des projets de réaménagements au sein de l'Alliance indique que l'administration Johnson s'apprête à prendre le contre-pied de la stratégie française qui soutient qu'elle ne peut se soumettre à des décisions collectives.

M. Johnson réplique

Dans une déclaration faite immédiatement après la conférence de presse du président de Gaulle hier, le président Johnson a dit que l'Alliance atlantique se devait de survivre, mais il a réitéré son accord en faveur d'une révision de traité de manière à ce qu'il satisfasse "les légitimes aspirations de toute la communauté".

Le président a également donné des précisions en ce qui a trait aux tâches confiées à son nouvel ambassadeur auprès de l'OTAN, M. Harland Cleveland. L'ambassadeur aura pour mission de renforcer et de diversifier les rôles politique et nucléaire de l'Alliance atlantique.

On dit à Washington que la nomination du nouvel ambassadeur, survenant peu après la conférence de presse du général de Gaulle n'est que pure coïncidence, les remarques ne constituant pas d'ailleurs une réponse au président de la République française.

Les trois buts exposés par le président sont les suivants : 1 — Le renforcement de l'OTAN. "Cette alliance est la pièce centrale d'un système mondial que nous avons érigé pendant 20 ans pour protéger le monde libre; l'OTAN a rempli son rôle en tant qu'instrument de dissuasion; il est important que l'OTAN soit forte si nous voulons atteindre un accord solide avec l'URSS."

M. Johnson a tenu à noter que, naturellement, chacun des membres de l'OTAN juge cette alliance selon sa propre perspective. Il a ajouté que "cette alliance de l'Occident est plus importante que chacun de ses membres". Nous devons maintenir sa force et la moderniser continuellement".

2—Le renforcement de l'OTAN comme instrument de coopération politique : "J'ai demandé à M. Cleveland d'examiner les moyens par lesquels tous les membres pourront continuer, dans le cadre de l'OTAN, la procédure de la consultation politique sur un grand nombre de questions mondiales."

L'amélioration de la défense nucléaire collective : "Ce but aura priorité pendant les mois à venir. J'ai demandé à M. Cleveland d'assurer nos amis

L'Allemagne répond à de Gaulle : L'OTAN est impensable sans structures communes — page 35

Voir OTAN, en page 2

Le rapport Fowler recommande :

- Transfert du siège de Radio-Canada à Montréal, dans l'est
- Régie des ondes, pour les secteurs public et privé

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le comité d'étude sur la radiodiffusion s'est livré à un "déboulonnage" en règle de la Société Radio-Canada et a proposé une véritable révolution administrative et financière de tout le système canadien de la radiodiffusion.

Dans un rapport de 450 pages qui vient d'être présenté au gouvernement, le comité condamne en un style vigoureux et parfois même agressif le tâtillonnage et l'à peu près qui ont présidé ces dernières années et particulièrement depuis 1957 au parachèvement du système de radiodiffusion.

Les principales recommandations du comité sont :

— L'abolition du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et son remplacement par une Régie des ondes qui serait responsable devant le parlement des secteurs privé et public de la radiodiffusion.

— L'abolition du conseil d'administration de Radio - Canada et la réorganisation de l'organisme qui deviendrait subordonné à la Régie canadienne des ondes.

— L'abandon du siège social de Radio-Canada à Ottawa — on vient tout juste de le terminer au coût de près de 3 millions — et son transfert à Montréal.

— Une transformation complète des plans pour les gigantesques installations de Montréal et de Toronto.

— L'établissement de nouvelles méthodes de financement de Radio - Canada aussi bien pour les dépenses d'exploitation que pour les dépenses d'immobilisations.

— Le remplacement de toutes les émissions télévisées de l'avant-midi par des programmes de télévision scolaire.

En outre, sans en faire une recommandation formelle, le comité suggère que devant l'incapacité des réseaux privés de collaborer pour mettre de l'ordre dans leurs affaires, le gouvernement recommande aux intéressés de faire de CTV une fondation sans but lucratif fonctionnant dans l'intérêt public.

Favoriser une meilleure programmation

Tout au long du rapport, les membres du comité, MM. R. M. Fowler, Marc Lalonde et G. G. E. Steele, ne manifestent qu'un seul souci, mais il est constant : favoriser dans tout le système l'établissement d'une meilleure programmation.

"Ce qui est le plus important dans la radiodiffusion, disent-ils dès la première ligne du rapport, c'est le contenu des émissions ; le reste est secondaire."

Suit la plus vigoureuse critique qu'on ait jamais lue sur la programmation des secteurs privé et public et sur l'administration de ce dernier.

Tout y passe. La programmation du réseau privé est qualifiée au passage de banale et de vulgaire.

A un moment donné, en parlant de Radio-Canada, il est question d'économies de bouts de chandelles et de chinoiseries administratives.

Ailleurs, il est question du "verbiage pompeux" des dirigeants de la Société d'Etat lorsqu'ils tentent d'expliquer le fonctionnement de l'organisme qu'ils dirigent.

Dans un paragraphe sur les relations entre Radio-Canada et le BGR on parle "des membres déterminés sinon belliqueux de la direction et du conseil d'administration de Radio-Canada."

Lorsqu'il est question de la formation du personnel de Radio-Canada, on raconte comment la Société a relégué loin dans l'ordre de ses priorités la compétence du personnel.

"Nous avons beaucoup de

Voir FOWLER, en page 2

Darabaner est envoyé à son procès

QUEBEC. (DNC) — Moïse Darabaner devra se présenter devant la Cour d'assises, au palais de justice de Québec, à la session d'automne, pour y subir son procès sous quatre accusations de complot et de fraude pour une valeur de $115,000.

En rendant sa décision, hier matin, à la suite de l'enquête préliminaire de l'homme d'affaires de Québec et de Montréal, impliqué dans ce que l'on croit être le plus vaste réseau de fraudes et d'incendies criminels jamais vu au Canada, le juge en chef de la Cour des sessions de la paix de Québec, M. Thomas Tremblay, a refusé tout cautionnement à l'accusé, en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire trop grave ayant apparemment des ramifications très étendues, et qu'en l'occurrence il préférait rester du côté de la prudence.

L'un des principaux faits nouveaux, dans cette affaire qui a éclaté au grand jour le 13 août dernier, est l'entrée en scène de Me René Letarte, de Québec, et de Me Antonio Lamer, de Montréal, qui ont tous deux demandé à la Cour que leurs noms soient ajoutés au dossier Darabaner. Fait également à noter, Me Gérard Levesque et Me Noël Dorion, qui ont comparu auprès de l'accusé durant l'enquête préliminaire, étaient absents de la Cour au moment où Me Letarte et Me Lamer ont fait savoir au tribunal qu'ils étaient maintenant attachés à cette cause.

Me Anatole Corriveau, qui représente la Couronne avec Me Roch Lefrançois, a alors demandé si Me Levesque et Me Dorion se retiraient du dossier.

Me Letarte a simplement répondu qu'il avait été mandaté pour représenter l'accusé devant le tribunal, qu'il représentera également d'autres accusés dans cette affaire, Gaston Cadrin et Marc-André Dubois.

Me Lamer s'est contenté de demander que son nom soit porté au dossier.

Autres informations en page 13

Wide World Photo

"FATHER DIVINE" EST MORT

Le "dieu Noir" est mort la nuit dernière, à Philadelphie, à la suite d'une attaque cardiaque. "Father Divine" était le chef spirituel d'une secte qu'il avait lui-même fondée. Au moment de sa mort, il était entouré de ses 18 secrétaires et de sa femme, Montréalaise de naissance. (Voir en page 35).

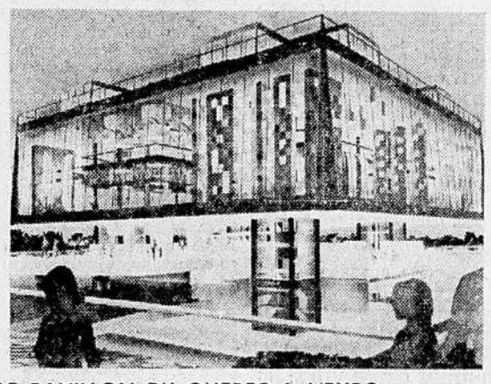

LE PAVILLON DU QUEBEC A L'EXPO

Le premier ministre du Québec a inauguré, hier, les travaux de construction du pavillon québecois à l'Expo. Ce pavillon, comme on le voit, sera entièrement vitré. Le soleil y pénétrera le jour et, l'édifice diffusera sa propre lumière à l'extérieur, le soir. (Voir en page 2)

PARTIE PARFAITE DE KOUFAX

Souriant, le lanceur gaucher SANDY KOUFAX, des Dodgers de Los Angeles, montre ici les balles pourtant bien régulières mais contre lesquelles les frappeurs des Cubs de Chicago n'ont vu que du feu hier soir. Koufax a lancé une partie parfaite et est devenu le premier lanceur dans les majeures à lancer quatre parties sans point ni coup sûr. Il a de plus retiré 14 frappeurs au bâton pour porter son total à 332. (Voir en page 23)

Marchand, Pelletier et Trudeau ont accepté en principe

par Françoise Côté

La confrontation décisive entre l'équipe Marchand-Pelletier-Trudeau et les chefs de file des libéraux fédéraux du Québec, s'est ajournée un peu avant trois heures ce matin sur une décision de "principe", relative à la candidature libérale de M. Marchand et de ses co-équipiers dans l'élection fédérale du 8 novembre.

Autres informations sur les élections en page 21

Rien n'a été divulgué au sujet de cette décision, cependant, un simple fait semble indiquer que cette décision serait affirmative. En effet, une source fiable chez les libéraux a révélé que les trois membres de l'équipe doivent rencontrer à déjeuner aujourd'hui leurs interlocuteurs de la veille, soit les ministres Guy Favreau, Maurice Lamontagne et Maurice Sauvé ainsi ue l'organisateur en chef, M. Bob Giguère, en vue d'autres pourparlers.

Rejoint tôt ce matin, M. Marchand s'est refusé à tout commentaire et au sujet de la réunion et du déjeuner. Il s'est contenté de dire qu'il fera une déclaration lors d'une conférence de presse convoquée à 4 heures cet après-midi, à l'hôtel Mont-Royal.

Une atmosphère de mystère a entouré cette réunion ultime des chefs libéraux avec l'ancien chef syndicaliste, M. Jean Marchand, qui devait présenter les co-équipiers qu'il veut engager avec lui dans la politique fédérale. M. Marchand s'est depuis quelques semaines refusé catégoriquement à entrer seul dans la politique.

Rendez-vous secret

Arrivé au début de la soirée à l'hôtel Mont-Royal, M. Marchand a avoué aux journalistes qu'il ne connaissait pas encore le lieu de la rencontre avec les chefs libéraux, ren-

Voir MARCHAND, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 34, 36 à 41
Bandes dessinées / 42
Décès, Naissances, etc. / 41
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 22
Les patrons / 30
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 35
Radio et Télévision / 14, 15
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 23 à 26
Tribunaux / 7
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Votre médecin / 17

L'Hydro-Québec partagera un pavillon avec l'Hydro-Ontario

Le premier ministre Jean Lesage a révélé, hier midi, que l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario étudient la possibilité d'ériger un pavillon commun sur les terrains de l'Expo '67.

Il a fait cette révélation au moment où il inaugurait les travaux de construction du pavillon lacustre du Québec, sur l'île Notre-Dame, en présence des autorités de l'Expo, de l'administration montréalaise et des membres du corps consulaire de la métropole.

Après avoir souligné que le pavillon du Québec sera situé entre les pavillons de la France et de l'Ontario, "symbole, selon lui, du passé, du présent et surtout de l'avenir, qui répond admirablement aux aspirations légitimes des Québécois," le premier ministre a ajouté :

"En plus du plaisir que donne — si j'ose m'exprimer ainsi — ce "serrage de coudes", je puis, malgré mon hésitation à annoncer des nouvelles prématurées (journalistes, dressez l'oreille!) vous faire part d'un espoir.

"Les administrateurs d'Hydro-Québec et ceux d'Hydro-Ontario sont actuellement en pourparlers en vue d'une participation conjointe, d'un pavillon commun, en plus naturellement, des pavillons respectifs des deux provinces. Je ne sais rien de plus, mais vous voyez que "mes doigts sont croisés" et je n'ai jamais, depuis ma naissance, fait ce geste en vain !"

M. Lesage n'a rien dit de plus sur ce projet. Sur le pavillon, dont on entreprend la construction, le premier ministre a dit : "En vérité, c'est toute l'histoire d'un peuple jeune et dynamique que le Québec veut montrer à l'Exposition universelle de 1967, avec une projection sur l'avenir. La participation financière du gouvernement est importante mais son apport principal sera de faire voir au monde entier le visage d'un Québec en pleine action, d'un Québec qui s'adapte aux conditions de vie de notre époque".

M. Lesage a souligné aussi l'importance pour les Québécois de manifester une grande hospitalité envers les visiteurs de l'Expo. "Les innombrables bénéfices que nous retirerons de l'Expo '67 seront fonction de notre empressement cordial à l'égard de nos visiteurs", dit-il.

De son côté, le ministre québécois, responsable de l'Expo auprès du gouvernement provincial, M. Gérard-D. Lévesque, après avoir décrit les trois thèmes majeurs du pavillon du Québec, "le défi, le combat et l'élan", a noté comme suit, les échéances de la phase réalisation du projet :

"Le 28 courant, nous ouvrirons les soumissions pour les travaux de fondation;

"Le 20 octobre devront débuter les travaux de construction du mur de soutènement (on sait que le pavillon sera entouré d'eau et qu'on aura l'impression de le voir émerger);

"Le 19 novembre marquera la date du début de la fabrication de l'acier;

"A compter du 3 décembre 1965, nous demanderons des soumissions, qui devront être ouvertes le 4 janvier 1966, pour les travaux du pavillon lui-même".

Et le ministre d'ajouter que les travaux de la superstructure et de la finition architecturale commenceront le 1er février 1966. "Nous comptons terminer les travaux vers la fin de janvier 1967. Cette cédule d'exécution, nous permettra de consacrer quelques semaines de rodage des éléments d'exposition, de dire le ministre, ajoutant que le travail à réaliser "ne saurait souffrir de délais, si minimes soient-ils".

Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, soulignant qu'il avait été nommé à ce poste, il y a presque deux ans, jour pour jour, a dit pour sa part, que l'Expo avait franchi jusqu'ici l'étape la plus difficile, celle de sa conception. "Il ne nous reste plus, dit-il, qu'à mettre en oeuvre ce qui a été conçu". Les sceptiques n'ont qu'à ouvrir les yeux pour constater l'évidence.

Le maire Jean Drapeau et le ministre fédéral Jean-Luc Pépin, représentant d'Ottawa, ont également odressé la parole.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 55
MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et des Cantons de l'Est** : nuageux, avec averses et orages dispersés. Plus chaud. Vent du sud de 15 milles, tournant à l'ouest de 15 milles à la fin de l'après-midi. Demain, éclaircissement et plus frais. Minimums et maximums à Montréal et à Ottawa, 60 et 75; à Ste-Agathe, 55 et 70; à Sherbrooke, 55 et 75.

Régions de Québec, du Lac-St-Jean et de la Mauricie : nuageux, avec averses et orages dispersés. Température saisonnière. Vent de l'ouest de 15 milles à la fin de l'après-midi. Demain, ensoleillé et plus frais. Minimums et maximums à Québec, à La Tuque et à Chicoutimi, 50 et 70.

Régions d eBaie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : nuageux, avec averses. Plus chaud. Vent de l'ouest à la fin de la journée. Demain, ensoleillé et plus frais. Minimums et maximums à Baie-Comeau et à Sept-Iles, 45 et 65; à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli, 55 et 70; à Gaspé, 45 et 70.

Une semaine de TV

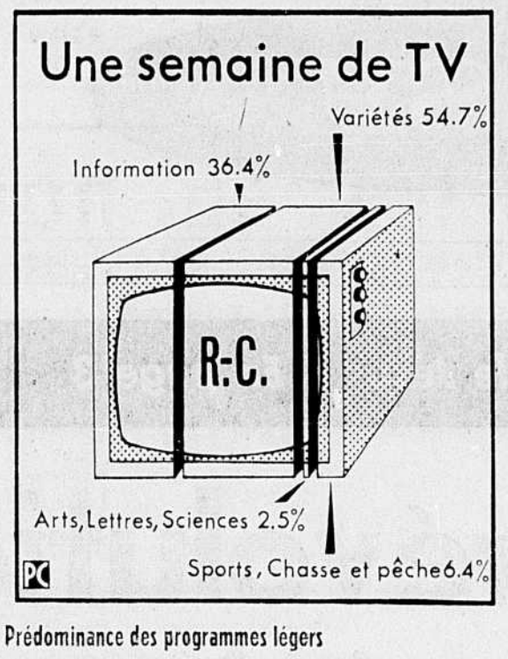

Prédominance des programmes légers

Ce graphique indique le pourcentage du temps consacré aux différents genres de programmes télédiffusés au cours d'une semaine-type de la saison d'hiver. Ce graphique a été préparé par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à l'intention du comité d'enquête Fowler sur la radiodiffusion. Pour les besoins de la cause, on a choisi la semaine du 1er au 7 mars 1964 et les chiffres mentionnés ne valent que pour les stations du réseau français de Radio-Canada. (PC graphique)

FOWLER

SUITE DE LA PAGE 1

peine à comprendre cette étrange conception des besoins prioritaires, écrivent les membres du comité. Nous aurions cru que dans une grande organisation en voie de développement rapide, la formation adéquate des empolyés doit être un des premiers objets de préoccupation et un des premiers à figurer au budget."

"D'une manière générale, parmi le personnel de Radio-Canada comme à l'extérieur, on semble douter que l'organisation actuelle soit propre à promouvoir l'efficacité, à prévenir le gaspillage et à maintenir le moral du personnel. Radio-Canada manque de cohésion, d'unité et d'esprit de corps, les communications internes ne se font pas avec spontanéité et confiance. La complexité de la procédure administrative y entrave l'exercice de l'autorité dont elle retarde et gêne considérablement les décisions."

Des démissions spectaculaires bientôt ?

La déconfiture de Radio-Canada est telle qu'hier soir, dans les couloirs du parlement, on ne se gênait pas pour dire qu'il serait presque normal d'assister d'ici quelque temps à des démissions spectaculaires au puissant organisme d'Etat.

Ceci dit, le comité reconnait quand même que Radio-Canada joue et doit continuer de jouer dans le système de radiodiffusion du pays un rôle de leadership.

Quant au BGR, il en prend lui aussi pour son rhume. Le comité dénonce son incohérence et son incompétence dans la mise au point et l'application des règlements sur la teneur canadienne des émissions.

Il blâme le BGR du chaos qui règne actuellement dans le domaine de la radiodiffusion. "Le Bureau n'a pas eu recours aux pouvoirs qu'il possédait incontestablement de par la loi sur la radiodiffusion."

"Du fait de ce chaos, écrit le comité, les problèmes de la radio-télévision sont ainsi immédiatement portés sur la scène politique et le régime de radio-télévision et le gouvernement s'exposent à des accusations d'ingérence politique."

Le comité consacre un chapitre aux rapports entre le système de radio-diffusion et le parlement.

Il propose que le parlement inscrive dans la loi sur la radio-télévision canadienne les buts du système de radiodiffusion et que ces buts soient encore explicités dans un livre blanc sur la politique générale du gouvernement en la matière.

Il précise que le parlement devrait s'en tenir à cela et à l'étude des rapports annuels du président de la Régie des ondes. "Le parlement ne devrait pas se préoccuper des détails d'administration et de programmation."

La Régie des ondes

La Régie des ondes serait responsable au parlement et sa tâche le plus importante serait, en collaboration avec le ministère des Transports, de distribuer les permis d'exploitation.

L'expérience du BGR ayant failli à cet égard, la Régie édicterait non plus des normes générales, mais elle imposerait à chaque station désirant une licence des obligations conformes à sa situation financière, géographique, etc.

Les règlements du BGR n'ayant jamais été respectés, le comité propose que la Régie ait des pouvoirs de sanction pour s'assurer du respect de la loi.

Mais c'est à l'organisation de Radio-Canada que le comité a consacré le plus de temps.

Il commence par blâmer la Société d'Etat d'avoir entamé des réformes à la sauvette alors que le comité complétait ses travaux.

Puis il aborde les réformes.

Le conseil d'administration disparait. Un directeur général et un gérant général prendraient charge des destinées de l'organisme. L'une des conditions de leur nomination serait une connaissance relative du français et de l'anglais (ce que se sont empressés de dénoncer plusieurs journalistes anglo-saxons dès la publication du rapport).

Ces deux personnages s'adjoindraient un directeur du réseau français et un directeur du réseau anglais, les deux réseaux continuant d'être administrés séparément.

Le comité recommande la création d'un service des ventes et insiste pour que Radio-Canada maintienne à 25 pour cent du marché de la télévision et 4 pour cent du marché de la radio ses revenus commerciaux.

"L'incompétence fleurit à R.-C."

Au chapitre du personnel, le comité ne se gêne pas pour dire que l'incompétence fleurit à Radio-Canada et qu'il y a un moyen bien simple d'y remédier. Il suffirait d'élaborer une politique du personnel, puis de profiter simplement du roulement pour vider peu à peu l'organisme de ce que M. Réal Caouette appelait jadis dans les débats télévisés "le bois mort", "la pourriture", etc.

Enfin, les membres du comité préconisent le rattachement du service international directement à la Société Radio-Canada, au moins sur le plan administratif.

Une des principales recommandations du comité tient au déplacement du siège social à Montréal. Les trois hommes en viennent à cette conclusion parce qu'ils prétendent que Radio-Canada a "failli à sa tâche de présenter l'une à l'autre les deux cultures du pays. Il attribue cet échec notamment au fait que le siège social n'était pas dans un milieu où les deux cultures viennent en contact étroit.

"Nous ne voyons pas là un choix difficile. Montréal l'emporte nettement. Montréal est une ville aux ressources culturelles abondantes et sans cesse grandissantes et les deux cultures nationales s'y côtoient de plus près que dans toute autre ville canadienne."

Quand aux projets de regroupement à Montréal, le comité estime qu'ils ne tiennent pas compte de la réalité et recommande que de nouveaux plans soient entrepris immédiatement.

Quant aux projets de rayonnement de Radio-Canada, le comité recommande qu'il y soit mis fin immédiatement dans les centres qui sont déjà desservis par des stations affiliées.

"Le besoin le plus pressant, celui qui doit avoir priorité dans les plans d'expansion du système de la radio-télévision canadienne, est l'extension du service à toutes les régions du Canada qui n'en ont aucun et à tous les Canadiens soit de langue française soit de langue anglaise qui n'ont pas de service dans leur propre langue."

Plan quinquennal de financement

Le mode actuel de financement de Radio-Canada l'obligeait à faire chaque année son pèlerinage au parlement.

Le comité condamne cette formule et propose pour la remplacer que le financement soit assuré selon un plan quinquennal.

Radio-Canada a déjà annoncé qu'il lui en coûterait $802 millions en frais de toutes sortes d'ici 1970. Après étude et d'un trait de plume, le comité réduit ces besoins de $116 millions.

A l'avenir, le comité propose que les dépenses d'immobilisations soient financées à même l'ouverture par le gouvernement d'un crédit de $200 millions dans lequel la Société puiserait pour fins d'immobilisations après avoir reçu l'autorisation de la Régie des ondes.

Les dépenses d'exploitation, plus de $600 millions, seraient financées par une subvention fixe équivalant à $25 par foyer possédant un appareil de télévision. La nature de la subvention pourrait être revisée en 1971, et par suite, à l'expiration de chaque période quinquennale.

Le comité attache finalement une grande importance aux services que la radiodiffusion peut rendre dans le domaine de l'éducation. Il propose à cet égard que toutes les émissions du matin soient prohibées pour permettre la transmission de programmes scolaires. Il propose également pour conseiller les organismes scolaires, la création d'un conseil consultatif national formé de représentants du secteur privé et du secteur public.

Une entreprise fédérale-provinciale

Conscient du fait que l'éducation est une responsabilité provinciale et la radiodiffusion une responsabilité fédérale, le comité conclut que la radiodiffusion devrait "être nécessairement une entreprise fédérale-provinciale ; les provinces doivent déterminer et faire connaitre leurs besoins et leurs projets en général ; il reviendra ensuite à la Régie des ondes de planifier l'utilisation des ondes de la façon la plus logique et la plus économique possible sans empiéter sur les droits de provinces."

Et plus loin le comité écrit : "Il serait bon d'accorder à l'avenir des permis de radiodiffusion à des institutions d'enseignement ou à des sociétés, même si elles sont possédées entièrement ou en partie par des gouvernements provinciaux, à la condition que la Régie des ondes soit assurée que le requérant n'est pas soumis à un contrôle ministériel direct."

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

contre prévue à 8 heures. Le lieu devait lui être communiqué par téléphone plus tard.

M. Marchand fut rejoint peu de temps après par M. Pierre-Elliot Trudeau, avec qui il a dîné à sa chambre d'hôtel. C'est un peu après huit heures que les deux hommes ont quitté le Mont-Royal et se sont rendus à pied à l'hôtel Windsor.

Au Windsor, MM. Marchand et Trudeau ont rencontré les ministres libéraux à la suite vice-royale, où ils devaient être rejoints à 11 heures par M. Gérard Pelletier, qui rentrait d'un voyage à Winnipeg.

Les pourparlers se sont poursuivis jusque vers 3 heures du matin. Avant la rencontre, les observateurs estimaient qu'il devait rester plusieurs points de désaccord à régler entre les interlocuteurs.

La candidature de M. Marchand

Depuis quelques mois, la candidature de M. Marchand a été l'objet de plusieurs rumeurs. Les libéraux ont fait de nombreuses démarches auprès de l'ancien président de la CSN pour l'inciter à se joindre à eux. Cependant M. Marchand a affirmé que, pour lui, il ne s'agissait pas seulement de décider d'entrer en politique mais de prendre les moyens de s'assurer d'une action efficace.

Au début de la semaine il déclarait : "Il s'agit pour moi de prendre une décision pour faire équipe avec des hommes qui représentent une génération avec laquelle je vais travailler".

Quant à MM. Pelletier et Trudeau, ils n'ont pas été approchés directement par le parti libéral, mais furent proposés à ce dernier par M. Marchand qui les désiraient comme coéquipiers.

Les observateurs croient que M. Marchand pourrait être candidat dans un comté de la région de Québec, mentionnant en particulier deux comtés présentement d'allégeance créditiste, celui de Québec-est et de Québec-Montmorency.

Pour MM. Pelletier et Trudeau, il s'agirait de comtés montréalais. On a parlé de ceux d'Hochelaga et de Maisonneuve-Rosemont, où les députés libéraux actuels n'auraient pas l'intention de se présenter de nouveau devant leurs électeurs.

INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE 1

nier était marié et père de cinq enfants.

Les deux corps ont été retrouvés entre midi et 1 h. 20 hier après-midi. Ils étaient coincés entre les cellules d'acier, à quelques pieds sous l'eau.

Les deux ouvriers travaillaient à l'extérieur du caisson au moment de la tragédie. On présume qu'ils furent projetés entre les cellules d'acier sous la force de la détonation.

Au cours de la journée d'hier, les équipes de chercheurs ont démantelé la tête des 24 cylindres qui forment le caisson, tentant de frayer un chemin vers les endroits où pourraient se trouver les autres victimes.

Même s'il n'existe plus la moindre possibilité de retrouver vivant l'un des neuf autres disparus, la police a révélé que les plongeurs et les ingénieurs continueront leurs recherches tant "que tous les disparus n'auront pas été retrouvés".

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

de l'OTAN du désir constant des Etats-Unis de trouver des moyens plus satisfaisants de faire face à ce problème fondamental. L'association des nations atlantiques n'est pas le centre unique de pouvoir dans notre monde, mais cette association est la plus libre et la plus puissante. Notre but constant est de coopérer avec nos amis pour nous assurer que cette puissance soit administrée avec un sens des responsabilités au service de la liberté sur tous les continents."

Johnson appuie les cultivateurs du Saguenay et dénonce le gouvernement

RIVIERE-DU-LOUP, (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Daniel Johnson, a vigoureusement dénoncé, hier soir, à Rivière-du-Loup, la politique agricole du gouvernement Lesage. Il a affirmé qu'on ne pouvait pas reporter le blâme sur les cultivateurs comme ceux de la région du Saguenay—Lac-St-Jean, qui manifestent actuellement leur mécontentement par suite du refus des gouvernements de leur venir en aide pour leurs pertes de récoltes.

M. Johnson inaugurait alors sa tournée de huit jours en Gaspésie et plusieurs centaines de personnes étaient venues l'accueillir.

"Ca fait cinq ans que les cultivateurs attendent des solutions pour remédier à leurs problèmes. Près de 80 p.c. d'entre eux n'ont pas un revenu annuel de $2,500. Le gouvernement actuel n'a rien d'autre à leur offrir qu'un rapport éventuel d'une commission royale d'enquête sur l'agriculture, rapport qui sera déposé en 1967. C'est tout ce qu'ils auront fait, les libéraux, pour l'agriculture en ce temps", a-t-il dit.

Il a affirmé que si les fermiers avaient l'assurance-récolte, telle que prônée par l'Union nationale, il ne se produirait pas des situations comme il en existe actuellement à Chicoutimi et ailleurs.

Tournée d'organisation

M. Johnson a tenu à préciser qu'il n'avait pas entrepris une tournée en Gaspésie pour s'occuper de la politique fédérale, mais plutôt pour rencontrer les organisateurs de son parti, afin qu'ils s'organisent à temps pour les prochaines élections provinciales.

"Nous aurons des élections provinciales dans moins d'un an et le parti de l'Union nationale sera reporté au pouvoir", a-t-il dit, ajoutant que le parti libéral avait remporté l'élection de 1960 sous de fausses représentations et qu'il avait été reporté au pouvoir en 1963 grâce à l'affaire des faux certificats.

Hier après-midi, le chef de l'U.N. s'est rendu à Trois-Pistoles, à une trentaine de milles de Rivière-du-Loup, où il a rencontré une cinquantaine d'organisateurs du parti dans ce comté, dont le candidat défait aux dernières élections, Me Gérard Lebel.

Il a demandé à ses partisans de s'organiser poll par poll, section par section, afin que le comité envoie à l'Assemblée législative un député U.N. "Il y a 20 libéraux élus qui n'ont pas les moyens de perdre 500 votes", a-t-il dit.

M. Johnson a rappelé que le député libéral de Rivières-du-Loup, le ministre Alphonse Couturier, ne l'avait emporté, en 1963, que par 202 voix de majorité sur son adversaire, M. Lebel.

Aucune surprise

Par ailleurs, il a mis en doute la récente déclaration du premier ministre, M. Jean Lesage, à l'effet qu'il a été surpris à l'annonce d'élections fédérales dès cet automne. "Je reviens d'un voyage dans les Maritimes, et tout le monde, tous les premiers ministres provinciaux étaient au courant", a affirmé le chef de l'opposition.

Il a expliqué que sa tournée de huit jours dans la Gaspésie était la première d'une série projetée de visites qui le mèneront dans les 108 comtés de la province.

Aujourd'hui, M. Johnson se rendra à Matane, où il rencontrera un groupe d'organisateurs de ce comté. Puis, cet après-midi, il sera à Cap-Chat et à Ste-Anne-des-Monts, où il tiendra une assemblée publique dans la soirée.

De Gaulle aura un adversaire : F. Mitterrand

PARIS (AFP) — "J'ai décidé de solliciter les suffrages des Français et des Françaises le 5 décembre prochain", a annoncé hier après-midi M. François Mitterrand, chef du parti de l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la résistance) et leader de l'opposition de gauche au Parlement.

M. Miterrand a précisé qu'il avait pris cette décision pour que, à moins de trois mois de l'élection présidentielle, "les républicains résolus à combattre le pouvoir personnel ne restent pas dans l'incertitude".

"Il appartiendra, a-t-il dit, aux organisations politiques, comme à chaque citoyen, de se déterminer en fonction des options fondamentales qui commandent ma candidature. En effet, une telle décision ne saurait se fonder seulement sur le refus d'un mode ou d'une méthode de gouvernement. Elle se justifie également et surtout dans les perspectives qu'elle ouvre à la nation. Il va de soi qu'il s'agit essentiellement pour moi d'opposer à l'arbitraire du pouvoir, au nationalisme chauvin et au conservatisme social, le respect scrupuleux de la loi et des libertés, la volonté de saisir toutes les chances de l'Europe et le dynamisme de l'expansion ordonné par la mise en oeuvre d'un plan démocratique."

Cardin : Kierans aurait dû s'enquérir de la situation véritable

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin s'est déclaré "révolté" à la lecture des articles parus dans la presse et selon lesquels le ministre provincial du Revenu, M. Eric Kierans a déclaré que le gouvernement fédéral avait entravé la lutte entreprise par le Québec contre le monde interlope.

Dans un discours qu'il a prononcé mercredi à Montebello, Québec, M. Kierans a déclaré que le ministère fédéral de la Justice s'était montré négligent et indifférent relativement à l'application de la loi sur les faillites.

Dans sa réplique, M. Cardin déclare notamment que son ministère a collaboré aux efforts entrepris par le gouvernement provincial pour mettre un terme à l'activité du réseau des faillites frauduleuses même s'il s'agit là d'une question relevant principalement de la juridiction provinciale.

Il a déclaré que son ministère était en train de mettre au point "des modifications provisoires" à la loi sur les faillites en vue "de régler les principaux sujets de plainte".

Les syndics

On étudie également la possibilité de faire une revision approfondie de la loi.

M. Cardin note d'autre part que son ministère est en train de "vérifier l'aptitude des syndics" et a déjà pris des mesures destinées à améliorer les structures administratives de la Cour des faillites du district de Montréal, qui a été l'objet de critiques dans le rapport qui a été récemment remis au gouvernement du Québec.

"Si M. Kierans a véritablement tenu les propos qu'on lui prête, il est regrettable qu'il n'ait pas pris la peine de s'enquérir de la situation véritable."

Le ministre de la Justice ajoute qu'on a toujours tenu pour établi qu'il appartenait aux provinces de voir à la suppression des "faillites frauduleuses" cependant que le rôle du gouvernement fédéral se limitait essentiellement à la surveillance des syndics de faillite.

Depuis 1959, le surintendant fédéral des faillites a adopté plusieurs mesures en vue d'assurer une application efficace de la loi. D'autre part, la Gendarmerie royale du Canada a enquêté sur l'activité de plusieurs syndics et en a poursuivi plusieurs en justice, qui ont perdu leur permis par la suite.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

Parfois, le V.O. semble encore meilleur
...aujourd'hui, par exemple!
Joseph E. Seagram & Sons Limited
Montreal, Canada

Pour votre maison ou votre chalet, assurez-vous du MODELE, du CONFORT, de la DUREE et de la SOLIDITE avec une
CONSTRUCTION PREFABRIQUÉE
EN BILLOTS DE CEDRE ROUGE DE L'OUEST
PAN-ABODE
Brevet canadien no 491373 et autres en instance

- Construction solide, durable.
- Style traditionnel
- D'érection facile
- A prix raisonnable
- Finance de banque
- Modèle hors série si désiré
- Habitable à l'année comme chalet d'été, cabine, résidence ou motel, etc.
- Evitez tout désappointement; préparez-vous dès maintenant.

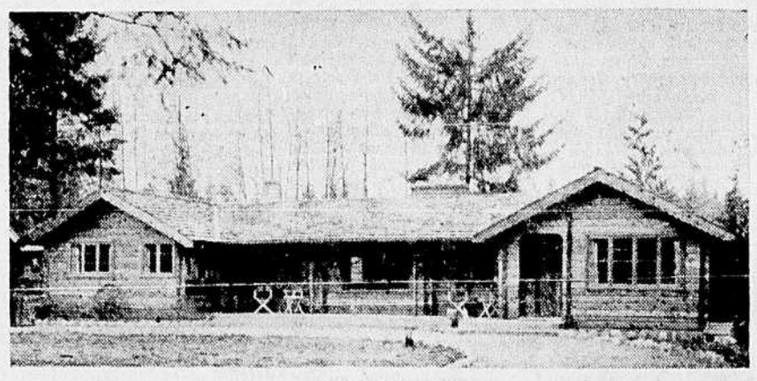

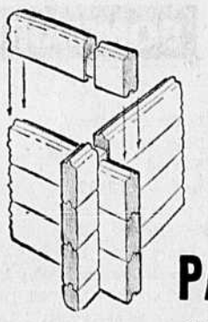

IMPORTANT

Nos habitations sont exclusives. Avant d'acheter, ne manquez pas de venir voir nos maisons si vous ne voulez pas être désappointé plus tard. Visitez nos modèles à Chomedey. Ouverts chaque jour excepté le dimanche. Ceci ne vous oblige aucunement mais pourrait vous être utile.

MODELE DE CONSTRUCTION — Dans la construction Pan-Abode, ce sont les murs qui supportent le tout. Ils sont en madriers embouvetés de 3" ou 4" placés horizontalement. Les billots Pan-Abode sont machinés avec précision à tolérance sévère afin de s'emboiter parfaitement et sont maintenus ensemble par un joint solide.

Pour autres renseignements et pour recevoir notre brochure gratuite sans aucune obligation de votre part, expédiez ce coupon à

Ces habitations sont fabriquées par
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585 rue Fraser, Vancouver, C.-B.
Demandez la brochure GRATUITE

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595 boul. Labelle, Chomedey
Téléphone : 688-4460

PAN-ABODE (QUEBEC SALES) Limited
2595, boul. Labelle, Chomedey L. PR.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des traducteurs de Montréal)
Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences. Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 16 septembre, à 7 h., au McConnell Engineering Building. (Droit d'examen : $2.00).
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrivez au Département d'Extension ou téléphonez à 844-6311, local 304.

SOLDE D'ENTREPÔT
32 MAISONS À SOLDER
AU BAS PRIX INCROYABLE DE $1,095
Rég. $1495
MIL QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS
LE "RANCHER" DE LUXE
MAISON 5 PIECES GENRE CHALET
SEULEMENT $7 par semaine
Un bas prix jamais connu jusqu'ici

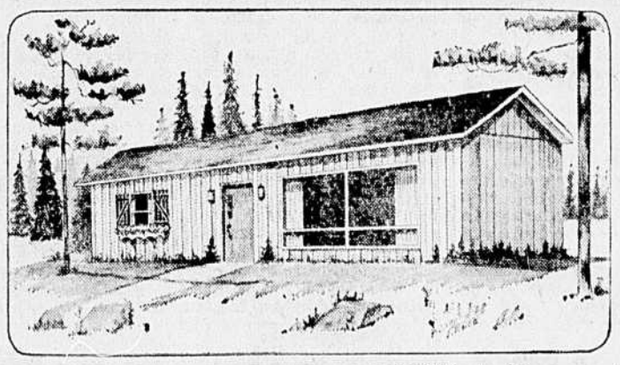

LE RANCHER, dessiné par un architecte
NOMBRE D'AUTRES MODELES EN MONTRE
Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
LIVRAISON IMMEDIATE OU SUR DEMANDE
Incluant :
- Fenêtres régulières à 3 canneaux, en aluminium
- Solage d'une qualité supérieure à la moyenne
- Divisions intérieures
- Construction extra solide
- Bardeaux d'asphalte de 210 lb (Barett)

STANDARD STRUCTURAL WOOD COMPANY LIMITED
La construction supérieure est notre spécialité
6018 CH. COTE-DE-LIESSE — 744-5501
Face à l'immeuble de la Corporation du gaz naturel du Québec sur le chemin de l'aéroport de Dorval (non loin du Holiday Inn). Prenez la sortie 21 du boul. Métropolitain et continuez vers l'ouest direction aérogare de Dorval durant un demi mille.
LE PLUS IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS PREFABRIQUEES AU QUEBEC
OUVERT EN SEMAINE DE 9 A.M. A 9 P.M.
SAM. ET DIM. DE 10 A.M. A 9 P.M.
TRANSPORT A NOTRE SALLE DE MONTRE SI DESIRE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 209

Fusion de six municipalités au nord de l'île Jésus ?

Ste-Thérèse (ville), Ste-Thérèse (paroisse), Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion formeraient une seule ville dans la région des Mille-Iles.

par Thomas Duhaime

L'ile Jésus, sans contredit, aura été la zone-pilote qui a permis au gouvernement d'axer sa politique de regroupement municipal.

Résultat : fusion massive de quatorze municipalités et création de la ville de Laval.

A leur tour, six municipalités de la région des Mille-Iles : Ste-Thérèse-ville, Ste-Thérèse-paroisse, Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion songeraient sérieusement à se fusionner pour ne former qu'une seule agglomération urbaine de près de 40,000 âmes.

L'idée d'un tel projet, qui n'est pas tellement neuve d'ailleurs, a dominé continuellement, hier, les délibérations d'une journée d'étude groupant les membres du conseil municipal et les représentants de la Chambre de commerce de la ville de Ste-Thérèse.

Par ordre, les discussions ont porté sur la formation d'un organisme de publicité, la création d'un commissariat industriel et d'une commission d'urbanisme — les deux à l'échelle locale et régionale, sur le rouage administratif d'une ville du 20e siècle, et . . . sur le regroupement municipal dans la région des Mille-Iles.

Sur ce dernier point, si tout le monde semblait d'accord pour envisager le problème avec beaucoup de réalisme, il faut dire que les dirigeants de la Chambre de commerce se sont engagés dans cette voie avec beaucoup plus de détermination que les autorités municipales de Ste-Thérèse.

Un encouragement authentique

Soulignons immédiatement que la présence du sous-ministre des Affaires municipales M. Jean-Louis Doucet, à ce colloque, qui a pris l'allure d'une réunion "au sommet" (toutes proportions gardées), a certainement été un stimulant pour les participants.

Assailli de questions, principalement en ce qui concernait le point dominant des délibérations, M. Jean-Louis Doucet a déclaré que le ministère des Affaires municipales avait fait ses preuves jusqu'ici, citant le cas récent de la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus.

M. Doucet a même souligné qu'actuellement un projet identique de fusion était préconisé pour certaines municipalités de la rive sud.

Se limitant à ces énoncés de fait, il a quand même établi clairement que toute municipalité qui en ferait la demande, qu'il s'agisse d'une simple annexion ou de la fusion intégrale de plusieurs villes voisines, recevrait un accueil favorable.

Enthousiasme et réticence

Tandis que plusieurs membres de la Chambre de commerce se prononçaient presque catégoriquement en faveur d'un mouvement d'ensemble devant promouvoir le projet de regroupement des municipalités de la région des Mille-Iles, le maire de Ste-Thérèse, M. René-A. Robert, y est allé avec plus de réticence.

"Je suis certainement favorable au regroupement municipal, a-t-il déclaré, mais il faudrait éviter des prises de position irrévocables," laissant entendre par là qu'une action trop hâtive pourrait compromettre un tel projet.

Le maire Robert a mentionné qu'en avril dernier la ville de Ste-Thérèse s'était vu refuser la collaboration de la municipalité de Ste-Thérèse-paroisse, qui a rejeté carrément le projet d'annexion qui lui avait été proposé.

L'établissement de la compagnie General Motors dans les limites de Ste-Thérèse (paroisse) est largement à la base de ce mouvement qui vient de prendre vie : prévoir la planification économique et l'urbanisation ordonnée des six municipalités comprises dans ce secteur de la région des Mille-Iles.

La ville de Ste-Thérèse (près de 15,000 âmes), étant le centre le plus important de cette agglomération urbaine, a donc décidé, en collaboration avec la Chambre de commerce, de promouvoir la formation d'une commission destinée à accélérer l'étude du problème du regroupement des municipalités concernées et à en hâter la réalisation . . . si elles sont toutes d'accord, bien entendu.

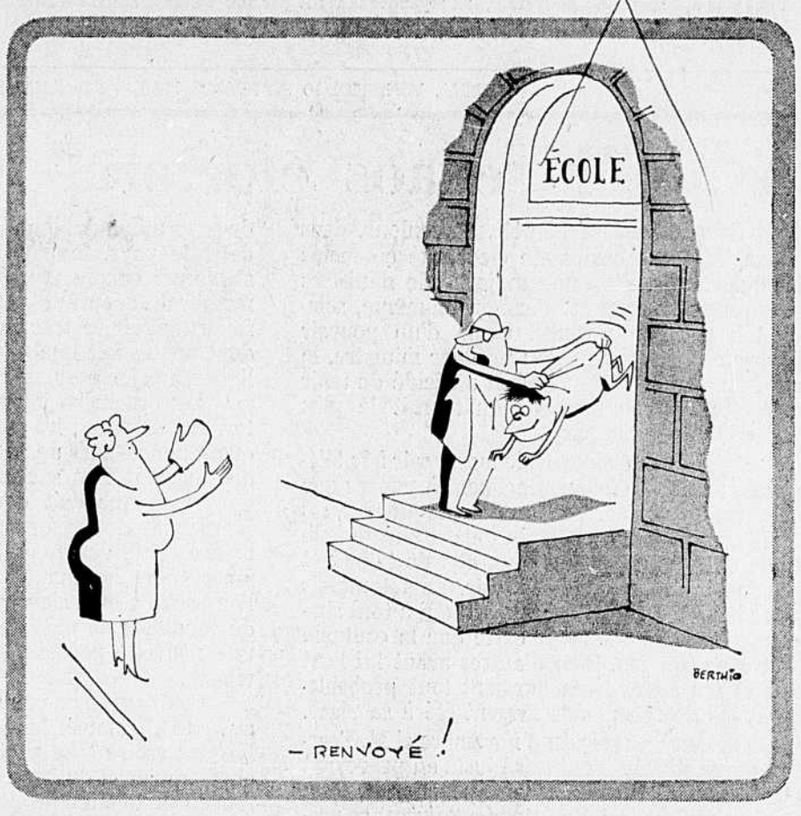

12,000 étudiants à la rentrée, à l'Université de Montréal

Quelque 12,000 étudiants ont entrepris leur année académique hier à l'Université de Montréal. Le recteur de l'institution, M. Roger Gaudry, a souhaité la bienvenue aux étudiants des diverses facultés en commençant par ceux inscrits à la faculté des Sciences sociales. Ces derniers sont près de 1,300, ce qui constitue un chiffre record pour cette faculté.

"Les étudiants ne fournissent qu'un cinquième du budget de l'U. de M."

— le recteur, M. Roger Gaudry

par Bernard Morrier

Les sommes versées par les étudiants à l'Université de Montréal sont loin de correspondre au budget administratif et au coût des projets d'expansion de l'institution.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le recteur de l'université montréalaise, M. Roger Gaudry, alors qu'il souhaitait la bienvenue aux quelque 1,300 étudiants (chiffre record) inscrits à la faculté des Sciences sociales.

Il a précisé que les frais de scolarité versés par les universitaires équivalaient au cinquième environ du budget de l'institution. "C'est donc dire que l'Etat paie le reste, qu'il vous soutient, a poursuivi le recteur, et qu'il est évidemment dans son intérêt de former des jeunes qui rempliront les cadres de la société de demain."

Rappelant ensuite que le nombre d'étudiants augmentait d'environ 1,200 par année, et qu'il se chiffrerait à environ 15,000 d'ici trois ou quatre ans, M. Gaudry a souligné les problèmes immenses et croissants que le manque d'espace créera à l'Université de Montréal.

Deux nouveaux pavillons

"Pourtant, a-t-il dit, l'université a le devoir social de recevoir le plus d'étudiants possible, et nos problèmes d'espace seront en partie résolus par la construction prochaine de deux édifices nouveaux, soit le pavillon de Droit et celui des Sciences sociales. Constructions, s'est-il empressé d'ajouter, qui pourront être réalisées à la condition que le gouvernement poursuive sa politique d'octrois".

M. Gaudry a d'autre part fait remarquer qu'il n'y a pas qu'au Québec que les universités manquent d'espace, mais que le problème est mondial. "En Grande-Bretagne, a-t-il rappelé, on compte 13 fondations d'universités ou de collèges universitaires au cours des cinq dernières années. Or, chaque fois il a été question de manque d'espace."

A la rentrée, hier, quelque 12,000 étudiants se trouvaient inscrits aux différentes facultés de l'Université de Montréal, et l'on comptait quelque 1,000 professeurs, dont 550 à plein temps, 300 à temps partiel et les autres comme surnuméraires.

Messe du St-Esprit le 15 septembre

La messe du St-Esprit aura lieu, cette année, le mercredi 15 septembre à 4 h. 45 de l'après-midi, au Grand Salon du Centre social.

Jusqu'ici cette messe, qui marquait le début de l'année académique à l'Université de Montréal, relevait de l'administration de l'institution et revêtait ainsi un caractère officiel et administratif.

A la demande des aumôniers, le recteur confiait, en juillet dernier, la responsabilité de la messe du St-Esprit à la communauté chrétienne universelle. De ce fait, elle perdra sans doute son caractère officiel et administratif, mais peut-être pourra-t-on, par ce changement, en mieux dégager la signification chrétienne.

13,000 étudiants à l'université McGill; projets de $100 millions

par Gilles Daoust

Au niveau pré-universitaire seulement ("college") plus de 6,000 étudiants se sont inscrits cette année à l'Université McGill. Le tiers de ces candidats sont des Américains et des Européens. Au total, 2,200 inscriptions ont été acceptées, soit celles au moins de tous les étudiants canadiens qui ont rempli les normes exigées.

L'Université McGill compte actuellement près de 13,000 étudiants.

Tels sont les chiffres fournis hier par le directeur du Bureau des inscriptions de l'Université McGill, M. A. B. Walsh, lors d'un diner tenu à l'occasion de la campagne annuelle de souscriptions de cette institution.

Une centaine de diplômés de McGill étaient invités, hier, à visiter les plus nouvelles installations du campus et particulièrement le nouveau système de télévision en circuit fermé récemment mis au point et permettant par exemple à un professeur de donner simultanément un cours à des étudiants se trouvant dans plusieurs salles différentes.

Au cours de la visite d'un tout nouvel édifice, l'"Otto Maass Chemistry Building", réservé à la chimie-physique, le contrôleur des finances de l'université a révélé que McGill, dans les cadres d'un programme de 10 ans actuellement en cours, aura dépensé au moins 100 millions de dollars à ses nouvelles constructions.

M. A. C. McColl a précisé que le programme dans sa première phase, avait été surtout financé à même les fonds privés de l'université. La seconde phase, a déclaré le contrôleur, sera largement financée par les subventions du gouvernement provincial. Le programme, coûtera, de 1966 à 1968, quelque 26 millions de dollars, dont 22 millions seront fournis par le gouvernement provincial.

M. McColl a ajouté que les inscriptions à l'Université McGill augmentaient au rythme de 9 p. 100 par année et que le besoin de nouvelles constructions était évident.

Quant aux dépenses, M. McColl a révélé qu'elles avaient augmenté de 24 p. 100 cette année. Le contrôleur a expliqué que cette augmentation provenait non seulement de la croissance normale de l'institution, mais aussi du désir de corriger certaines situations passées, principalement celle des salaires.

Abordant ensuite un sujet délicat, celui des frais de scolarité, M. McColl a déclaré qu'ils ne représentaient actuellement que 23 p. 100 du budget de l'université.

Le contrôleur a enfin mentionné une augmentation de $1 million des dons à l'Université provenant de l'Alma Mater, des Associés de McGill et autres groupemnets.

L'Université McGill, selon le contrôleur, espère recevoir, lors de l'année académique 1966-67, quelque $3 millions en octrois du gouvernement.

L'Université McGill est populaire aux Etats-Unis

M. T. G. Daly, membre du Bureau des inscriptions de l'Université McGill, a déclaré, hier, à un groupe de diplômés réunis à l'occasion de la campagne annuelle de souscriptions, que le McGill jouissait d'une excellente réputation auprès de nos voisins américains.

Près de 900 étudiants américains se sont inscrits cette année à McGill au niveau pré-universitaire ("College"). Environ 300 d'entre eux ont été déclarés admissibles.

M. Daly a énuméré un certain nombre de raisons incitant les étudiants américains à venir faire leurs études ici. "Il y a, selon M. Daly, l'excellente réputation dont jouit, à l'étranger la Faculté de médecine de McGill, le fait que certains étudiants américains craignent leurs propres universités, qu'ils considèrent comme des "machines" à fabriquer des diplômés, et enfin une certaine panique devant le nombre des inscriptions refusées par les universités américaines.

photo LA PRESSE

Une jeune femme tenace

L'épouse du pilote disparu, Mme Gail Binderman (à gauche) tient son billet d'avion avant de s'embarquer pour Goose Bay, à Dorval. Elle est accompagnée d'une amie, Mlle Gale Rosenberg, 20 ans, qui ne l'a pas quittée depuis la disparition de l'aviateur. Les deux jeunes femmes ont quitté Montréal tôt ce matin.

Mme Gail Binderman part à la recherche de son mari disparu

Mme Gail Binderman, âgée de 27 ans, a quitté la métropole ce matin pour participer aux recherches qui se poursuivent présentement à environ 60 milles au sud-est de Goose Bay, au Labrador, en vue de retrouver son mari, le pilote J.T. Binderman, âgé de 33 ans, qui est disparu après avoir effectué un atterrissage forcé au cours d'un vol du Groenland vers Blanc-Sablon, au Québec.

La femme du pilote est accompagnée d'une amie, Mlle Gale Rosenberg, âgée de 20 ans, qui lui tenait compagnie depuis que son mari est disparu.

Mme Binderman a révélé hier qu'elle avait l'intention de demeurer dans la région de Goose Bay tant que l'on n'aura pas retrouvé son mari.

Les recherches qui s'étaient poursuivies pendant près de trois semaines avaient été interrompues pendant quatre jours. Cependant, devant les appels répétés de Mme Binderman, le ministère de la Défense avait accepté de recommencer les battues dans cette région.

Depuis la disparition du pilote, Mme Binderman a toujours conservé l'espoir de le retrouver vivant. Au fait, on a la conviction que celui-ci n'a pas été blessé dans l'écrasement de son avion puisqu'il est parti aussitôt, emportant avec lui une partie de l'équipement de secours qui se trouvait dans l'appareil Gemni 1-A.

La dernière fois qu'il avait donné sa position, il se trouvait au-dessus de Sandwich Bay, avec de l'essence pour 70 minutes de vol. Il avait signalé qu'il devait de ce fait tenter de se poser à Goose Bay, ne pouvant atteindre Blanc-Sablon avec cette quantité de carburant.

Hier, un deuxième contingent de militaires de la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, a été dépêché dans la région où se poursuivent les recherches, portant à une trentaine le nombre des chercheurs.

Les conditions atmosphériques étant très favorables, un appareil Dakota de l'ARC, a également pu survoler continuellement la région au cours de la journée d'hier.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le gunman n'a pas pu se frayer un passage

Le sergent-détective Maurice Brosseau, du Bureau des enquêtes criminelles, examine la vitre qui a été brisée par un bandit qui tentait de fuir la bijouterie J.-Omer Roy, au 1658 est, rue Mont-Royal, après qu'une tentative de hold-up eut avorté, hier après-midi. Les cinq individus impliqués dans cette affaire sont présentement sous les verrous.

FAITS divers

Un suspect, détenu à Montréal, est ramené à Québec

A la demande de leurs confrères de Québec, les agents de la PP ont veillé au transfert durant la nuit, de Montréal jusqu'à Québec, d'un suspect du nom de Gérard Arseneau, âgé de 35 ans, que l'on désire interroger dans la célèbre affaire Darabaner.

Le détenu s'est livré hier après-midi au commissaire des incendies et a été écroué séance tenante par le sergent Marcel Sainte-Marie, de l'escouade des incendies criminels.

Deux autos vs camion: un mort et 7 blessés

Une violente collision impliquant deux automobiles et un camion a coûté la vie à une septuagénaire en plus de faire

Voir FAITS DIVERS, en p. 6

A son procès pour le meurtre de son "ami"

Thérèse Carbray âgée de 30 ans, de la rue Masson, à Rosemont, subira son procès aux prochaines assises, pour le meurtre de son compagnon, Marcel Sirois, qu'elle aurait abattu de trois balles, quelques jours seulement après la sortie de ce dernier du pénitencier.

La femme Carbray a été envoyée à son procès lorsque le procureur de la Couronne, Me Gabriel Grenier, eut déposé comme preuve, devant le tribunal, les dépositions des différents témoins à l'enquête que fit le coroner, sur les circonstances de cette pénible affaire.

Des pieds font avorter un hold-up; cinq arrestations

L'esprit d'observation des agents Robert Chalifoux et André St-Hilaire, tous deux attachés au poste no 16, a permis la capture de cinq bandits, en faisant avorter, hier après-midi, une tentative de hold-up à la bijouterie J.-Omer Roy, au 1658 est, rue Mont-Royal.

Le petit détail qui n'a pas échappé aux policiers était tout simplement des pieds qui dépassaient légèrement le bout d'un comptoir.

A partir de cette paire de souliers à la verticale, les policiers ont rapidement fait le rapprochement avec une personne ligotée et couchée sur le plancher. Et c'était effectivement ce qui se passait.

Les agents s'étaient rendus sur les lieux, vers 2 h. 15 hier après-midi, afin de vérifier si tout était dans l'ordre, après que le système d'alerte eût été mis en action.

En entrant dans l'établissement, ils ont demandé si le système était défectueux. On leur répondit que tout était normal. Mais il y avait les pieds . . .

Les bandits avaient solidement ficelé les cinq employés de l'établissement et s'apprêtaient à faire main basse sur les bijoux et l'argent. L'arrivée des policiers avait quelque peu dérangé leurs plans, mais, vifs d'esprit, les individus ont joué la scène du vendeur et de l'acheteur, scène qui aurait probablement réussi à jeter de la poudre aux yeux des policiers s'il n'y avait pas eu . . . les pieds !

Rapidement, les deux agents sortirent leurs armes et tentèrent de maîtriser les voleurs. L'un d'eux a brisé une vitre de la porte arrière pour s'enfuir. Il se blessa à la main et fut arrêté avec deux de ses compagnons. Le quatrième parvint à se faufiler hors de l'établissement pour monter dans une automobile, où attendait un cinquième homme.

L'auto devait être retrouvée une heure plus tard en face du 4414 de la rue Marquette.

Quant aux deux fuyards, ils ont été appréhendés par la suite, leurs complices s'étant apparemment mis à table pour dévoiler l'adresse de leur repaire.

pour les . . .
PERSONNES ALITÉES

LES FAMEUX PANIERS DIONNE
REMPLIS DE SUCCULENTS FRUITS ET FRIANDISES DE DISTINCTION

Fraises, figues vertes fraîches, bleuets, groseilles chinoises, avocats, mangues, nectarines, pêches, raisin noir, prunes, poires rouges, poires Bartlett, cantaloups, ananas, melons Casaba, melons de miel, melons d'eau, limettes, etc., etc., etc.

A. DIONNE FILS & CIE
1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL.: 849-2341

SPECIAL CETTE SEMAINE
33¢ chacune
Rég. 55¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

SERVIETTE (se portant sous le bras)

En cuir véritable. Poignée se glissant à l'intérieur, au besoin. Deux compartiments pour mieux diviser les documents, les fichiers, les préparations de cours et même les volumes. Fermeture à glissière sur le dessus. Dimensions extérieures: 17" x 11½" x 2¼" d'expansion. Disponible dans la couleur du tan, celle du tabac et le noir.

Rég.: $7.75
SPECIAL $5.95

"VOTRE CENTRE D'ACHATS D'ARTICLES DE BUREAU"

LIBRAIRIES Pilon
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIVRES DE L'EST DU CANADA
STATIONERS INC
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 526-3981
851 Decarie St-Laurent 748-7961

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

sept blessés, vers 1 h. 45 hier après-midi, sur la route no 8, près de St-Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes.

La victime est Mme Emile Latendresse, âgée de 71 ans, domiciliée au 6349, 12e Avenue, à Rosemont. La mort a été constatée sur les lieux mêmes de la tragédie, la victime ayant été tuée sur le coup.

Les sept blessés ont tous été transportés à l'hôpital des Deux-Montagnes, à St-Eustache. Aucun d'eux ne serait dans un état critique.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages commis dans des véhicules immobilisés aux quatre coins de la ville, des rodeurs ont raflé :

$3,154 d'effets divers dans la remorque de Lombard Power Equipment, 10436, rue l'Archevêque, Montréal-Nord, immobilisée en face du no 4986, Connaught;

$1,000 de chaussures dans le camion de Bergeron Transport, 2735 est, Notre-Dame, immobilisé en arrière de cette adresse;

$1,000 de manteaux de cuir dans le camion de Simard Express, de St-Léonard, immobilisé en arrière du no 2157 ouest, Ste-Catherine;

et enfin $2,000 d'obligations dans une serviette en cuir déposée sur la banquette avant de l'auto de M. André Tétreault, 1275, Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent, immobilisée dans la rue Stanley au nord de Ste-Catherine.

Bambine tuée par une auto

Une bambine de 6 ans a été tuée par une auto, vers 4 h. 10 hier après-midi, sur une route secondaire de Sainte-Anne-de-Sorel.

La victime est Lyne Guèvremont, dont les parents sont domiciliés au 3119 rue Ste-Anne, à Ste-Anne-de-Sorel.

Corps d'une jeune fille noire repêché

La police cherche présentement à identifier le cadavre d'une jeune fille de race noire qui a été repêché du canal de Lachine, vers 10 h. 30 hier matin.

Le corps avait été aperçu, flottant à la surface, par M. Jean-Paul Besnar, du 87 rue Taylor, à Châteauguay. M. Besnar a immédiatement alerté les policiers qui ont repêché le corps à la hauteur de la rue Ottawa.

La jeune fille est âgée d'environ 20 ans, mesure 5 pieds, 5 pouces et pèse 120 livres. Elle était vêtue d'un chandail bleu, de pantalons noirs et de chaussures noires.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal.

Filature incendiée à Valleyfield

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Une trentaine d'employés sont actuellement sans travail pour une période indéterminée à la suite d'un incendie qui s'est déclaré tôt hier matin à la filature Montreal Cottons. Les flammes ont pris naissance entre les murs du moulin Gault situé rue Chaussée. Une quinzaine de pompiers de Valleyfield, sous la direction du chef Paul Martineau, ont prêté main-forte à ceux de la compagnie durant près de trois heures afin de maîtriser le foyer d'incendie. L'eau a surtout causé des dommages considérables aux métiers à tisser, à l'étage inférieur.

Détenu comme témoin important

QUEBEC. (PCf) — Un sexagénaire de Kamouraska, Thomas Landry, est détenu à la prison de Québec comme témoin important en rapport avec l'enquête sur la mort d'un autre sexagénaire du même endroit, M. François Beaupré.

Ce dernier a été trouvé sans vie le 7 juillet dernier. Il avait été atteint d'une balle de fusil. Landry a été cueilli hier à sa sortie d'un hôpital de Québec. Il n'est cependant pas encore complètement rétabli d'une blessure d'arme à feu qu'il a lui-même subie. Il devra par ailleurs retourner à l'hôpital plus tard pour y suivre d'autres traitements.

Vol avec violence dans un restaurant

Pendant que la serveuse, Mme Jeannine Boies, du restaurant Aline, au 2405 rue Frontenac, lavait la vaisselle, vers 11 h. 15 hier soir, un individu, attablé depuis quelques instants dans l'établissement, a décidé d'enjamber le comptoir et de vider la caisse.

La serveuse a tenté d'intervenir, mais le malfaiteur l'a projetée violemment sur le plancher et s'est enfui à toutes jambes, emportant une somme de $58.

La police a une bonne description de l'individu.

La PP espère récupérer 150 autos volées

Au rythme des présentes vérifications effectuées par la PP dans le "cimetière" des voleurs découvert la semaine dernière sur le chemin Chambly, il se peut que les agents récupèrent de 150 à 200 autos volées depuis mai dernier.

"Nous avons vérifié jusqu'à maintenant 150 carcasses d'autos, a expliqué l'insp. H. Patenaude. De ce chiffre, 42 avaient été volées. Nous en avons mille à examiner. A cette proportion, ce seront donc plus de 150 autos récemment volées et jusqu'à maintenant disparues de la circulation dont nous aurons retrouvé la destination."

Vol de $4,000 de bijoux

Un écrin contenant six bagues serties de pierres précieuses, le tout d'une valeur de $4,000, est disparu d'un étalage du magasin à rayons Eaton, 677, Ste-Catherine ouest.

Une usine d'épuration de $4 millions à Pointe-Claire

La construction d'une usine d'épuration (traitement des eaux vannes) coûterait la somme de $4 millions aux contribuables de Pointe Claire.

Le projet est à l'étude depuis huit ans et, cette semaine, le conseil prenait connaissance des résultats d'études préliminaires effectuées par M. Jacques Benoit, ingénieur conseil, que l'on avait finalement, chargé l'automne dernier, de présenter un projet.

Dans son étude préliminaire, l'ingénieur suggère deux alternatives : une usine qui serait située sur des terrains près de l'hôtel de ville et qui comprendrait l'équipement de traitement des eaux et de contrôle de la pollution ou bien un édifice similaire que l'on construirait sur une île artificielle dans le lac St-Louis.

L'île devrait avoir une superficie de 175,000 pieds carrés et nécessiterait la construction d'une jetée longue de 500 pieds pour l'unir à la terre ferme.

Malgré cela, ce dernier projet ne coûterait que $3,253,000 alors que l'usine près de l'hôtel de ville entrainerait des déboursés de l'ordre de $3,900,000.

Le maire Arthur-E. Séguin a expliqué que les retards apportés à l'étude du projet sont dus au manque d'une politique bien définie à la Régie d'épuration des eaux. "Nous n'avons jamais très bien su ce que nous devions faire."

Alors que le Dr Gustave Prévost était manifestement favorable à une usine à traitement secondaire, d'autres corps responsables s'y opposaient.

M. Séguin a rappelé que dans notre province, aucune grande ville n'a construit d'usine de traitement des eaux comparable à celle que projette Pointe Claire. Une seule usine existe sur la rive du lac St-Louis, à la pointe ouest de l'île de Montréal, celle de Beaconsfield, mais elle n'offre que le traitement primaire et n'est pas très efficace".

"Nous ne pouvons dépenser $4 millions si l'on n'atteint pas le but recherché", a-t-il dit. "Il serait nécessaire, dans ce domaine, que les municipalités agissent en coopération et que le gouvernement provincial adopte une loi sévère pour défendre de polluer les rivières en y jetant les eaux d'égout non traitées."

Le conseil a finalement décidé de prendre le projet en considération et de l'étudier en profondeur avant de décider.

13 p.c. de la population ne gagne pas assez pour vivre décemment

— Un économiste

LEVIS. (PC) — M. Jean-Paul Plante, économiste montréalais, a déclaré mercredi que 13 pour cent de la population du Québec ne gagnait pas suffisamment pour vivre "décemment".

M. Plante, qui a déclaré que telle était la conclusion d'une enquête tenue récemment au Québec, portait la parole au symposium sur la pauvreté qui se tient ici présentement.

Au cours de sa conférence intitulée "L'envergure et la localisation des inégalités de la pauvreté au Québec", M. Plante a abordé la question du revenu, du chômage et de la scolarité qui influencent considérablement le niveau de pauvreté dans diverses régions du Québec.

L'enquête tenue auprès de 1,500 familles de la province a permis d'établir que les régions rurales du Québec, tout en fournissant 10.5 pour cent de la main d'oeuvre de la province, ne reçoivent que 6.7 pour cent du revenu total.

Montréal, a-t-il révélé, reçoit la part du lion: 81.2 pour cent du revenu total avec une population qui représente 69 pour cent de la population provinciale.

Le conférencier a aussi noté que l'enquête a permis d'établir qu'un revenu annuel de $850 à $950 par tête permettait tout juste à une famille de couvrir ses besoins et qu'elle avait besoin d'un revenu annuel de $1,200 par tête pour se permettre une certaine aisance.

L'Office du tabac jaune mène sa propre enquête

JOLIETTE. (G.L.) — Le président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec, M. Jean-Paul Corriveau, communique que les directeurs de l'organisme se sont réunis pour étudier les mesures à prendre à la suite du désastre général causé par la gelée du 31 août. Même si le ministère de l'Agriculture a déjà entrepris l'évaluation des pertes, l'Office a décidé de mener une enquête minutieuse pour déterminer d'une façon très exacte les pertes causées par la gelée hâtive.

Un enquêteur, dont on n'a pas voulu révéler l'identité, visitera chacune des fermes et dressera un bilan précis des pertes. M. Corriveau a ajouté que cette enquête serait menée très rondement et que les directeurs de l'Office pourraient de nouveau se réunir d'ici une semaine pour analyser les résultats de l'enquête et préparer un document que l'on présentera au ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy.

Pourquoi une seconde enquête, parallèle à celle du ministère ? M. Corriveau répond que l'Office, dont il est le président, ne veut absolument rien négliger pour tracer le portrait exact de la situation des producteurs de tabac à cigarette au lendemain du désastre; il estime en effet que les difficultés que connaissent actuellement les cultivateurs de certaines régions du Québec proviennent justement du fait qu'ils ont négligé de recueillir, en temps opportun, toutes les données susceptibles de donner du poids à leurs revendications.

Parlant de la situation financière des producteurs, dont les récoltes ont été détériorées par la gelée, M. Corriveau a souligné que plusieurs d'entre eux ne pourraient plus jamais reprendre la culture du tabac, parce que le désastre de la semaine dernière les a complètement ruinés.

D'autre part, M. Corriveau a déclaré qu'à son avis, les pertes réelles des producteurs de tabac de toutes les variétés dépassaient les chiffres du rapport présenté par M. Conrad Turcot.

Le feu à l'hôtel Balmoral

Le feu a rasé cette nuit l'hôtel Balmoral, à Otterburn Park, près de St-Hilaire. Les flammes ont débuté vers 2 h. et ce n'est que trois heures plus tard que les pompiers volontaires ont réussi à maîtriser l'élément destructeur.

L'établissement, qui était fermé depuis un mois, est une perte totale. Les dégâts s'élèvent à environ $50,000.

Eloi Guillemette démissionnera-t-il ?

SHERBROOKE (PC) — Le conseil du comté de Frontenac exigera de M. Eloi Guillemette, député U.N. du comté à l'Assemblée législative, une prise de position claire et nette quant à son avenir politique et à ses intentions comme député pour le reste de son mandat.

Une résolution proposée par M. Hugues Bégin, maire de St-Gédéon village, sera envoyée à cet effet à M. Guillemette, au premier ministre, M. Jean Lesage, et au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE

SECTION: Q.H.
PROJET: Q.H.-18

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection du boulevard Yves Prévost, sur la route Transcanadienne, dans la ville d'Anjou, comté de Bourget.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Lauprent,
Montréal.
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste au montant de $25, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $19,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 29 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.H., Projet Q.H.-18".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger La Brèque.

Gouvernement du Québec

SERVICE GENERAL DES ACHATS

APPEL D'OFFRES nos 210 215 211 216 212 217 213 218 214

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Bureau des Appels d'Offres, Service Général des Achats, Province de Québec, 871, Chemin St-Louis, Québec 4, P.Q., pour être reçues ou livrées au plus tard à 3.30 P.M., heure avancée de l'est le 22 septembre 1965, relativement à la fourniture d'équipement sportif.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du Ministre des Finances, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On peut obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service Général des Achats, 871, Chemin St-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service Général des Achats ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucun des autres.

Le Directeur,
Georges Bussières,

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES
ROUTE TRANSCANADIENNE

SECTION: Q.H.
PROJET: Q.H.-17

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection de la rue Curatteau, sur la route Transcanadienne, Montée Saint-Léonard, dans la ville de Montréal. Comté de Bourget.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au
Ministère de la Voirie,
Bureau de la route Transcanadienne,
8440 boulevard Saint-Laurent,
Montréal,
ou
Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste, au montant de $25, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $11,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 29 septembre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.H. Projet Q.H. 17".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Un certificat de cadeau-éclair Belvedere lui fait gagner une Ford Mustang

M. W. F. Reid,
6107, ave Harvey, Pierrefonds, Qué.

Un sur neuf fumeurs de Belvedere trouvera un certificat de cadeau-éclair dans un paquet cette année. Vous pouvez gagner de superbes cadeaux tels que des mobiliers de salle à manger Deilcraft, des ensembles de cuisine Frigidaire, des manteaux de vison, des bouilloires G-E, ou même des motocyclettes Honda.

Fumez la Belvedere — peut-être gagnerez-vous aussi!

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX GAGNANTS DES CADEAUX-ÉCLAIR :

NECESSAIRE A BARBE PERSONNA-BURMA	LANTERNE MALLORY	ENSEMBLE PLUME ET CRAYON PARKER	BOUILLOIRE G.E.
M. Julien Asselin, 319 Phaneuf, St-Jean, Qué.	Mme M. Sand, 79 ave Prince Edward, Pointe-Claire, Qué.	Mme T. Provencher, 665, 2e ave, Shawinigan-Sud, Qué.	Mlle Catherine Hutton, 359 ave Argyle, Verdun, Qué.
M. Léon Lemieux, Lac Achigan, Cté Terrebonne, Qué.	M. Jerry Levy, 4695 de la Peltrie, Montréal 26, Qué.	M. René Tremblay, 35 King George, Kénogami, Qué.	M. H. G. Paveley, 113 York Road, Beaurepaire, Qué.
Mme Barbara James, 370 rue Elie, Fabreville, Qué.	Mme R. D. Bourgeois, 5 Chemin de la Baie, Vaudreuil, Qué.	Mme Solange Malo, 6652 rue Bordeaux, Montréal, Qué.	Mme R. C. Whinfield, Calumet, Cté Arg., Qué.

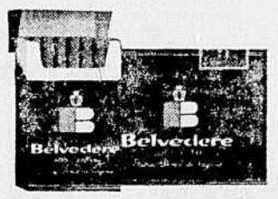

Nouveau format extra-long

SOYEZ DIPLOMES DU
MINISTERE DE L'EDUCATION
PAR CORRESPONDANCE

EN 9 MOIS

GENERAL	SCIENTIFIQUE
☐ 6e et 7e ANNEE	☐ 8e et 9e ANNEE
☐ 8e et 9e ANNEE	☐ 10e et 11e ANNEE
☐ 10e et 11e ANNEE	☐ CREDITS SEPARES

PEUT SE FAIRE EN 2 ANS SI DESIRE

POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A :
COLLEGE MONTPELLIER Inc.
Officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation
C.P. 142, STATION YOUVILLE, MONTREAL, P.Q.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL. .....
VILLE ..... PROV. .....
DERNIER DIPLOME OBTENU .....

PONTIAC '65
LA PLUS POPULAIRE
POURQUOI ?
SA QUALITE ET LES
BAS PRIX
Chez
WILHELMY
G.M. BUICK PONTIAC
Automobiles Ltée
4833 BOUL. ST-LAURENT — 288-0186
(au sud du boul. St-Joseph)

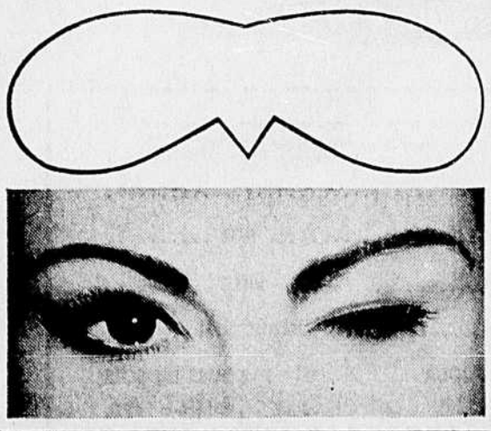

EN UN CLIN D'OEIL DES YEUX NEUFS

OPTREX en COMPRESSES nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités, de même que certaines affections courantes telles que rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, etc.

Chez votre pharmacien
OPTREX
compresses
bains oculaires

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

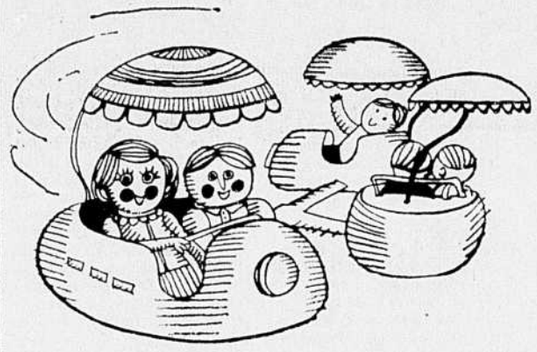

2
JOURS
SUPPLÉMENTAIRES

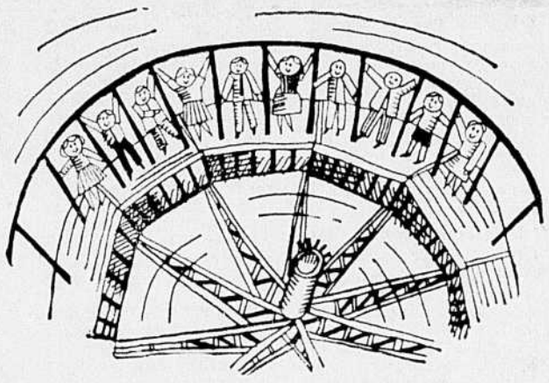

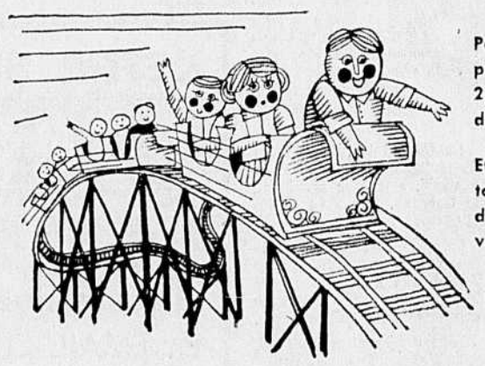

Pour satisfaire à la demande populaire, le Parc Belmont sera ouvert 2 jours supplémentaires, demain et dimanche les 11 et 12 septembre.

Et ce seront des jours d'AUBAINES: tous les manèges à 10¢ . . . et ceux du Royaume des Petits à 5¢. Venez vous amuser au joli Parc Belmont.

OUVERT DE MIDI A MINUIT

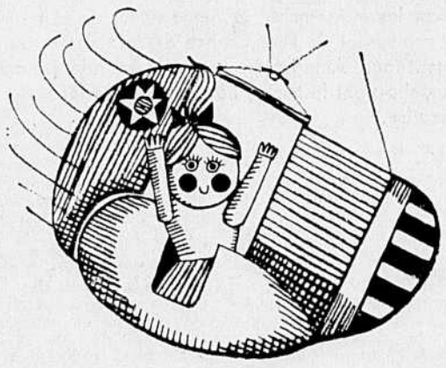

DU PLAISIR POUR TOUS AU

• une fête pour les enfants
• pavillon de danse
• cuisine délicieuse au restaurant (licencié)

PARC BELMONT

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
50	Abitibi	11¾	11¾	11¾
3775	Algoma	67½	67	67½
500	Alliance	9½	9½	9½
225	Alumin	29¾	29½	29⅝
—	Alum 4¼ Pr	40½	40½	—
—	Alcan 2 pr	48	48	—
—	Anglo CP	11	11	—
—	Angl CP Pr	25¼	25¼	—
—	AngT 4½pr	45	45	—
—	AngT 265pr	52	52	—
—	AngT 290pr	53	53	53
—	Argus	20⅜	20⅜	—
—	ArgC Pr	13⅞	13⅞	—
125	Asbestos	25	24⅞	25
—	Atl Sug	25	24½	—
—	Bq CN	70	70	—
100	Bq Imp	65V	65¼	63¼
—	Bq Mont	62½	62¼	—
—	Bq N-E	74½	74	—
5	Bq PC	51	51	51
900	Bq Roy	77⅛	77⅛	77⅛
—	Bq Tor D	64	64	—
—	Bath P	25½	25½	—
—	Bath Wts	11¼	11	—
—	Bath P Pr	20½	20½	—
205	Bell Phone	59½	59½	59½
—	Bow Mer	51	51	—
1325	Bow Paper	7	7	7
900	Brazil	7⅞	7⅞	7⅞
—	BA Bk NN	64¾	64¾	—
—	BA Oil	30⅜	30⅜	—
—	BC Forest	27¼	27	—
—	BC Phone	67¾	67	—
—	BC Ph 4.84	25	25	—
50	Brinco	6¼	6¼	6¼
600	BC Ph drt	125	123	125
—	Brockvl Pr	6¾	6¾	—
—	Bruck B	14	14	—
—	Burns Food	23	23	—
1040	Cal Pow	25½	25⅜	25½
—	Can Cem	55	54½	—
—	Can Cem	27½	27¼	—
—	CD Sugar	24¾	24¾	—
—	Can Iron	54¾	54¼	—
—	Can Malt	24¾	24¾	—
—	C Pack 'B'	86	86	—
—	CSL	35½	35¼	—
—	CSL pr	6¾	6¾	—
—	CAE n	12¾	12¾	—
350	C Brew	8¾	8¾	8¾
—	C Brew (A)	51¾	51¾	—
—	C Brew (B)	53½	51¾	—
—	CBAL (A)w	17	17	—
—	C Fndtn	7	7	—
—	C Hydroc P	21	21	—
—	CIL	20¼	20	—
—	CIL Pr	62¼	62¼	—
—	CI Pow	25¼	25	—
—	CI Pow P	49½	49½	—
—	C Marconi	485	485	—
—	CPR pr	9⅜	9½	—
475	CPR	68¼	68⅛	68¼
—	C Pfina	13	13	—
—	CPP Sec A	23	23	—
—	C Refract	17¾	17¾	—
—	Cd Tire (A)	51	51	—
—	Central Del	11	11	—
200	Chemcell	16½	16½	16½
—	Chm 1.75 Pr	16⅜	16⅜	16⅜
—	Chm 1.00 Pr	36½	36½	—
100	Coghlin	13¼	13¼	13¼
—	Col Cell	8½	8½	—
150	Cons MS	44	44	44
—	Cons Paper	41½	41	—
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	9½	9⅜	—
—	Coronation	4	395	—
—	Crain RL	27	27	—
—	Créd Foncl	73	73	—
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Zell A	29½	29½	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Cygnus B	6½	6⅜	—
—	Cygnus Pr	23	23	—
—	Denison	34	34	—
300	Dist Seag	39¾	39½	39⅜
475	D Bridge	27	27	27
—	D Coal P	6	6	—
—	Do Fasco	29⅝	27½	—
255	Do Fasco	99	99	99
—	D Glass	15	14¾	—
—	D Glass P	17	16⅜	—
—	D Lime	6	6	—
—	Dosco	13¾	13¾	—
—	D Stores	26¼	26	—
100	Domtar	19¾	19¾	19¾
200	D Text	31¼	31¼	31¼
—	Donohue	8½	—	—
25	Du Pont	47½	47½	47½
—	Dupuis A	10¾	10⅜	—
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	47	47	—
2505	Falcon	101	101	101
50	Fam Play	25½	25½	25½
—	Fraser	31	31	—
—	GR BRCI Pr	50	50	—
—	GL Paper	24⅜	24	—
—	Guar Tr	67	67	—
—	Hdy Andy	6¼	6	—
—	Hawk Sidd	5⅞	5½	—
—	Hollinger	28	28	—
100	Home A	18¼	18¼	18¼
—	Home B	18¾	18¾	—
—	Horne Pf	305	305	—
—	H Smith Pr	40¼	40	—
600	Hud Bay M	71	71	71
—	HBC	14¼	14⅛	—
—	Husky Oil	13¼	12¼	—
—	Husky B Fr	53	53	—
—	Husky D w	6	6	—
—	Imp Oil	54⅜	54	—
3150	Imp Tob	15	15	15
—	I Tob Pr	6¾	6¾	—
100	Ind Accep	23¾	23¾	23¾
—	I Ac 4.50 pr	93¾	93¾	—
—	Inl C Pr	18¾	18¾	—
100	Int Nickel	98	96	96
—	Int Pap	32¼	32	—
—	Int Util	31¾	31⅝	—
—	Inter PL	87¾	87½	—
—	Iro Gl Pr	9⅛	9⅝	—
—	Jamai PS	14	14	—
—	Labatt	19¼	18¾	—
—	Lau Fin	14¼	13⅝	—
120	La F 2.00	43	43	43
—	Lau F Dr	47	37	—
—	Loblaw A	10⅜	10⅜	—
1015	Lobla B	10⅜	10¾	10⅜
—	Loeb M	15½	15½	—
—	MacKinn	360	360	—
—	MacLar A	23¼	23	—
—	MacLean	30	29½	—
—	MB PR	29	28¼	—
—	Marit Elec	21¾	21¾	21¾
4700	Marit Tel	21¾	21¾	21¾
100	Massey F	31¾	31¾	31¾
—	McAllister	6	6	—
—	Met Stores	10	10	—
—	Miron	12¾	12¾	—
—	MitchR A	12¾	12¼	—
150	Molson A	39	39	39
—	Molson B	39¾	39½	—
100	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	22½	22½	—
—	Moore Corp	75	74¾	—
—	MorseB A	14½	14¼	—
—	Mussens	25	24	—
100	NFLD Ligh	11	11	11
3175	Noranda	48¾	48¾	48¾
—	N Ont NG	27¼	27¼	—
45	NS LP	33	32½	32
105	Ocean Fish	10¼	10	10¼
—	Ogilvie	14¼	14⅛	—
—	Ont Steel	32	32	—
100	Oshawa A	46¼	46¼	46¼
—	Pac Pete	10⅝	10⅜	—
—	Penmans	120½	120½	—
175	Pow Cpr	47¼	47¼	47¼
—	Placer	23⅝	23⅜	—
50	Pow Corp	13⅜	13⅜	13⅜
—	Price Br	38⅞	38½	—
—	Price Pr	85	85	—
—	Phillips Ca	26	25¾	—
—	QN Gas	10⅜	10¾	—
—	QNG Pr 5.4	98	98	—
200	Que Phone	24	24	24
—	Q Ph 4¾	19¾	19¾	—
—	Reitman's	19½	19½	—
—	Reitman's A	9¼	9¼	—
—	Rio Algom	18⅛	18	—
100	Rolland A	10½	10½	10½
100	Ronalds F	13¾	13¾	13¾
525	Rothmans	27⅜	26⅞	27⅜
—	StL CemA	38½	38	—
—	StL Corp	21¾	21⅜	—
—	StL Corp A	99½	99½	—
1300	Salada F	11⅜	11⅜	11⅜
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
—	Shell Can	17⅞	17⅜	—
—	Shell I pr	25¼	25¼	—
—	SherW	37	37	—
—	Shop Save	13⅜	13⅜	—
200	Simpsons	28	28	28
—	Simp Sears	19	19	—
—	Soc GF	8¾	8¾	—
—	Sogemine p	17	17	—
—	Southam	36¾	36⅜	—
—	SS Steel	25	25	—
9250	Steel Can	29¼	29¼	29¼
—	Steinbg A	47	46½	—
—	Texaco Can	53½	53½	—
—	T Fin A	13	13	—
10	Tr-C Corp	10¼	10¼	10¼
200	Tr-C PL	37	37	37
—	Tr Mt PL	20½	20½	—
—	Turnbull Pr	19¾	19¾	—
425	Un Carbide	29	29	29
—	Viau	13	13	—
20	Walk GW	37½	37½	37½
—	Weldwood	12⅝	12½	—
50	WCoast Tr	18½	18½	18½
—	Weston A	20⅜	20⅜	—
—	Weston B	21⅜	21⅜	—
100	Zeller's	21	21	21
—	Zeller's Pr	47	47	—

Bourse canadienne

200	Advocate	490	490	490
—	Ajax	8½	8½	—
—	Alpha	35	35	—
—	Alscope	75	75	—
—	Alsof	10	10	—
—	Amg B Bel	39	36	—
—	Ameranium	6	5½	—
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Atl Mines	35	35	—
—	Arno	5	5	—
—	Augustus	28	27	—
—	Band-Ore	19½	19½	—
—	Barvalle	6	5½	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beauce Pl	18	18	—
—	Beld-Cort	12½	12½	—
300	Black Ha	310	310	310
—	Black Ri	16	16	—
—	Blue Bon	240	240	—
—	Bluewater	25	20	—
2000	Bornite	6	6	6
—	Bruce-Prest	12	12	—
—	Bruneau	24	22	—
—	Brunswick	14⅜	14⅜	—
—	Burnt Hill	31	31	—
—	Camflo	320	320	—
—	C Arena	300	300	—
—	C Interurb	325	325	—
500	C Magnesit	115	115	115
—	C Sec Und	230	230	—
—	Cantexas	140	140	—
—	Carbec	7½	7½	—
—	Casavant	455	450	—
—	Cassiar	13½	13½	—
—	Cessland	575	570	—
300	Chemalloy	164	162	164
—	Cheskirk	11½	9	—
3000	Chib Copper	6	5½	5½
—	Chipman	31	30	—
—	Com O&G	30	30	—
—	Commodore	165	160	—
—	Commod w	85	85	—
—	Cominga	11	11	—
—	C Canorama	36½	35	—
—	C Manitoba	52	41	—
—	C Mogador	31	31	—
—	C Monpas	8	7	—
—	C New Pac	13	13	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
—	C Virginia	47½	38	—
—	Copstream	9½	9½	—
—	Couvrette	7¾	7½	—
—	Cr MG (A)	12¼	12¼	—
—	Crownbrdg	38	36	—
—	Crusade	12	12	—
—	Dauphin	24	24	—
—	David (A)	47½	47½	—
—	Delta El	215	215	—
1250	Delta Min	38	37	37

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 9 sept.	162.30	164.10	125.21	157.23	124.60
Clôture — 8 sept.	161.53	153.99	126.09	156.69	123.23
Sem. dernière	160.70	152.35	123.33	155.57	123.38
Mois dernier	158.71	150.09	121.45	153.49	124.52
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.66	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¼	77
4½	15 déc.	1968	99½	100
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	83¾
4¼	1 sept.	1972	94	94¾
5½	1 oct.	1969	100½	101¼
5¼	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	90	90¾
5¼	1 mai	1990	98	98¾
CNR 5½	15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½	1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾	1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4	1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5	1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C.	5¼	1987	95¼	96¼
BC Electric	3¼	1967	97	97¾
BC Electric	5½	1989	97¾	98¾
BC Electric	5¾	1977	100	101
Manito Hyd	5¼	1988	95	96
NB	5½	15 juil.	1989	96½	97½
Nfld	5¼	1 juin	1985	93	94
NS	5¼	1 mai	1985	95	96
Ontario	3	15 déc.	1970	90¼	91
Onta	5½	15 août	1985	98½	99½
Ont H	2¾	1 oct	1968	98¾	94½
Ont H	5¼	1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué.	3	1 juil.	1969	91½	92¼
Qué.	5¼	15 déc.	1987	92½	93½
Qué	5½	1 avril	1990	95¼	96¼
Que H	3¼	1 mai	1974	84	85
Qué H	5½	1 juin	1988	95½	96½
Qué H	5	15 fév.	1995	88½	89½
Saskt	5½	13 déc.	1985	97	98

MUNICIPALITES

Mont	5¾	1 juin	1989	97	98
TorMt	5¾	15 jn	1985	97	98
Vanc	5½	15 déc.	1980	96¼	97¼
Hamilt	5¼	15 j	1977	93¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	101	104
Brazil Tr.	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¾	1977	135	—
Inland Cemnt	4½	1976	89	—
Inl Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	139	—
Lob Lease Pro	5½	1973	99½	101
Pac Pete	5	1977	100	103
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	124	—
Simpson's	5	1976	103	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1988	135	—
Uted Twn El	6¼	1981	119	—
W Coast	5½	x-e 1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi	6¼	1977	101	103
Algoma	5¼	1978	95	97
Aluminum	4½	1973	93	94
B.A. Oil	5⅛	1977	94	96
Br Pete	5¾	1986	98½	99½
Can Cement	3¾	1955	86	88
Cdn Br Alum	5¾	1980	98	99
C I L	5¾	1977	99	100
C P R	5%	1983	92½	93½
Cr Foncier	5¾	1985	97½	98½
Dosco	6%	1985	97½	98½
Dom Stores	5½	1976	98	99
Domtar	5¾	1990	96	97
Eaton Acc	5¾	1985	98½	99½
Imp. Oil	3%	1969	92½	93½
I A C	5¾	1982	95½	96½
Loblaw Groc	4%	1975	87	89
Roynat	6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil	5¼	1977	99	100
St Law Corp	5%	1978	92	93
Simpsons	4¾	1973	98	99
Traders Fin	5¾	1985	94	95½
Westons	5½	1983	95	97
Woodwards	5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1963	99	100½
Alta Gas Tk	5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel	3¾	1979	83	84½
Bell	5½	1982	97½	99
Bell Tel	5¾	1984	99	100
Bell Tel	6¼	1978	103	104½
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
BC Tel	5¾	1986	98½	—
Calgary Pow	5¾	1982	98½	—
Can Elect	4	1966	94½	—
C West NG	5¾	1982	98	100
Cons Gas	5¾	1984	96½	100
Cons Gas	5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P	5¾	1977	99	101
Lakeland NG	6	1982	97	98
Marit Elect	5¾	1983	98	100
NFLD L & P	5½	1978	95	—
N Ont N Gs	5¾	1982	97½	99¾
Northw Ut	5¾	1988	99	101
North Tel	5%	1983	98	100
Que Nat Gs	5¾	1985	93	95
Que Nat Gas	6	1988	97	99
Que Tel	5¾	1983	97½	99½
TC Pipe	5.85	1987	98½	100
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	93½	—
Eatons	5	1978	94	96
Steinberg	6	1984	99½	100½
Loblaw	5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Alberta Natural Gas	$0.20	tr.	30- 9	16- 9
Can Steamship Lines	$0.30	sa.	15-10	17- 9
Brazilian Traction (ord)	$0.30	sa.	15-10	17- 9
Consumer's Gas (ord)	$0.10	tr.	1-10	15- 9
Id. (5½% A&B priv)	$1.37½	tr.	1-10	15- 9
David & Frère Ltée (A)	$0.75	tr.	30- 9	16- 9
Dom & Anglo Investmen pr.)	$1.25	tr.	1-12	16-11
Hawker Siddeley (5¾%)	$1.43¾	tr.	2-10	17- 9
Toronto Star (6% priv)	$0.75	tr.	30-9	17- 9

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont et Co.

xAffiliated Inc.	9.25	10.00
xAmer. Business	4.26	4.61
Andreae Equity	3.07	3.36
All Can. Com.	6.63	7.27
All Can. Div.	8.67	9.30
American Growth	4.87	5.32
Associated Investors	5.77	5.83
Beaubran Corp.	41.16	44.70
xBoston Fund	10.47	11.44
xBullock Fund	15.45	16.93
Canada Growth	6.08	6.68
Canada Security	5.00	5.49
Can. Gas & Energy	8.95	9.81
Can. Investment	4.14	4.54
Can. Trusteed	4.88	5.31
Canafund Ltd.	52.96	56.66
Champion Mut. of C.	7.35	7.99
Collective Mut.	6.03	6.57
Commonwealth Intl.	10.77	11.80
C. I. Leverage	9.93	10.88
Corporate Investors	5.89	6.44
Divers. Income "A"	26.55	—
Divers Income "B"	5.71	6.27
xDividend Shares	3.92	4.30
Dom. Compound id (N-R)	4.37	4.75
Dominion Dividend	4.19	4.55
xDreyfus	3.41	3.71
Dynamic	22.92	25.02
Dom. Equity	12.72	12.85
European Growth	23.80	24.32
Federated Financial	6.18	6.75
Federated Growth	4.63	5.11
First Oil & Gas	6.39	6.98
Fonds Collectif "A" id "B" id "C"	5.43	5.93
	7.38	8.02
	5.35	5.90
	8.16	8.87
Fonds Mutuel Adanac	2.98	3.26
Fraser Fund	9.39	9.64
Group Inc.	4.24	4.63
Growth Equity	4.67	5.10
Growth Oil & Gas	11.74	—
Guardian Growth	4.35	4.72
Incorporated Inv.	7.61	8.34
Investors Growth	8.72	9.45
Inv. Intl Mutual	3.50	3.98
Invest. Mut. of C.	3.01	3.45
xKeystone Cust. S-1	24.11	26.30
xKeyst Cust S-4	5.80	6.33
xeyst Cust K-2	6.46	7.06
xMass Invest. Growth	10.16	11.10
Molson M.	7.07	7.29
Mutual Bond	8.31	8.71
Mutual Accum.	5.04	5.51
Mutual B I F	5.73	6.00
Mutual Income	6.37	6.96
One William Street	16.18	....
Prêt et Revenu Mutuel	7.27	7.94
Provident Mutual	....	....
xPutnam Growth	10.96	11.98
Radisson R.L.	4.90	5.38
Regent Fund	7.73	8.47
Research Inv. Corp.	14.71	16.68
Savings Inv. of Can.	7.27	7.94
1962 Axec of C Ltd	6.93	7.59
xTV Electronics	9.16	9.98
Timed Investment	7.08	7.78
United Accum.	9.08	9.92
xWellington Fund	15.29	16.86
Western Growth	5.75	6.28

xDevises Americaines.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Ouverture — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 61/64 en regard américain.

La livre sterling gagne 13/64 à $2.78 13/32.

MONTREAL — Le dollar américain est coté à $1.07 19/32 en argent canadien.

La livre sterling gagne 1/16 à $3.00 9/16.

Gains étroits à l'ouverture à Montréal

MONTREAL — Les cours continuent de se hausser étroitement en début de séance à Montréal ce matin et sont modérément actifs.

Les gains enregistrés dans les secteurs des industrielles, des services publics et des papeteries sont très minimes. Les banques sont inchangées.

Les métaux sont un peu plus forts; dans la section usuelle, Cominco gagne ¼ mais Noranda en perd autant. Aux aciers, Stelco gagne ¼ et Aluminium ⅛.

Tous les autres secteurs apparaissent plutôt inchangés.

Dans le secteur minier, Dolsan perd 4 cents à 81 cents et Chemalloy 3 cents à $1.62.

* * *

TORONTO — (PC) — Les prix des valeurs industrielles ont légèrement baissé aujourd'hun à l'ouverture de la Bourse de Toronto, alors que des prises de profits ont été réalisés dans ce secteur. Les échanges se suivaient à un rythme modéré.

Les valeurs spéculatives avaient plutôt tendance à la baisse. Radiore a fléchi de 4 à 101, Gridoil de 3 à 90 cents et Salem de 2 à 25 cents. D'Eldona a toutefois gagné 2½ à 24 cents.

Chez les pétroles, Banff a progressé de 5 cents à $6.40.

* * *

NEW YORK — Wall Street débute sur un ton ferme en poursuivant sa hausse pour la septième séance d'affilée.

La majorité des avances ne sont toutefois que fractionnaires.

Les automobiles sont fermes et les aciers affichent une tendance plutôt mixte.

Les électroniques s'améliorent et les pétroles sont irrégulièrement plus élevés.

Les chimiques deviennent irrégulières tout en gardant un ton plutôt ferme.

* * *

LONDRES, (Reuter) — Le volume n'a pas été considérable à Londres mais l'ensemble des prix était ferme.

Les actions transigées en dollars sont restées fermes.

Les gains se faisaient plus nombreux que les pertes dans le secteur industriel qui est demeuré relativement calme.

Les papeteries sont restées calmes. Les aurifères se sont effritées.

* * *

PARIS — L'effritement est quasi général aujourd'hui à la Bourse des valeurs de Paris. Les titres qui résistent à cette tendance ne parviennent qu'à maintenir leurs niveaux de la veille.

Après la conférence de presse du chef de l'Etat la réserve semble prédominer dans les milieux financiers qui s'abstiennent de toute initiative en attendant des développements aux prises de position du général de Gaulle.

"Pricel" (société de portefeuille), qui tenait la vedette durant la semaine qui se termine, ne bénéficie plus des faveurs de la Bourse et perd pratiquement les gains accumulés pendant les séances précédentes pour revenir à un cours très proche de celui de vendredi dernier.

du parquet de la bourse

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme : 9-9-65

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	86½	—	—	86½
Déc.	—	—	—	84¾
Mai	—	—	—	84⅜
Juil.	—	—	—	84⅞

ORGE :

Oct.	1 31⅜	1 31¾	1 31⅛	1 31⅜
Déc.	1 27⅞	1 27⅞	1 27⅜	1 27¾
Mai	1 28⅞	1 28⅞	1 28¾	1 28¾
Juil.	—	—	—	1 28½

LIN :

Oct.	3 05¾	3 10½	3 05½	3 09½
Déc.	2 98¼	2 99¼	2 97⅜	2 98½
Mai	3 03⅛	3 03½	3 02¼	3 03⅜
Juil.	3 01¾	3.02	3 01⅜	3 01¾

SEIGLE :

Oct.	1 23⅜	1 24⅛	1 23½	1 24⅛
Déc.	1 24⅜	1 24⅞	1 24¼	1 24⅞
Mai	1.30	1 30½	1.30	1 30⅜
Juil.	—	—	—	1.32

GRAINES DE COLZA :

Nov.	2 28¼	2 30¾	2 27¾	2 29¾
Jan.	2 21¼	2 22⅝	2 20½	2 22⅛
Mars	2 19	2 20	2 18¾	2 20
Mai	2 19¼	2 20	2 19	2 19½

AVOINE : 2 cw 85½ ; ex 3 cw 83½ ; 3 cw et ex 1 fourragère 83¼ ; 1 fourragère 82¼ ; 2 fourragère 79¼ ; 3 fourragère 78¼ ; fourragère mélangée 65.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.31¼ ; 1 cw 2-rang 1.31⅜ ; 2 cw 2-rang 1.28¾ ; 3 cw 6-rang 1.30⅝ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27⅜ ; 2 fourragère 1.25⅞ ; 3 fourragère 1.22⅛.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.23 ; 3 cw 1.18 ; 4 cw 1.10½ ; ergoté 1.02½ ; voie 1.23⅜.

LIN : 1 cw 3.14 ; 2 cw 3.03½ ; 3 cw 2.77½ ; voie 3.09½.

Marché au comptant : Prix comptant $2.86¾.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Sep.	1 54	1 54¾	1 53	1 54½
Déc.	1 58¼	1 59	1 57¼	1 58¾
Mars	1 61¾	1 61¾	1 60¼	1 61⅝
Mai	1 58	1 58⅝	1 57¼	1 58⅝
Juil.	1 46⅜	1 47¼	1 46½	1 47⅛

MAIS :

Sep.	1 23½	1 23⅞	1 21¾	1 22
Déc.	1 18¼	1 18¾	1 17½	1 17½
Mars	1 21⅝	1 22¼	1 21⅜	1 21⅝
Mai	1 24⅝	1 24⅝	1 24	1 24
Juil.	1 26⅛	1 26⅜	1 25⅛	1 24
Juil.	1 26⅛	1 26⅜	1 25⅛	1 25⅝

AVOINE :

Sep.	65½	68⅜	67⅛	68
Déc.	68⅜	68½	67¾	68
Mars	69⅜	69⅜	68⅜	68¾
Mai	68¼	68¼	67⅜	67⅝
Juil.	—	—	—	—

SEIGLE :

Sep.	1 17¼	1 18	1 17¼	1 17¾
Déc.	1 21⅞	1 22½	1 21⅝	1 22¼
Mars	1 25¼	1 25⅞	1 25⅛	1 25⅝
Mai	1 26½	1 27	1 26⅜	1 27
Juil.	1 24⅜	1 25¼	1 24⅜	1 25¼

FEVES SOYA :

Sep.	2 54¼	2 55	2 52⅜	2 52⅝
N